

Les statistiques officielles sous-estiment la réalité de la délinquance

LES STATISTIQUES officielles de la police ne reflètent qu'une partie de la réalité de l'insécurité en France, dans la mesure où se développe un double phénomène : la propension à porter plainte diminue, le nombre d'agressions augmente. Tels sont les résultats d'une enquête, dite « de victimation », réalisée par quatre sociologues qui ont comparé la situation du milieu des années 80 à celle du milieu des années 90. Dans un entretien au Monde, Dominique Monjardet, spécialiste de la police, estime que « la statistique officielle de la délinquance est un mythe ». Il propose la création d'un observatoire indépendant qui rassemblerait les données de la police, des hôpitaux, des enquêtes de victimation pour favoriser une meilleure appréhension du phénomène.

Lire page 8

La fin des chantiers navals du Havre

LES CHANTIERS navals du Havre, qui, depuis quatre siècles, ont mêlé leur histoire, souvent glorieuse, avec celle du grand port normand, sombrent. Privés de l'aide de l'Etat indispensable à la construction de navires transporteurs de produits chimiques pour un armateur norvégien, ils fermeront leurs portes en juin 2000. Les premiers licenciements des métallos commenceront le 2 août. C'est la fin d'une industrie, d'une culture, d'une mémoire. Le projet « Port 2000 », soutenu par le gouvernement, vise à renforcer les installations portuaires face à Anvers ou Rotterdam dans le trafic intercontinental des conteneurs. Il redonne quel espoir à la basse Seine.

Lire page 10

Les mariés de Fleury



NATHALIE MÉNIGON

APRÈS dix-huit mois de tracaseries administratives, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan se sont mariés à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Les chefs de file d'Action directe ne s'étaient pas vus depuis cinq ans. La cérémonie leur a donné droit à une heure de parole.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

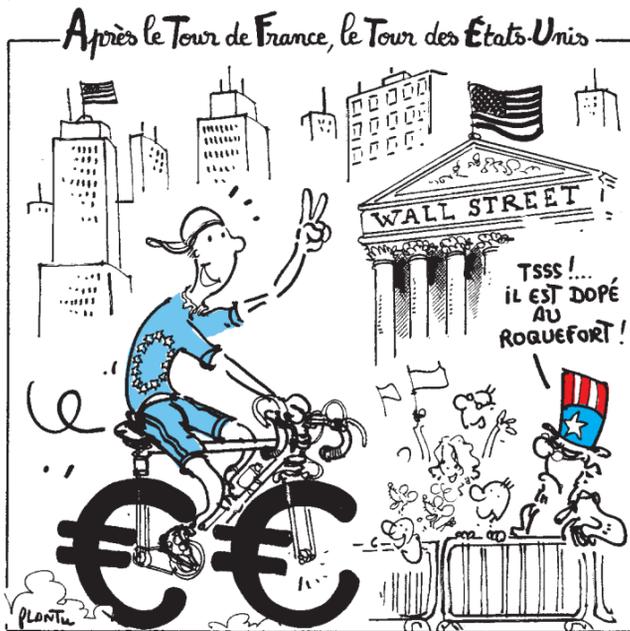
M 0147 - 728 - 7,50 F



L'euro rebondit face au dollar

- La monnaie européenne a gagné près de 6 % en une semaine par rapport au dollar
- Elle avait perdu 14 % depuis le 1^{er} janvier
- L'Organisation mondiale du commerce donne raison à l'Europe contre les Etats-Unis, accusés de subventionner illégalement leurs exportations

CONTRE toute attente, l'euro retrouve des couleurs depuis quelques jours. Après une baisse quasi ininterrompue face au dollar depuis son lancement le 1^{er} janvier, la devise européenne a regagné en une semaine près de 6 % face au billet vert. Elle est brusquement montée, lundi 26 juillet, de 1,05 à 1,0720 dollar, soit sa hausse la plus forte en une seule journée depuis sa naissance. Les investisseurs sont sensibles aux signes de reprise économique sur le Vieux Continent, et notamment en Allemagne, première puissance économique de la zone. Le regain de vigueur économique en Europe s'accompagne d'un frémissement sur les prix qui éloigne le spectre de la déflation : les prix à la consommation ont progressé en Allemagne de 0,5 % en juillet, la hausse mensuelle la plus forte depuis deux ans. L'euro de même que la conjoncture économique dans l'Euroland semblent progressivement sortir du « trou d'air » dans lequel tous deux se trouvaient depuis le début de l'année. Le ministre de l'économie,



Dominique Strauss-Kahn, s'est réjoui, lundi, du rebond de l'euro en précisant qu'« une monnaie faible n'est pas un atout » pour l'Europe. Toutefois, un rebond trop brutal de l'euro, pénalisant les exportations, risque de provoquer des tensions entre la Banque centrale européenne et les gouvernements de l'Union.

Au lendemain de la condamnation de l'Europe dans le conflit qui l'opposait aux Etats-Unis sur le bœuf américain aux hormones, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) donne cette fois-ci raison à l'Europe et reproche aux autorités américaines de subventionner indirectement les exportations de leurs entreprises par le biais de la fiscalité. Dans un entretien au Monde, Mike Moore, futur directeur général de l'OMC, estime que cette organisation doit mieux protéger les plus petits pays contre les appétits des grands.

Lire pages 14 et 3, et notre éditorial page 13



À TABLE !

Les appétits d'un Danois

Pour le deuxième volet de notre série consacrée aux émotions culinaires vécues par des gastronomes étrangers dans notre pays, la parole est à l'écrivain danois Jörn Riel. Immensément populaire dans son pays, cet ethnologue, conteur d'exception et romancier, se souvient de son premier séjour à Paris. C'était le 14 juillet 1946, il avait quinze ans. L'auteur des « racontars », séries d'histoires courtes qui ont fait sa renommée, raconte son entrée dans la capitale en liesse, comment il découvrit la cuisine - et les vins - français dans un restaurant de la rue Vivienne, et comment il fit la rencontre d'une jolie dame nommée Yvette, qui avait de beaux seins.

p. 19

L'accueil tranquille des députés israéliens au chef du Parlement palestinien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Elu à la tête de la nouvelle Knesset contre la volonté de M. Barak, qui lui aurait préféré un président plus docile, Abraham Burg n'a pas tardé à justifier sa réputation d'indépendance et de non-conformisme en invitant, lundi 26 juillet, le Palestinien Ahmed Koreï à visiter ses locaux. Ahmed Koreï, de son nom de guerre Abou Alaa, n'est pas n'importe qui puisqu'il préside à Ramallah - « siège provisoire », assure cet homme qui n'abandonne pas l'espoir de siéger un jour à Jérusalem - le Conseil législatif palestinien, ébauche de Parlement d'un Etat encore dans les limbes. Il fut aussi le principal négociateur palestinien des accords d'Oslo et, tout comme son homologue Burg, il a la réputation de ne pas s'en laisser conter, y compris et surtout par M. Arafat, qui n'apprécie pas toujours sa liberté de ton.

Lundi, en début d'après-midi, M. Koreï est donc descendu d'une belle limousine noire, accueilli sur le perron de la Knesset par son homologue israélien, qui lui a fait les honneurs des lieux. Le visiteur n'a cependant pas été invité à prononcer un discours devant les députés

qui discutaient au même moment de leur première motion de censure, et aucun drapeau palestinien, comme c'est l'usage lors des autres prestigieuses personnalités visitent les lieux, n'a été hissé. « Des raisons de protocole », a brièvement prétexté son hôte, visiblement désireux de ne pas s'étendre sur le sujet. Devant le portrait de Théodore Herzl, le théoricien du sionisme, les deux hommes ont ensuite échangé des cadeaux - boîte incrustée de nacre pour M. Burg et statuette en forme de colombe pour M. Koreï - avant de répondre aux questions des journalistes, insistant particulièrement, détail qui ne plaira ni à M. Barak ni à M. Arafat, sur le rôle que devraient jouer les deux Parlements dans le contrôle du processus de paix. Tous deux ont publiquement émis le vœu que bientôt, traité de paix en poche, MM. Arafat et Barak se présentent devant les deux assemblées parlementaires, M. Burg étendant même son invitation au président syrien Hafez el Assad.

La visite de M. Koreï à la Knesset, première d'une personnalité palestinienne de ce niveau, n'a provoqué ni la révolution ni le scandale qu'espéraient les quelques députés de droite et

d'extrême droite qui s'y sont vainement opposés. C'est que le geste participe de l'air du temps, de ce mélange d'optimisme retenu et de bonne volonté modeste dans lequel baignent les relations israélo-palestiniennes depuis la victoire électorale de M. Barak, en mai dernier.

Par petites touches successives, les symboles que l'on croyait les mieux enracinés s'effondrent, presque sans bruit. Ainsi, autre première dans l'histoire du Parlement israélien, trois députés arabes ont été élus la semaine dernière à la puissante commission des affaires étrangères et de la défense qui contrôle l'activité des services de renseignement et l'armée. Sous prétexte de sécurité, ils en étaient jusque-là systématiquement écartés. Là encore, quelques députés de l'opposition ont protesté, provoquant une sévère réplique de M. Burg, qui s'est ému de la réaction qui aurait été la leur si un député juif d'un Parlement étranger avait fait l'objet d'une discrimination similaire. Le lendemain, l'incident était clos et la commission pouvait se réunir comme à l'accoutumée.

Georges Marion



SCIENCES

Le mythe de la téléportation

A lire les auteurs de science-fiction, le monde de demain serait celui des clones, des androïdes et des voyages interstellaires. Chaque semaine, Le Monde soumet le rêve de ces Jules Verne modernes aux lois connues de la physique. Premier épisode : le voyage instantané par téléportation.

p. 18

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Aujourd'hui c'est demain

2. Le livre qui est une bibliothèque

Grâce à une encre électronique, le livre de demain pourra garder en mémoire des milliers d'ouvrages. Une simple connexion suffira. Le journal rechargeable est aussi à l'étude.

p. 12

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon, l'autre théâtre

Le 53^e Festival d'Avignon se termine samedi. Et chaque année la ville est saisie de la même passion du théâtre. Ils sont des milliers, dans les rues, les jardins, les petites salles, ces spectateurs du « festival buissonnier », le « off », qui propose un rapport autre à la représentation et au public.

p. 24 à 26

International	2	Tableau de bord	15
France	6	Aujourd'hui	18
Société	8	Emploi/annonces	20
Régions	10	Météorologie, jeux	23
Carnet	11	Abonnements	23
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	14	Guide culturel	26
Communication	15	Radio-Télévision	27

ACTIONNAIRES

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS

REJOIGNEZ LE PROJET LE PLUS INTÉRESSANT

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS

POINT DE VUE

Pour un quinquennat de cohérence

par Laurent Fabius

IL est rare que deux présidents de la République, l'un en activité, l'autre qui ne l'est plus, polémiquent. Et encore plus rare qu'ils choisissent de le faire à propos de la durée du mandat présidentiel. Inutile de vouloir les réconcilier : le dernier quart de siècle n'y a pas suffi. Au moins peut-on tenter d'aller un peu plus loin que les arrière-pensées qu'on sent poindre et, puisque c'est d'abord la question du mandat qu'ils posent, récuser aussi bien le septennat de convenance que le quinquennat de vengeance.

Certes, on comprend que si le quinquennat - réforme populaire - était voté aujourd'hui, il pourrait difficilement ne pas s'appliquer dans les prochains mois, avec les incertitudes que cela comporterait pour le titulaire du poste. Ecartons donc cette hypothèse pour le moment, elle devra être traitée lors de la prochaine campagne présidentielle et réglée, espérons-le, à son issue. Car le problème de fond ne peut être nié. La question posée n'est nullement celle de la légitimité juridique du président - légitimi-

té qui, quelle que soit la durée, est entière -, mais celle du ressourcement de son autorité politique : dans nos démocraties modernes, médiatiques et changeantes, celle-ci doit être vérifiée périodiquement, et sept ans constituent à cet égard un délai excessif.

Surtout, on ne peut plus éluder trois inconvénients de la cohabitation. Elle ne facilite pas le traitement des problèmes de long terme, tant les deux principaux protagonistes, candidats supposés à l'élection présidentielle suivante, sont condamnés à vivre l'œil fixé sur la ligne bleue des sondages, laquelle se confond rarement avec celle des réformes indispensables. De plus, la cohabitation dilue la notion même de responsabilité politique : dans l'attelage exécutif, on ne sait plus qui, au terme échu, devra être positivement ou négativement sanctionné, ni pour quoi.

Lire la suite page 13

Laurent Fabius est président (PS) de l'Assemblée nationale.

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 28 JUILLET 1999

EXTRÊME-ORIENT Le président taïwanais, Lee Teng-hui, qui vient de remettre en question le principe d'« une seule Chine » englobant Pékin et l'île nationaliste, a pro-

voqué la colère de la Chine populaire. La bombe politique lâchée par le dirigeant taïwanais est interprétée à Pékin comme une nouvelle velléité d'indépendance des héritiers de Tchang

Kai-chek. ● EN ASIE DU NORD-EST, on assiste également à un regain de tension, alors que le régime de Pyongyang s'apprête à mettre à feu un missile de longue portée. La dégrada-

tion des relations sino-américaines bénéficie à la Corée du Nord. Elle a l'approbation tacite de Pékin pour faire monter les enchères vis-à-vis des Etats-Unis. ● LES FRAPPES DE L'OTAN

en République fédérale de Yougoslavie ont eu des répercussions dans l'ensemble de l'Asie. La leçon que certains pays en ont tiré est celle d'une nécessaire course aux armements.

Multiplication des tensions en Asie à l'heure du « syndrome Kosovo »

Taïwan a provoqué la colère de Pékin en mettant en question le principe d'« une seule Chine », esquissant ainsi une redéfinition des relations entre la Chine populaire et l'île nationaliste, tandis que la Corée du Nord s'apprêterait à lancer un missile de longue portée

PÉKIN

de notre correspondant
Gesticulations martiales, menaces de guerre, effervescence diplomatique... La Chine communiste est-elle à la veille d'une rechute sur la question de Taïwan ? Plus de trois ans après la « crise des missiles » qui avait enfiévré le détroit de Formose (début 1996), l'île récalcitrante va-t-elle redevenir l'abcès de fixation militaire d'un nationalisme chinois exacerbé depuis la guerre du Kosovo ? La question vaut d'être posée après les deux semaines de psychodrame provoqué à Pékin par les déclarations tonitrueuses du président taïwanais, Lee Teng-hui.

Le 9 juillet, celui que le régime continental a toujours tenu pour un dangereux séparatiste lance une bombe politique en proposant une nouvelle formalisation du lien entre les deux rives du détroit. Dans un

entretien à la radio allemande Deutsche Welle, le président Lee explique que les relations entre les deux parties doivent être considérées comme des « relations d'Etat à Etat », ou à tout le moins comme des « relations spéciales d'Etat à Etat » (ou « pays à pays »). Le propos ne constitue nullement une révolution. M. Lee n'a rien dit là qui ne soit déjà admis dans l'île depuis le début des années 90 quand la République de Chine - nom du régime de Tchang Kai-chek répliqué en 1949 à Formose - a renoncé à la fiction d'incarner l'ensemble de la Chine.

Le choix des termes marque pourtant un évident glissement: Taïpeh s'était en effet jusqu'à présent bien gardé d'utiliser le vocable d'« Etat », préférant l'expression moins sulfureuse d'« entités politiques » ayant vocation à discuter sur un « pied d'égalité ».

Cette décision de M. Lee de sortir

de l'ambiguïté n'est probablement pas dénuée de considérations de politique intérieure: à neuf mois de la prochaine élection présidentielle qui devrait marquer son retrait de la scène politique insulaire. Dans l'im-médiat, elle a surtout eu pour effet d'attiser la colère de Pékin qui voit la confirmation de desseins indépendantistes cachés. La propagande chinoise se déchaîne quotidiennement contre ce « traître » « séparatiste », ce « fauteur de trouble » en passe de propulser Taïwan « au bord du précipice ».

ENVOI DE TROUPES

Les dirigeants chinois ne manquent pas une occasion de répéter que Pékin se réserve le droit d'intervenir militairement contre l'île, considérée comme une « partie intégrante » de la République populaire de Chine, en cas d'évolution indépendantiste ou d'intervention

de forces étrangères. Lors des travaux du Forum asiatique de sécurité, qui s'est achevé lundi 26 juillet à Singapour, le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, a déclaré que « la prospérité et le développement sont associés à l'unité, tandis que le conflit et la guerre résultent de la séparation ».

L'analyse prévaut dans les milieux pékinois que le président taïwanais n'a nullement tenu compte de l'avertissement qui lui avait été adressé lors de la « crise des missiles » de mars 1996. La nature de la réaction de Pékin est à ce stade inconnue, mais il semble très vraisemblable que les prochaines semaines vont être marquées par un nouveau concert de bruit de boîtes. Politiquement diminués après avoir perdu en 1997 leur représentant au sein du Comité permanent du bureau politique du parti - le centre névralgique du régime -, les chefs

de l'Armée populaire de libération (ALP) jouissent d'un regain d'influence dans l'appareil à la faveur de la crispation nationaliste provoquée en Chine par la guerre au Kosovo.

Selon le quotidien *South China Morning Post* de Hongkong, des troupes d'élite provenant des sept régions militaires auraient été acheminées vers la province du Fujian, qui fait face à Taïwan. Prémices d'une tempête ? La réponse tiendra pour partie à la qualité de la relation sino-américaine. Celle-ci est en crise depuis le bombardement de l'ambassade de Pékin à Belgrade, mais les deux capitales s'efforcent de la remettre sur les rails. A la grande satisfaction de Pékin, Bill Clinton vient de réitérer la position traditionnelle des Etats-Unis favorable au concept d'« Une seule Chine », tandis que Madeleine Albright vient de donner l'impression

de prendre ses distances avec les propos du président taïwanais, Lee Teng-hui.

Mais les Chinois ne peuvent se faire trop d'illusions sur la position de Washington dans cette affaire. Les Américains ne cessent en effet d'appeler à une « résolution pacifique » du différend, ce qui signifie qu'ils ne sauraient tolérer une intervention militaire de Pékin contre Taïpeh. La relation militaire américano-taïwanaise a d'ailleurs atteint aujourd'hui un degré d'intimité sans précédent depuis vingt ans. Pékin ne peut ignorer cette contrainte géopolitique mais se doit néanmoins de réagir pour sauver la « face ». C'est dans ce théâtre chinois ainsi balisé que va se jouer la partie dont le président taïwanais vient de frapper les trois premiers coups.

Frédéric Bobin

Les riverains de la mer de Chine méridionale restent divisés

LE FORUM asiatique de sécurité (ARF) a conclu, lundi 26 juillet, ses travaux à Singapour en réaffirmant la liberté de navigation dans la zone contestée des îles Spratleys en mer de Chine du Sud (voir carte page 3). L'ARF, qui réunit 22 pays dont 10 asiatiques, a demandé une « solution pacifique » à la querelle territoriale de ces îles revendiquées en totalité ou en partie par six gouvernements de la région (Chine, Philippines, Brunei, Vietnam, Taïwan et

Malaisie). Deux incidents maritimes entre Manille et Pékin y ont eu lieu récemment, dans lesquels deux bateaux de pêche chinois ont été coulés.

APPEL AU CALME

L'archipel de récifs et d'îlots réputés comme étant riches en pétrole et en ressources minières, est, en outre, situé à l'entrée du détroit de Malacca par où transitent une grande partie du commerce mari-

time international et 70 % des importations japonaises de pétrole. A l'occasion de cette sixième réunion annuelle de l'ARF, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a demandé une solution diplomatique rapide au problème en déclarant que ses « enjeux » étaient « trop élevés » pour « qu'on puisse rester en touche à observer sans rien faire ».

En réponse à cette requête, la déclaration diffusée à la fin de la réu-

nion du Forum, présidée par le ministre singapourien des affaires étrangères, Shanmugan Jayakumar, indique : « Quelques pays de l'ARF sont inquiets de voir les tensions grandir en mer de Chine du Sud et ils demandent la pratique de la retenue par toutes les parties ». L'ARF a été « informé » d'un projet de « code de conduite » dans la zone, proposé à l'initiative des Philippines. Le but de ce code, qui ne se prononce pas sur les droits des uns ou des autres, est d'éviter que de petits incidents dans les Spratleys « dégénèrent en affaires plus graves ».

Mais l'ARF est une assemblée divisée, qui est loin de parler d'une même voix face aux défis présentés aux pays du Sud-Est asiatique par leurs voisins du nord, au premier plan desquels la Chine. Celle-ci continue d'avancer ses pions dans la vaste zone maritime dont ces pays sont riverains. La Malaisie, en

particulier, qui vient d'aménager discrètement une base dotée d'un hélicoptère sur un récif au large de son Etat de Sabah, ne veut pas du projet philippin de « code de bonne conduite » auquel le Vietnam s'était joint. En se démarquant ainsi, Kuala-Lumpur fait le jeu de Pékin, qui n'accepte que des discussions bilatérales avec les Etats riverains de la mer de Chine du Sud et s'oppose à toute discussion globale du problème.

LA CHINE GRIGNOTE

Faute de faire front, les dix Etats de l'Asean laissent la Chine grignoter la mer de Chine du Sud, dont elle revendique au moins 80 % des eaux. Ils auraient pourtant plus que jamais besoin d'élaborer une stratégie commune à l'égard d'une Chine particulièrement nerveuse. Le regain de tension entre Pékin et Taïpeh a fait frissonner les marchés

asiatiques, alors que la reprise économique, dans la région, ne fait que s'ébaucher. Entre-temps, faute de crédits, l'équipement militaire de l'Asie du Sud-Est a été pratiquement gelé.

Enfin, l'Asean, qui demeure attachée au principe de la non-ingérence, hésite à s'engager publiquement pour réclamer de ses membres eux-mêmes une amélioration de leur propre conduite (Birmanie ou Indonésie sur les questions des droits de l'homme et de Timor) : une initiative de la Thaïlande, en 1998, pour introduire un peu de souplesse à ce propos, est demeurée lettre morte puisque seules les Philippines l'ont approuvée. Devant ce manque d'initiative, les réunions de Singapour, qui s'étagaient sur six jours, ont donc, une fois de plus, été dominées par la diplomatie américaine. - (APR, Corresp.)

Les effets pervers de la guerre au Kosovo en Asie

TOKYO

de notre correspondant
L'Asie du Nord-Est, elle aussi, pourrait être le théâtre d'une nouvelle crise à court terme : selon les analystes militaires américains, la Corée du Nord s'apprête à mettre à feu un missile de longue portée, en dépit des mises en garde répétées sur les conséquences d'une telle initiative, lancées par Washington, Tokyo et Séoul, ainsi que par l'Union européenne. Réunis à Singapour dans le cadre du Forum asiatique de sécurité, les ministres des affaires étrangères des vingt-deux pays asiatiques, européens et nord-américains ont souligné, lundi 26 juillet, « les conséquences sérieuses pour la stabilité de la péninsule coréenne et de la région » qu'aurait un tel tir et la « montée de la tension » qu'il entraînerait.

A Tokyo, où il est arrivé lundi, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a réitéré l'avertissement : un tir de missile aurait « des implications sérieuses sur la nature des relations que nous avons avec la Corée du Nord ». M. Cohen a commencé à Tokyo une tournée asiatique destinée à renforcer la coordination des politiques des Etats-Unis, du Japon et de la Corée du Sud à l'égard de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Le 31 août dernier, la Corée du Nord avait déjà lancé un missile qui s'abîma dans le Pacifique après avoir survolé le Japon.

Le régime de Pyongyang ne semble guère ému. Son Agence centrale de presse, organe de sa propagande, a diffusé lundi un communiqué qualifiant d'« absurdes » les arguments américains selon lesquels ses missiles représentaient une menace pour la région. La Corée du Nord est prête à développer ses relations avec les Etats-Unis, poursuit l'Agence cen-

trale, si ceux-ci lui reconnaissent « la liberté d'option » : le développement de missiles fait partie des « droits souverains d'un Etat indépendant ».

Le régime nord-coréen a inopinément vu sa marge de manœuvre accrue par la guerre menée par l'OTAN en Yougoslavie. En cabrant la Chine, qui dans cette crise n'a pratiquement pas eu son mot à

armements. Dans un entretien accordé au *Los Angeles Times*, le professeur de sciences politiques américain Paul Bracken, auteur d'un livre sur la technologie militaire dans cette partie du monde (*The Fire in the East*), avance que « la victoire des forces de la coalition derrière les Etats-Unis au Kosovo renforcera la diffusion des missiles et des armes de destruction massive en

Le Taepo Dong 2, missile politique

Le nouveau missile Taepo Dong 2 que s'apprêterait à lancer la RPDC (République populaire démocratique de Corée) a une portée de 6 000 kilomètres (supérieure à celle du 31 août 1998). Il pourrait donc atteindre l'Alaska ou Hawaï. A supposer que l'engin fonctionne, ce sera la première fois que les Etats-Unis seront à portée de missile d'un des pays qui s'opposent à la lutte contre la prolifération nucléaire et la production des armes de destruction massive.

Ce tir ne bouleversera cependant pas radicalement les équilibres stratégiques : les missiles nord-coréens ont des capacités technologiques relativement limitées (imprécision). Au Japon, il suscitera de nouveaux émois dans l'opinion sans changer grand-chose : l'archipel étant déjà menacé par les missiles de moindre portée de la Corée du Nord. Le « message » de Pyongyang est donc avant tout politique : toute action préventive contre la RPDC comportera des risques de riposte de sa part.

dire et a en outre subi l'affront du bombardement de son ambassade à Belgrade, la guerre au Kosovo a donné à Pyongyang une nouvelle carte : l'approbation tacite de Pékin pour faire monter les enchères vis-à-vis des Etats-Unis. L'ambassadeur chinois à Séoul défend publiquement le droit de la Corée du Nord de procéder à un tir de « fusée » pour mettre un satellite en orbite (justification invoquée par Pyongyang pour expliquer le tir du 31 août 1998, qui n'avait pas convaincu les services de renseignements américains et japonais).

Ainsi, la démonstration de forces de l'OTAN en Yougoslavie risque, en Asie, d'encourager la course aux

Asie. Pour la simple raison que les pays de la région ne veulent pas devenir un Kosovo, c'est-à-dire la cible d'une éventuelle attaque de l'Occident, sans avoir de moyen de riposter ». De manière symptomatique, un des arguments avancés désormais par les Coréens du Nord dans leurs négociations avec les Américains en vue de l'arrêt de leur production de missiles est qu'ils ne veulent pas risquer que leur pays devienne « une autre Yougoslavie ». En 1994, au plus fort de la tension provoquée par l'ambition de Pyongyang de se doter de l'arme nucléaire, Washington avait envisagé une opération préventive contre la RPDC.

0.80F
LA MINUTE TTC VERS L'ALLEMAGNE

0.46F
LA MINUTE TTC VERS LE ROYAUME-UNI

0.99F
LA MINUTE TTC VERS L'ITALIE

TARIFS INTERNATIONAUX IMBATTABLES

24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7
One.Tel vous offre des tarifs téléphoniques internationaux très bas chez vous ou au bureau, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Pas besoin de pré-payer ni de changer d'opérateur téléphonique. Inscrivez-vous en appelant le 0 801 00 1618 entre 8h30 et 20h30 du lundi au vendredi, ou entre 10h00 et 18h00 le samedi et dimanche. Une fois inscrit, il vous suffit de composer votre code One.Tel avant le numéro international de votre choix. Rien de plus simple.

COMPOSEZ LE CODE ET ECONOMISEZ
COMPOSEZ LE CODE - 00 - CODE PAYS - CODE LOCAL - NUMERO LOCAL

Pas de pré-paiement **Pas de changement d'opérateur** **Pas de frais minimum mensuels**

One.Tel
100% Télécoms

TEL 0 801 00 1618

Non disponible depuis ou vers les GSM français portables. Les tarifs sont corrects au moment de la publication et peuvent changer à tout moment. TVA incluse.

TARIFS INTERNATIONAUX IMBATTABLES

Destination	TARIF UNIQUE (la minute ttc)	Destination	TARIF UNIQUE (la minute ttc)
Afrique du Sud	3.49F	Israël	1.70F
Australie	0.98F	Jamaïque	4.44F
Belgique	0.75F	Nouvelle-Zélande	1.29F
Canada	0.78F	Pays-Bas	0.67F
Etats-Unis	0.66F	Suède	0.67F
Hong Kong	1.99F	Suisse	0.92F
Irlande	0.92F		

L'attitude ambiguë de la presse kosovare sur le massacre de 14 paysans serbes à Gracko

« Condamnation vigoureuse » du Conseil de sécurité de l'ONU

Hormis le quotidien *Koha Ditore*, dont la manchette titre « L'assassinat de la paix », les autres journaux kosovars minorent la gravité du

meurtre collectif des Serbes, commis le 23 juillet. L'enterrement de ces derniers a été repoussé pour laisser les enquêteurs procéder aux auto-

psies. La KFOR incite les personnels de l'ONU à ne pas se déplacer sur les routes après 17 heures et à ne pas sortir en ville après 19 heures.

PRISTINA

de notre envoyé spécial

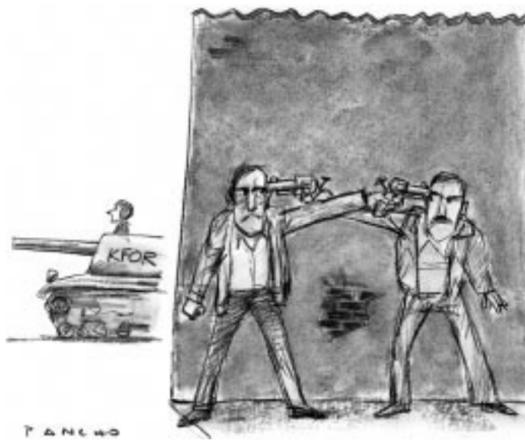
Signe de l'atmosphère pesante qui règne désormais au Kosovo, la KFOR a vivement incité, lundi 26 juillet, les personnels des agences onusiennes à ne pas circuler sur les routes au-delà de 17 heures, et à ne pas sortir en ville, Pristina inclus, après 19 heures. Envisagées de prime abord lundi 26 juillet, les obsèques des 14 agriculteurs serbes du village de Gracko, massacrés en pleine moisson le 23, ont été finalement repoussées. De source onusienne, on indiquait lundi que les procédures liées à l'enquête, et notamment les autopsies des corps des victimes, n'étaient pas achevées.

A Gracko, sous un fin crachin, les habitants du village ont cependant rendu visite aux familles des victimes, comme le veut la coutume, pour leur présenter leurs condoléances. Selon plusieurs jeunes du village, de nombreux Serbes installés dans les environs n'ont pas fait le voyage de peur d'avoir des incidents avec des Albanais, notamment lors du marché hebdomadaire, très fréquenté, de la ville voisine de Lipjane. Celle-ci était encerclée par les forces britanniques de la KFOR, responsables de la zone, qui contrôlaient minutieusement les véhicules entrant et sortant de la localité.

SANS LA MOINDRE PREUVE

Comme après le massacre, les villageois ont à nouveau mis en cause la KFOR, assurant qu'ils lui avaient demandé une protection spéciale pour ces moissons, qui contraignent les agriculteurs à s'isoler en rase campagne, mais qu'elle ne leur avait pas été accordée. Ils ont également assuré que l'intervention de la KFOR, une fois l'alerte donnée, avait été retardée par l'absence d'interprètes serbes au siège de la force multinationale. A l'occasion d'une conférence de presse, tenue dimanche, le chef de la KFOR, le général Mickael Jackson, avait déjà tenu à démentir ces deux affirmations.

Absente des kiosques dimanche



pour cause de jour férié, la presse kosovare albanophone a relaté lundi le massacre d'une manière parfois ambiguë. Le quotidien *Relindja* (Renaissance) a ainsi consacré sa « une » à l'enterrement des corps de 46 Albanais retrouvés dans le charnier de Makove, photo à l'appui ; il n'a rendu compte du drame de Gracko qu'en quatrième page, dans un article de taille modeste suivi de deux autres informations, la première faisant état de la découverte de morts albanais dans la

région de Lipjane, et la deuxième évoquant surtout, sans apporter le moindre élément de preuve, l'implication de villageois de Gracko dans des exactions commises contre des Albanais.

Le journal *Kosovo Sot* (Kosovo le Jour), qui consacrait également sa manchette à l'enterrement des corps découverts dans le charnier de Makove, a relaté d'une manière plus complète l'assassinat des 14 Serbes en deuxième page. En revanche, *Koha Ditore* (Le Temps

Les Nations unies exigent le jugement des coupables

Le Conseil de sécurité de l'ONU, saisi en urgence par Belgrade, a « vigoureusement condamné », lundi 26 juillet, le massacre de Gracko. Ses membres « appellent à une enquête rapide et complète pour traduire en justice les responsables de cet acte criminel », a précisé le président en exercice, le Malaisien Agam Hasmy. L'OSCE, le Conseil de l'Europe et le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés ont également dénoncé le massacre qui a mis en lumière leur échec à assurer la sécurité des Serbes au Kosovo.

A Pristina, l'administrateur de l'ONU, Bernard Kouchner, a annoncé lundi avoir accepté qu'un médecin légiste de Belgrade participe à l'enquête menée par la police militaire de la KFOR et le Tribunal pénal international de La Haye, mais refusé « toutes les autres offres » des dirigeants yougoslaves. Après le président Milosevic, qui a dénoncé la responsabilité de l'ONU, le Mouvement serbe du renouveau (SPO) de « l'opposant » Vuk Draskovic a demandé que l'UCK, désignée comme l'auteur du massacre, soit interdite. — (AFP, Reuters.)

A Pristina, 4 infirmières et 305 fous livrés à eux-mêmes

STIMJLE (Kosovo)

de notre envoyé spécial

Le « centre spécial » de Stimlje, au sud-ouest de Pristina, n'a plus de directeur, plus de médecins et presque plus d'infirmières. Serbes, ils sont partis avec les leurs. Ils ont fui l'UCK, les repréailles et les bûchers qui continuent sporadiquement de réduire en cendres des maisons au Kosovo, malgré la présence des troupes de la KFOR. Les malades du « centre spécial », eux, sont toujours là. Malades incurables que l'on cache, 305 fous livrés à eux-mêmes et à l'énergie de quatre infirmières et aides-soignantes.

Lirije Bytyqi grille une cigarette. Elle travaille ici depuis vingt ans et tente bravement de faire face, dans une institution d'Etat aux murs gagnés par la lèpre et aux pelouses à l'abandon, jonchées d'excréments. C'est elle que ses amis ont désignée comme responsable provisoire. Elle ne regrette pas ses anciens collègues, puisqu'ils l'avaient dénoncée aux autorités serbes. Avoir apporté quelques soins à des combattants de l'UCK lui avait valu, à elle et à son

mari, un mois de prison et quelques interrogatoires musclés dont elle garde encore les traces.

« Quand on est venu m'arrêter au centre, raconte-t-elle, des malades ont tenté de me protéger, mais d'autres criaient "Vive la Serbie !" et "Mort aux Albanais !" Mes collègues leur avaient bourré le crâne. » « Mais les Serbes n'ont pas tous quelque chose à se reprocher », ajoute-t-elle, précisant qu'une aide-soignante slavophone, âgée et sans famille, a choisi de rester à Stimlje. Pendant les bombardements, les paramilitaires ne s'en sont pas pris aux malades mentaux, albanais et serbes mêlés. Un seul blessé a été déploré, un homme qui avait trompé la vigilance des infirmières pour aller quêmander des cigarettes et qui a eu les jambes hachées par une rafale perdue de mitraillette.

UNE ODEUR PESTILENTIELLE

En revanche, après les combats, les miliciens sont partis après avoir volé les véhicules du centre. « Pour l'instant, c'est ça qui nous gêne le plus, avec le manque de personnel », assure

Lirije Bytyqi. La nuit, les 305 malades – dont 35 enfants – ne peuvent compter que sur une unique aide-soignante. Si les soins sont à peu près prodigués avec ce qui reste de médicaments, si le minimum de nourriture est également apporté, la propreté de l'endroit, en revanche, n'est plus assurée depuis longtemps. Une odeur pestilentielle hante les couloirs et les chambres où les malades s'entassent souvent à sept. Le « centre » de Stimlje semble bien loin du département de psychiatrie de l'hôpital de Pristina, où le docteur Valbona Gavori peut témoigner de la bonne marche des soins, malgré les départs, là-aussi, de personnels serbes. « Des organisations humanitaires sont bien venues nous rendre visite, il y a trois semaines, mais depuis on ne les a plus vues », regrette Lirije Bytyqi. Les aides se font toujours attendre. Derrière les hautes grilles d'une institution oubliée, les quatre femmes, dont les salaires ne sont plus versés depuis bientôt cinq mois, continuent de lutter.

G. P.

Les Marocains spéculent sur les intentions de Mohammed VI

RABAT

de notre envoyé spécial

La fièvre est retombée à Rabat. La capitale, qui a connu, dimanche 25 juillet, des moments de folie collective lors des obsèques du roi Hassan II, a retrouvé, lundi, son visage de tous les jours, avec ses terrasses de café encombrées, ses concerts de klaxons, ses vendeurs à la sauvette... N'étaient les visites officielles au mausolée Mohammed V, où repose désormais le roi défunt, tout était redevenu comme avant.

Tous les quotidiens consacrent néanmoins aux funérailles l'essentiel de leurs pages. Ce sont presque des albums photos qu'ils publient. Le cercueil du roi défunt, le cortège des officiels, des femmes qui s'évanouissent, des garçons brandissant des portraits de Hassan II et de son héritier. Les titres de « une » et ceux

des éditoriaux sont à l'avenant, toutes tendances politiques confondues.

« Adieu l'Unificateur, adieu l'édificateur », (*L'Opinion*, centre droit) ; « Merci pour lui. A demain pour son combat », (*Libération*, socialiste) ; « Pleure ô mon pays bien-aimé. La douleur de tout un peuple », (*Al Bayane*, ex-communiste) ; « Rabat capitale du monde. Un grand peuple rend hommage à un grand roi », (*Le Matin*, journal officiel). Seul *L'Economiste* fait dans la sobriété, qui titre : « La dernière marche ». Le quotidien des affaires rappelle quelques vérités désagréables sur le sous-développement du royaume légué par Hassan II. Près d'un Marocain sur deux n'a pas accès à ce que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) appelle « le minimum des

potentialités humaines élémentaires » (une alimentation correcte, la possibilité de s'instruire et de se faire soigner, d'enfanter dans des conditions salubres).

« QUE LEURS LARMES À OFFRIR »

Ce sont pourtant ces déshérités qui se pressaient sur le parcours du convoi funèbre. « J'ai été surprise par le nombre. Le peuple a réagi de manière spontanée. Il avait besoin de se défouler », reconnaît Nadia Yasmine, la fille du principal dirigeant islamiste, en résidence surveillée depuis des années. « C'était la foule de ceux qui n'ont que leurs larmes à offrir. On n'a pas vu les profiteurs du régime, ceux qui se sont enrichis. Ils sont restés chez eux », observe l'humaniste « Bziz », interdit de télévision depuis qu'il s'en est pris au ministre de l'intérieur.

Jean-Pierre Tuquoi

L'Europe de l'Est négocie l'adaptation de ses normes environnementales

Première réunion avec les ministres de l'UE

LA QUESTION de l'environnement a été reconnue le week-end dernier comme l'une des principales conditions posées à l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Est. Les ministres de l'environnement de l'UE se sont retrouvés à Helsinki en un Conseil informel qui a accueilli, pour la première fois, leurs homologues des onze pays candidats à l'adhésion. Ils ont discuté de l'articulation des lois de ces pays avec les directives appliquées dans l'Union. Un problème qui se pose comme pour les autres dossiers – législation sociale, politique agricole, libre circulation des personnes... – mais qui se trouve être particulièrement sensible pour les six pays (Chypre, Hongrie, Pologne, Estonie, République tchèque et Slovaquie) avec lesquels les négociations d'adhésion ont été formellement ouvertes le 31 mars 1998.

L'harmonisation des normes environnementales ne sera pas facile. L'Europe de l'Est a hérité du communisme un appareil industriel aux équipements antipollution très insuffisants. De même, les systèmes d'épuration d'eau sont absents ou défectueux, comme l'est l'organisation de la gestion des déchets. Paradoxalement, la qualité de l'environnement est, à d'autres égards, meilleure qu'en Europe de l'Ouest, du fait d'une agriculture moins intensive, d'un niveau moindre de consommation et de transports publics développés. Un symptôme de cette ambivalence s'observe dans les déchets : alors que, selon l'Agence européenne de l'environnement, la quantité de déchets produits par l'industrie et le secteur de l'énergie est 50 % plus élevée dans les pays candidats que dans ceux de l'Union, la quantité d'ordures ménagères générées y est 40 % plus faible.

L'harmonisation environnementale passera d'abord par le rapprochement des législations. Pour ce faire, les pays candidats auront besoin d'une aide institutionnelle, no-

tamment pour renforcer leurs ministères de l'environnement. Plus difficile sera d'obtenir qu'usines et collectivités locales respectent les normes de rejet. Si les nouveaux équipements doivent y être d'emblée adaptés, il faudra sans doute prévoir une période de transition pour les installations existantes et des financements particuliers, qui devraient passer par le programme Phare, aux ressources augmentées.

Les pays de l'Est ont hérité du communisme un appareil industriel aux équipements antipollution très insuffisants

Un autre dispositif pourrait faciliter le financement de cette modernisation environnementale : les pays de l'Est se sont engagés, en signant le protocole de Kyoto, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 8 %. Or, ils ont des marges de progrès supérieures, que les pays de l'Ouest pourraient mettre à profit dans le cadre d'un « marché des droits d'émission » qui reste à mettre en place.

Enfin, les ministres ont évoqué la dégradation environnementale qu'entraînera le développement rapide que devra connaître les pays candidats. On s'attend par exemple à ce que ces pays augmentent de 60 % le nombre de leurs automobiles d'ici à 2010. Pour limiter ces effets négatifs, l'Union devra moduler ses interventions, notamment en accordant la priorité aux transports publics et au chemin de fer.

Hervé Kempf

La Pologne se rêve comme le poumon vert de l'Europe

VARSOVIE

de notre correspondant

Au début de cet été, plusieurs élaus se sont égarés dans la banlieue de Varsovie. Car cette ville

REPORTAGE

Elans, castors et lynx habitent désormais la forêt de Kampinos, à deux pas de Varsovie

qui déverse toujours directement la plus grosse part de ses eaux usées dans une Vistule qui n'en peut mais, cette ville qui ne sait pas quoi faire de ses ordures et commence à étouffer sous les voitures, est aussi la seule capitale d'Europe à disposer, à ses portes, d'un vaste parc naturel.

Quand on parcourt son centre urbain totalement détruit par la guerre, enlaidi par quarante-cinq ans de socialisme et qui se hérissé peu à peu de gratte-ciel hétéroclites, ou quand on traverse ses banlieues livrées à l'anarchie architecturale, raçon de décennies de frustrations, on n'imagine pas qu'il y a là, tout près, les 38 000 hectares protégés (forêts, marécages, dunes de sable et prairies) du parc national de Kampinos, où l'on réintroduit peu à peu, depuis quarante ans, les espèces qui en avaient été chassées : élaus, désormais solidement installés, castors, cervidés et, tout récemment, lynx, en attendant peut-être des loups.

Ceux-là, il n'est pas question de les réintroduire délibérément (des paysans habitent encore d'assez larges portions de cette réserve, en attendant le rachat de leurs terres), mais le directeur du parc, Jerzy Misiak, espère bien qu'ils reviendront un jour d'eux-mêmes, pendant les gels de l'hiver, depuis l'est du pays, et en suivant, par exemple, le cor-

ridor de la Vistule. Car, aussi polluée soit-elle, la Vistule reste l'un des seuls grands fleuves d'Europe dont les berges, y compris au milieu de la capitale, n'ont pas été endiguées. Ce ne sont certes pas les projets qui manquent, avec des séries de barrages et d'autres aménagements, mais, faute d'argent, ils n'ont jamais été réalisés.

Le retard économique, en matière d'environnement, peut parfois être un atout. C'est ce que font valoir les responsables polonais. Certes, la « mise aux normes » européennes de la Pologne est un travail titanesque, évalué à 35 milliards d'euros, dont plus de la moitié pour l'eau. Il faut rattraper des décennies de laisser-aller, quand le culte de la production incitait les usines à polluer sans états d'âme, laisser aux communes le temps de financer et de construire des canalisations et des stations d'épuration. Mais il est également vrai qu'avec son agriculture très peu industrialisée, ses sols beaucoup moins abimés par les engrais artificiels, la Pologne peut nourrir l'ambition d'être, à terme, une sorte de poumon vert de l'Europe « élargie ». Les milliers de cigognes qui y passent l'été doivent, après tout, avoir de bonnes raisons d'y revenir, année après année.

Il reste qu'il faut, comme on le souligne au ministère de l'environnement, accélérer l'adaptation de la législation, dans ce domaine comme dans les autres. Bruxelles s'impatiente, et le dit. Et aussi entreprendre un long travail d'éducation pour faire entrer la protection du cadre de vie dans la tête des gens, y compris les plus récalcitrants. Ceux qui s'obstinent, par exemple, à aller jeter leurs sacs d'ordures dans les premiers fourrés de la forêt de Kampinos...

Jan Krauze

Indonésie : une quarantaine de rebelles présumés auraient été tués

DJAKARTA. Selon des organisations de défense des droits de l'homme, les forces de sécurité indonésiennes ont tué, à la fin de la semaine dernière, quarante et une personnes dans un village de la province d'Aceh, à Sumatra. La police a confirmé l'assaut contre le village, affirmant qu'il s'agissait de rebelles sécessionnistes en lutte pour l'indépendance de cette province. Mais des témoins ont affirmé que les victimes étaient des villageois désarmés. Mardi 27 juillet, des rebelles présumés ont assassiné un policier et son fils dans la même région. Par ailleurs, des actes de violence entre musulmans et chrétiens ont repris, mardi, dans la ville d'Ambon, chef-lieu de l'archipel des Moluques. « *Il y a des incendies partout. Les gens mettent le feu à des maisons et à des magasins* », a déclaré un résident chrétien. Les affrontements entre les deux communautés ont fait plus de 300 morts depuis la fin du mois de janvier et contraint 30 000 personnes à abandonner leurs maisons détruites. — (AFP)

M. Stepachine se dit « indépendant des magnats financiers »

WASHINGTON. Le premier ministre russe Sergueï Stepachine, en visite à Washington, a répondu « *bien sûr* » à des hommes d'affaires américains qui l'interrogeaient, lundi 26 juillet, pour savoir s'il soutiendrait jusqu'au bout et, quels qu'en soient les résultats, une enquête sur des faits de corruption et de détournement de fonds impliquant des proches de Boris Eltsine. « *Je suis très indépendant de ces magnats financiers* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *J'espère qu'ils ne prendront pas cela pour une offense* ». Le voyage de M. Stepachine à Washington — le premier d'un dirigeant russe depuis la crise du Kosovo — précède une décision, prévue jeudi 29 juillet, sur un nouveau prêt à la Russie. Le premier ministre a assuré que son pays ne reviendra jamais « *à la guerre froide* », qu'il est déterminé à rembourser son « *énorme dette* » et qu'il est « *sorti de la crise plus vite que prévu* ». Il sait ce qu'il doit faire en matière de législation et de protection des droits des investisseurs, ainsi que ce qu'il faut faire vis-à-vis de « *certaines banques* » russes. — (AFP)

ASIE

■ **PHILIPPINES : un tribunal a bloqué** le versement de 150 millions de dollars à quelque dix mille victimes du régime de l'ancien dictateur des Philippines, Ferdinand Marcos. Le tribunal de Sandiganbayan a estimé qu'il n'y avait pas de justification au versement de cette somme. « *La République ne peut pas compenser ses propres citoyens pour de graves préjudices subis et en même temps décharger de toute responsabilité celui ou ceux qui en sont à l'origine* », a déclaré le tribunal. — (AFP)

■ **INDE : Le procès en béatification de Mère Teresa a commencé**, lundi 26 juillet, à Calcutta par l'ouverture d'une enquête du diocèse sur l'œuvre de la fondatrice de l'ordre des Missionnaires de la charité. La commission doit enquêter sur « *la vie, les vertus et la réputation de sainteté* » de Mère Teresa, Prix Nobel de la Paix 1979, a indiqué l'archevêque de Calcutta, Mgr Henri D'Souza. — (AFP)

■ **CHINE : deux moines tibétains ont été condamnés** à trois et quatre ans de prison pour activités de « *propagande et incitation* ». Ils avaient été arrêtés le 10 mars lors des manifestations pour l'indépendance du Tibet survenues à l'occasion du 40^e anniversaire du soulèvement antichinois de Lhassa en 1959. L'annonce de cette condamnation a été rapportée, mardi 27 juillet à Dharamsala, par le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie. — (AFP)

■ **AFGHANISTAN : Oussama Ben Laden, l'islamiste saoudien recherché par les Etats-Unis, a quitté** il y a quelques jours Jalalabad (est de l'Afghanistan) pour une destination inconnue, de crainte d'une attaque américaine, a affirmé, mardi 27 juin, le journal *al-Hayat*. Selon le quotidien arabe basé à Londres, le milliardaire d'origine saoudienne a tenu avant son départ une réunion avec des responsables de la milice des talibans, qui a porté sur « *des informations sur une attaque américaine imminente contre son lieu de résidence à Jalalabad* ». Des officiers des talibans auraient supervisé le départ de Ben Laden et le gardent dans le nouveau lieu où il s'est installé en Afghanistan, qui n'a pas été spécifié. — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **QATAR : les autorités ont arrêté** deux suspects accusés d'avoir participé au coup d'Etat manqué de février 1996. Les deux hommes, dont Hamad Ben Jassem Ben Hamad Al Thani, ancien ministre de l'économie et ancien directeur de la police, ont été appréhendés le 23 juillet par les services de sécurité du Qatar, au moment où l'avion privé dans lequel ils se trouvaient atterrissait. — (AFP)

■ **KOWEÏT : l'ambassade du Soudan a été rouverte**, lundi 26 juillet à Koweït, après neuf ans de fermeture. Le gouvernement koweïtien, qui accusait le Soudan d'avoir adopté une attitude pro-irakienne pendant la guerre du Golfe, avait accepté en mai 1998 le principe de la réouverture de la mission soudanaise. — (AFP)

■ **FAO : une « sécheresse sans précédent » touche** les pays du Proche-Orient, selon un rapport de la FAO publié lundi 26 juillet à Rome. Les pays les plus affectés sont la Jordanie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. La FAO estime que la production totale de riz et de céréales dans la région devrait atteindre 52,4 millions de tonnes cette année, soit 16 % de moins qu'en 1998. — (AFP)

■ **IRAN : l'Institut international de la presse (IPI) a demandé**, lundi 26 juillet à Vienne, la libération « *immédiate et inconditionnelle* » de deux journalistes iraniens. Dans une lettre ouverte au président Mohammad Khatami, l'IPI condamne l'arrestation de Kazem Shokri, du quotidien modéré *Emrooz*, accusé d'avoir rédigé un article insultant l'islam. L'IPI s'élève également contre la condamnation à la prison de Mohammad Mousavi-Khoeiniha, journaliste au journal pro-réformiste *Salam*. — (AFP)

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : les Etats-Unis accusent** la guérilla colombienne de financer ses actions avec des « narco-dollars ». Cette accusation a été portée, lundi 26 juillet à Bogota, lors d'une conférence de presse tenue par Barry McCaffrey, directeur de l'Office américain de contrôle national de la drogue. — (AFP)

Le contentieux commercial s'accroît entre le Brésil et l'Argentine

BRASILIA. Le Brésil a demandé une réunion extraordinaire du Mercosur et suspendu unilatéralement des rencontres prévues avec les autorités argentines. Un différend oppose les deux pays après l'adoption par l'Argentine de mesures protectionnistes restreignant l'importation du Brésil de produits comme les automobiles, le cuir, le textile et les chaussures. Les deux pays sont les principaux piliers du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). Pour le Brésil, les décisions de l'Argentine pourraient mettre en danger cette organisation, au moment où le président Cardoso redouble d'efforts pour atteindre l'objectif du libre-échange entre les pays membres. « *Il existe un sérieux risque de régression* », estiment les autorités brésiliennes. La réunion extraordinaire du Mercosur demandée par le Brésil devrait normalement être convoquée par l'actuelle présidence uruguayenne. L'Argentine absorbe environ 11 % des exportations brésiliennes et elle est son deuxième partenaire commercial. Le Brésil a enregistré en 1998 un déficit de 1,3 milliard de dollars dans ses échanges avec l'Argentine. — (AFP)

Les parlementaires américains sabrent les crédits du super-chasseur furtif F-22

Vent de fronde des élus contre les projets de prestige du Pentagone

Malgré l'opposition du Pentagone, la Chambre des représentants a sévèrement amputé les crédits destinés à la construction des six pre-

miers avions super-chasseurs furtifs F-22. Ce vote, acquis à une forte majorité, républicains et démocrates confondus, reflète un changement

d'état d'esprit de la société dans un pays où la défense est sacrée. Le programme ne devrait pas être abandonné mais étiré dans le temps.

WASHINGTON

de notre correspondant

Il n'aura fallu que quelques semaines après l'euphorie de la fin des bombardements au Kosovo pour que l'US Air Force retombe sur terre. Lourdemment. Jeudi 22 juillet, la Chambre des représentants a sabré 1,8 milliard de dollars (1,9 milliard d'euros) de crédits pour la construction des six premiers super-chasseurs furtifs F-22. Passant outre à la fureur du Pentagone, qui a crié à la trahison, républicains et démocrates confondus ont, par 379 voix contre 45, fait mordre la poussière au projet chéri des aviateurs américains.

Dans un pays où la défense est sacrée, où le vote des députés est fonction des bases militaires ou des usines d'armement installées dans leur circonscription, un vent de révolte inattendu a soufflé. Alors que l'on débat de coupes sèches des impôts, la gourmandise financière du Pentagone a suscité un vent de révolte : trop c'est trop, le F-22 est trop cher, 200 millions de dollars pièce contre 90 prévus, et ses premiers essais ont

fait apparaître nombre de défauts.

La production de cet avion censé remplacer les F-15 et F-16 devrait coûter 70 milliards de dollars. Mais le Pentagone a également en chantier deux autres appareils, le JSF (*Joint Strike Fighter*) et une version améliorée du F-18 ; au total, ces trois programmes coûteraient 350 milliards, plus que le budget annuel de la défense, qui pourrait être de 266 milliards de dollars pour l'an 2000.

Un luxe que l'on ne peut plus se permettre, estiment les parlementaires, dont la mutinerie a été menée par le républicain Jerry Lewis. « *On n'a plus l'argent pour ça, et nous n'avons plus à faire face à une menace comme celle des Soviétiques* », a ajouté un collègue démocrate. Selon un rapport parlementaire, « *même sans le F-22, nous avons déjà un avantage numérique de cinq contre un face à nos adversaires les plus dangereux* ».

Les élus de la nation voudraient que le Pentagone fasse des choix courageux et cesse de gaspiller des centaines de millions, comme l'en accuse le Congrès. Ils demandent

aussi que, au lieu de se lancer dans des projets de prestige, on se préoccupe de moderniser et d'entretenir les appareils en activité et d'améliorer l'ordinaire des pilotes. Les soldes sont insuffisantes pour qu'ils se réengagent. Et, selon le *Washington Post*, les salaires des « marines » sont si bas que certains sont contraints de demander une aide alimentaire pour leurs enfants et de se transformer le soir en déménageurs pour arrondir leurs fins de mois.

Mais surtout, la société américaine change, explique Dan Gouré, du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS). Avec la disparition de la conscription, de moins en moins de membres du Congrès ont une expérience militaire ; ils sont plus sceptiques face aux exigences du Pentagone. Il est délicat d'expliquer à un retraité auquel on refuse le remboursement de ses médicaments que le F-22 est indispensable pour lutter contre Slobodan Milosevic ou le terrorisme islamiste. Du temps où il était *speaker* (président) de la Chambre, le républicain Newt Gin-

grich se décrivait comme « *un faucon, mais un faucon bon marché* ». Sa leçon a été entendue. Certes, il est peu probable que le F-22 soit abandonné, mais, pour faire des économies, le programme sera réduit dans la quantité et étiré dans le temps.

Patrice de Beer

■ **Un avion militaire américain** qui effectuait une mission de reconnaissance dans le cadre d'une opération antidrogue dans le sud-est de la Colombie est porté disparu depuis vendredi 23 juillet. L'appareil, un quadrimoteur De Havilland RC-7, transportait cinq militaires américains et deux Colombiens. Selon le directeur de l'Office américain de contrôle national de la drogue, Barry McCaffrey, qui se trouvait lundi en visite à Bogota, l'appareil se serait écrasé alors qu'il survolait une région frontalière de l'Equateur, qui compte de nombreuses plantations de coca et qui est également un bastion des rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie. — (AFP Reuters.)



RÉSULTATS ESTIMÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 1999

Le Conseil d'administration de Saint-Gobain, réuni le 22 juillet 1999, a examiné les comptes consolidés estimés du Groupe pour le premier semestre 1999, qui tiennent compte, pour la première fois, de la consolidation par intégration globale, avec effet au 1er janvier 1999, de la société Essilor et des sociétés de transformation de la Branche Vitrage.

Il atteint 882 millions € (5 786 millions de F), contre 526 millions € (3 448 millions de F au premier semestre 1998). Hors plus-values de réalisation d'actifs, le résultat net s'élève à 468 millions € (3 070 millions de F), contre 423 millions € (2 773 millions de F), soit en progression de 10,6 %.

Compte tenu du maintien d'un bon niveau d'activité dans l'ensemble de ses métiers, le Groupe Saint-Gobain confirme, pour l'ensemble de l'année 1999, son objectif de croissance d'au moins 15 % du bénéfice net par action.

Chiffre d'affaires	10 960	7 183	8 795	5 769
Résultat d'exploitation	1 115	7 314	879	5 766
Charge nette de financement	(131)	(859)	(142)	(932)
Charges hors exploitation	(84)	(551)	(57)	(374)
Résultat courant des sociétés intégrées	931	6 107	729	4 783
Impôts sur les bénéfices	(454)	(2 979)	(287)	(1 885)
Résultat net de l'ensemble consolidé	967	6 343	572	3 752
Résultat net	882	5 786	526	3 448
Résultat net hors plus-values	468	3 070	423	2 773
Autofinancement	1 121	7 353	991	6 499
Investissements Industriels	653	4 283	563	3 695
Endettement net	5 826	38 216	3 299	21 641

Service des Relations avec les Actionnaires

Les Miroirs - 92096 La Défense cedex

Téléphone : 01 47 62 33 33 • Minitel : 3615 GOBAIN (1,01 F/mn) / 3616 CLIFF (1,29 F/mn)

Internet : <http://www.saint-gobain.com> • E-mail : actionnaires@saint-gobain.com • Reuter : SGOB.PA

N°Vert 0 800 32 33 33

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 28 JUILLET 1999

DÉLINQUANCE Une étude publiée dans la *Revue française de sociologie* souligne à quel point, s'agissant de l'insécurité, les statistiques officielles de la police ne rendent pas

compte de la réalité telle qu'elle est vécue par la population française. ● **UN DOUBLE PHÉNOMÈNE** explique pour une part ce constat : la propension à porter plainte diminue

tandis que le nombre d'agressions qui ne donnent pas matière à plainte, lui, augmente. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, Dominique Monjardet, sociologue au CNRS et

spécialiste des questions de police, explique les raisons pour lesquelles « la statistique policière mesure beaucoup plus l'activité de la police que le fait social de la délinquance ».

Il réclame la création d'un observatoire indépendant, interministériel, qui rassemblerait les données de la police, des hôpitaux et des enquêtes de victimation.

Les statistiques policières ne rendent pas compte de la réalité de l'insécurité

Pourquoi les données officielles concernant les agressions dont sont victimes les Français coïncident-elles aussi mal avec la réalité telle que la perçoivent les enquêtes de « victimation » ? Une équipe de sociologues éclaire d'un jour nouveau le débat sur la sécurité

LE MOINDRE débat sur la sécurité s'accompagne d'une querelle de chiffres. Or les chiffres viennent d'une seule source – la police – et ils ne reflètent qu'une partie des faits. Tout un pan de la réalité est de plus en plus ignoré, en raison d'un double mouvement : la propension à porter plainte diminue, tandis que le nombre d'agressions qui ne donnent pas matière à plainte, lui, augmente. Ainsi s'expliquerait le fossé grandissant entre les citoyens et les pouvoirs publics en ce qui concerne la sécurité. Telle est l'idée force d'une enquête intitulée *Mesurer le crime, entre statistiques de police et enquêtes de victimation (1985-1995)*, dont les résultats sont publiés dans la *Revue française de sociologie*.

Les auteurs de cette enquête entendent par « crime » non pas le meurtre, mais toute infraction, tout comportement menacé d'une peine de droit. Pour trouver des sources d'information indépendantes, ils se sont tout simplement adressés... à la population, en lui demandant si elle avait été victime d'agression ou de prédation – d'où le terme de victimation. Une première enquête avait été réalisée dans les années

1984-1985 par des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), auprès de 11 156 personnes, dont 2 076 s'étaient déclarées victimes. Dix ans plus tard, l'Insee, réalisant son enquête sur les conditions de vie des ménages, a accepté de rééditer l'opération auprès d'un échantillon de 5 786 ménages, représentant 1 701 victimes. Les chercheurs ont ainsi pu comparer les évolutions sur une décennie et confronter leurs résultats aux statistiques administratives.

VIOLENCES À RÉPÉTITION

Premier enseignement : en dix ans, le nombre d'agressions a été multiplié par deux, tandis que le nombre de victimes, lui, a augmenté de 48 %. Les victimes sont donc soumises à des violences à répétition. « *L'agression paraît concentrée sur certaines (petites) fractions de population soumises à un risque assez intense* », estiment les chercheurs. Un bémol doit d'emblée être posé : lorsque, dans une enquête, quelqu'un prétend avoir été agressé, une fois sur deux, il s'agit d'injures, une fois sur quatre, il y a

blessure physique, une fois sur vingt, cette blessure est suffisamment caractérisée pour justifier une hospitalisation ou un arrêt de travail. La plupart des agressions dont parlent les victimes ne sont donc pas susceptibles de figurer dans les statistiques officielles. « *Lors de la deuxième enquête, on a eu l'impression que les gens étaient de plus en plus sensibles, qu'ils appelaient "agression" ce qu'ils n'auraient pas appelé comme tel dix ans auparavant* », remarque Renée Zauber- man, l'un des quatre auteurs de

l'enquête. L'agression concerne particulièrement les hommes, mais le trait le plus caractéristique des victimes est leur jeunesse. L'enquête de l'Insee ne prend malheureusement pas en compte les moins de vingt ans. Reste que les 20-24 ans sont presque deux fois plus souvent victimes d'agressions que l'ensemble de la population interrogée : la proportion de personnes se disant victimes sur les années 1984 et 1985 était de 3,7 % ; chez les 20-24 ans, elle était de 6 %. En 1994 et 1995, la proportion est passée à

5,5 % pour l'ensemble de l'échantillon, et à 11,4 % pour les 20-24 ans.

Au milieu des années 90, le taux de victimation des ouvriers dépasse celui de tous les autres groupes socio-professionnels, ce qui n'était pas le cas dix ans auparavant. Les ouvriers sont suivis par les inactifs non retraités, probable effet de la survictimation de la jeunesse. Selon les chercheurs, l'agression se concentre sur quelques segments de population – les jeunes, d'origine populaire –, qui y sont soumis de manière répétitive. « *On peut se demander si, pour une bonne part, auteurs et victimes ne se ressemblent pas, tant pas leurs âges que par leurs catégories socioprofessionnelles : dans beaucoup de cas, il pourrait bien s'agir d'une querelle entre jeunes démunis* », notent les auteurs. Et si tel est le cas, la police n'en est pas informée. Car on entend parler des violences quand leurs protagonistes diffèrent. Les violences, bien plus nombreuses, entre protagonistes qui se ressemblent ne peuvent donc être mesurées que par le biais d'enquêtes.

Les données officielles, elles, portent sur la « *minorité de cas* » où agresseurs et agressés appar-

tiennent à des classes d'âge et à des milieux différents, ou de « *l'encore plus faible minorité* » d'agressions où le sang a coulé. « *A côté, estiment les chercheurs, se développe toute une petite violence cantonnée dans quelques milieux urbains et jamais dénoncée à la police... une certaine rugosité des relations sociales... pas toujours grave*. » Au total, jugent-ils, l'agression demeure un risque globalement exceptionnel. En 1994-1995, elle n'a jamais touché qu'une personne sur vingt (moins de 20 ans exclus), « *sauf dans certaines zones et pour certaines catégories sociales où elle finit par figurer dans l'univers habituel, tout en gardant, semble-t-il, un caractère mesuré* ».

La prédation, à laquelle les auteurs de l'enquête consacrent un long dévouement, fait au contraire figure de risque largement répandu. Les cambriolages et les vols concernant la voiture ont touché le quart de la population de plus de 19 ans en 1994 et 1995. Mais victimes d'agressions et victimes de prédations ne sont pas les mêmes : les premières vivent dans un environnement difficile, leur statut apparaît plus précaire en raison de leur position socio-économique ou de leur âge ; les secondes, par contraste, vivent dans un cadre protégé.

En conclusion, les chercheurs estiment qu'il y a urgence à développer les enquêtes de victimation et suggèrent notamment que les prochaines prennent en considération les 15-20 ans. Certes, l'enquête de victimation et la statistique administrative ne constituent pas deux mesures de la même chose. « *Il s'agit de comptages opérés auprès d'acteurs différents, situés à des moments différents et soumis à des logiques d'action qui ne coïncident pas*. » Mais les deux sont complémentaires. « *Organiser leur face-à-face permet d'explorer l'entre-deux : ce qui se passe entre le moment où quelqu'un s'estime victime et celui où le policier enregistre éventuellement l'incident*. »

M.-P. S.

★ *Mesurer le crime, entre statistiques de police et enquêtes de victimation (1985-1995)*, par Philippe Robert, Renée Zauber- man et Marie-Lys Pottier, du Centre de recherches sociologiques sur les droits et les institutions pénales, et Hugues Lagrange, de l'Observatoire sociologique du changement, *Revue française de sociologie*, avril-juin 1999.

Dominique Monjardet, sociologue au CNRS

« La statistique officielle de la délinquance est un mythe »

« **Comment les policiers réagissent-ils face aux enquêtes de victimation ?**

– Il est très difficile pour eux de dire que ce n'est pas sérieux, mais en même temps, ça ne leur plaît pas du tout. Les bons policiers n'ont rien contre ces enquêtes, les autres sont réservés. Ceux qui sont ouverts et intelligents sont nombreux, mais on est encore massivement dans une logique de tour d'ivoire. Je n'ai pas trace de contestation véhémente. On est toutefois très loin du système britannique, où le ministère de l'intérieur organise périodiquement une enquête de victimation à l'échelle nationale.

– **Comment expliquez-vous ces réticences ?**

– Une corporation voit s'ouvrir des brèches dans son monopole de compétence. Les enquêtes de victimation fournissent un autre savoir que le sien, et mettent en cause son propre savoir puisque les taux sont complètement différents. Elles mettent en évidence ce que l'on sait dans les cercles policiers, mais qui est totalement méconnu à l'extérieur, à savoir que la statistique policière mesure beaucoup plus l'activité de la police que le fait social de la délinquance.

– **Qu'apporte la comparaison entre les statistiques policières et les enquêtes de victimation ?**

– La comparaison dit des choses essentielles sur l'activité de la police, sur ce à quoi elle s'intéresse au premier chef, sur la façon dont elle accueille le public. Elle relativise considérablement le savoir, et donc le monopole de compétence de la police. Elle montre que la police se concentre sur certaines catégories de crimes et de délits, comme la drogue et les crimes de sang, au détriment de ce qui intéresse tout autant la population, à savoir les agressions, qui sont très peu rapportées dans les statistiques officielles. Un des effets ravageurs de l'enquête de victimation, est la mise en évidence d'une réalité : la police a ses priorités. Ce qui, en soi, n'est pas condamnable mais pose la question de savoir qui débat de ces priorités, qui les fixe.

– **Comment les policiers eux-mêmes considèrent-ils les statistiques officielles ?**

– Aux yeux des policiers, la statistique joue un rôle de contrôle de l'activité, de l'efficacité. Il y a quelques années, j'avais suivi une inspection des services en province. Dans une commune de l'Aveyron, la délinquance avait baissé de 25 % en un trimestre. Dans une ville de Saône-et-Loire, elle avait augmenté de 30 % en un an. L'explication était la même dans les deux cas : des bruits

avaient couru, comme quoi le commissariat était menacé de fermeture. Dans le premier, le personnel avait décidé de ne plus rien faire, il décourageait la population de porter plainte. Dans le second, il avait au contraire voulu montrer qu'il était indispensable. Ces cas m'avaient frappé parce qu'ils montraient bien la plasticité des chiffres.

– **Les chiffres de la délinquance ne reflètent donc pas, selon vous, la réalité ?**

– Si, par hypothèse, on améliore l'accueil et la relation de confiance entre la police et la population, les dépôts de plaintes vont augmenter, et donc la délinquance apparente aussi. La statistique officielle est un outil pervers puisqu'elle laisse croire que la délinquance augmente là où la police fait des efforts d'accueil méritoires. Il ne s'agit pas de faire le procès des policiers. Mais de dire que leur instrument de comptabilité est extrêmement dangereux, parce que beaucoup trop soumis à des impondérables. On confond deux notions : l'activité policière et le phénomène de la délinquance. La statistique officielle de la délinquance est un mythe. Elle aurait dû rester à usage interne. Il y a eu transformation d'un instrument de comptabilité de l'activité policière en un instrument de mesure de l'état de la société. Or il n'y a pas de rapport automatique entre les deux.

– **L'enquête de victimation reflète-t-elle mieux la réalité ?**

– Pas du tout. L'enquête de victimation construit son objet à sa façon, comme les statistiques policières. C'est la confrontation des deux qui permet un savoir plus assuré.

– **A qui faut-il donc se fier ?**

– Il faut prendre conscience que la délinquance, et donc le taux de délinquance, ne sont pas entièrement susceptibles d'une mesure objective, absolue. Ce qui est agression pour vous ne l'est pas pour moi, et inversement. Il n'existe pas de compteur unique, chacun a le sien, qui a son degré de vérité. Il faut donc multiplier les sources. Il est urgent de créer un observatoire indépendant, interministériel, qui rassemblerait les chiffres de la police, des hôpitaux, des enquêtes de victimation, etc. Ce qui permettrait de confronter le taux de délinquance policier à d'autres chiffres et produirait une appréhension plus solide et moins polémique du phénomène. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

★ Dominique Monjardet est l'auteur de *Ce que fait la police* (La Découverte, 1996, 125 F).

Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, d'Action directe au mariage à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

L'OFFICIER d'état civil – un conseiller municipal communiste de Fleury-Mérogis (Essonne) – portait chemise rouge. Une surveillante a pris des photos avec un appareil jetable. Et Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan, les chefs de file d'Action directe, sont ressortis de la rudimentaire salle de cérémonies unis par les liens du mariage.

Soustrayant ceux qui la su- bissent à la vie réelle, la prison n'empêche pas d'écrire, de lire, d'aimer. Et de s'unir, si tel est le désir, quelles qu'en soient les raisons. Une vingtaine de mariages sont célébrés chaque année à la maison

d'arrêt de Fleury. Et celui des deux militants d'Action directe, mardi 29 juin, s'il scella près de vingt années de partage affectif et idéologique, marqua aussi l'aboutissement de dix-huit mois de chicanes administratives, signes d'une attention toujours particulière à leur égard.

Avec Joëlle Aubron et Georges Cipriani, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan (aujourd'hui âgés de quarante et un et quarante-six ans) ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pour les assassinats, en janvier 1985, du général Stéphane Audran et, en novembre 1986, de l'ancien PDG de Renault, Georges Besse. Arrêtés en février 1987, ils sont écroués depuis maintenant plus de douze ans.

Renvoyés dans l'inconscient collectif à l'archétype du terroriste politique et sanglant, répertoriés parmi les trois à quatre cents « *détenus particulièrement surveillés* » (DPS), les militants d'Action directe ont, au long de leur parcours carcéral, connu des conditions de détention d'exception, parmi lesquelles, au lendemain de leur arrestation, un régime d'isolement total, que le Syndicat de la magis-

trature avait alors estimé « *assimilable à une torture et à un traitement inhumain et dégradant au regard de la Convention européenne de sauvegarde des libertés* ». Les détenus protestèrent eux-mêmes par deux très longues grèves de la faim, qui finirent par faire plier les autorités judiciaires.

L'ARCHÉTYPE TERRORISTE

Douze ans plus tard, insensiblement à l'usure du temps carcéral, l'archétype terroriste, dans les mailles administratives et politiques, semble toujours opérant. Si la situation pénitentiaire des deux hommes est réglée depuis cinq ans (Jean-Marc Rouillan est écroué à la centrale de Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées, Georges Cipriani à Ensisheim dans le Haut-Rhin, où il serait atteint de troubles psychiques), celle des femmes, en revanche, demeure toujours anormale. Condamnées définitivement en 1994, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, incarcérées à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, n'ont toujours pas été affectées dans une maison centrale ou un centre de détention, établissements mieux adaptés aux longues peines. Pourquoi ? Le ministère de la justice, dont dépend directement leur dos-

sier, ne souhaite pas « *communiquer officiellement sur les affectations des détenus* ».

Les deux femmes connaissent toujours l'isolement en cellule, de jour comme de nuit, assorti de mesures spécifiques : « *Elles ne peuvent communiquer entre elles qu'au cours des seuls temps de promenade*, relate leur avocate, M^e Marie-Paule Pioli. *Elles ne peuvent toujours pas participer ensemble aux mêmes activités et elles doivent changer de cellule tous les deux mois. Une fouille est aussi organisée mensuellement*. » Leurs permis de visite sont toujours distillés avec une extrême parcimonie. En août 1998, elles ont écrit à Elizabeth Guigou, suggérant des lieux de transfert possibles au regard de critères familiaux. Elles ont aussi fait part de leur crainte qu'on ne profite de ce changement pour les séparer. Le courrier est resté sans réponse.

De même, après que Nathalie Ménigon fut victime d'un accident cardio-vasculaire fin 1996 et se mit à souffrir de dépression, Jean-Marc Rouillan, de sa centrale de Lannemezan, chercha à la joindre téléphoniquement. En vain. En maison d'arrêt, nul ne peut être joint au téléphone. C'est alors qu'advint pro-

gressivement, semble-t-il, l'idée du mariage. Une façon de rappeler, dans le même temps, les promesses de parloirs communs faites officieusement en 1989 par le pouvoir aux militants d'Action directe pour qu'ils cessent leur grève de la faim, lorsqu'ils revendiquaient un statut de prisonniers politiques que le droit français ne reconnaît pas.

Mais, affaire théoriquement privée qui aurait pu ne durer que le temps de ce que valent les certificats pré-nuptiaux (deux mois), le mariage de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan prit secrètement quelques accents d'affaire d'Etat. Les futurs époux, « camarades » et compagnons depuis l'aube des années 80, ont prévenu les autorités judiciaires de leur volonté de s'unir civilement en janvier 1998. Il s'est trouvé tout d'abord curieusement un magistrat du parquet d'Evry pour méconnaître son droit et leur expliquer, dans l'erreur, qu'un condamné ne pouvait pas se marier. Puis on buta sur le nom des témoins. On s'enlisa. Hélyette Besse, baptisée en son temps « *la mamma* » d'Action directe, aujourd'hui presque septuagénaire, fut déclarée *persona non grata*.

Seuls les bénéficiaires de permis de visite pouvaient espérer accéder à la salle des mariages. Ce qui limita sérieusement les prétendants à la fonction.

L'administration donna finalement son accord sur deux noms en mars et délivra un permis exceptionnel d'une journée pour le témoin de Nathalie Ménigon. Patients, les futurs mariés présentaient leur sixième certificat pré-nuptial remis à jour. Le secret fut bien gardé. Le procureur d'Evry ordonna la non-publication des bans et la mairie de Fleury garde encore jalousement les nom et prénom de l'officier d'état civil. Quelques jours avant le mariage, Jean-Marc Rouillan fut transféré de Lannemezan à Fleury sous escorte dûment renforcée. Il retrouva Nathalie Ménigon, qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. Cérémonie. Echange de consentements. Le mariage, commente le ministère, ne devrait rien changer dans l'im-médiat. Alors, les deux condamnés à la détention perpétuelle eurent droit à cet instant suspendu dans la masse du temps de l'enferme- ment. Un parloir dit « *prolongé* » : une heure.

Jean-Michel Dumay

I S T H

Enseignements Supérieurs Privés

DROIT/SCIENCES ÉCO.

- ✓ **Stage intensif**
(du 3 au 28 août)
- ✓ **Sessions annuelle/
semestrielle**

Tél. : 01 42 24 10 72

Les premiers centres de diagnostic génétique pré-implantatoire sont autorisés en France

De plus en plus de maladies peuvent bénéficier de cette technique

Un arrêté autorisant la création des deux premiers centres français de diagnostic pré-implantatoire (DPI) doit être publié prochainement au

Journal officiel. Cette technique permet à un couple présentant un risque de donner naissance à un enfant porteur d'une anomalie gé-

nétique et ayant recours à une fécondation in vitro de sélectionner un embryon indemne de cette pathologie.

DANS quelques jours devrait être publié au *Journal officiel* un arrêté du secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale autorisant l'ouverture des deux premiers centres français de diagnostic pré-implantatoire (DPI). Cet arrêté fait suite à un avis favorable de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction et du diagnostic prénatal.

Il concerne deux équipes : la première comprend des généticiens de l'hôpital Necker-Enfants malades (équipe du professeur Arnold Munnich) et des cliniciens de l'assistance médicale à la procréation de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (équipe du professeur René Frydman) ; la seconde, à Strasbourg, est dirigée par les professeurs Jean-Louis Mandel et Israël Nisand. Dans les deux cas, il s'agit d'équipes spécialisées de renom international. D'autres autorisations pourraient, dans les prochains mois, être accordées.

Le DPI consiste à analyser certaines régions du patrimoine gé-

nétique d'une cellule prélevée sur un embryon humain conçu au préalable à partir de la technique de la fécondation in vitro. Il a pour objectif la recherche de la présence ou de l'absence d'une mutation génétique spécifique sur cet embryon créé à partir de cellules sexuelles d'un couple présentant un risque élevé de donner naissance à un enfant porteur d'une anomalie transmissible de manière héréditaire. Grâce au DPI, seuls les embryons indemnes de l'anomalie recherchée sont, ultérieurement, placés dans l'utérus de la future mère, les autres étant détruits.

ÉVITER L'IVG

Fruit des dernières avancées de la génétique moléculaire, cette technique permet d'éviter à la femme concernée d'avoir recours à une interruption de grossesse, pratique habituellement mise en œuvre lorsqu'un diagnostic de maladie héréditaire est posé durant la gestation à partir des techniques du diagnostic anténatal. Au début des années 90, à l'occa-

sion des débats qui avaient précédé la promulgation des premières lois de bioéthique, une vive controverse avait opposé partisans et adversaires du DPI.

Les premiers ne voyaient là qu'une amélioration substantielle de la technique du diagnostic anténatal ; les seconds expliquaient haut et fort qu'il s'agissait d'une méthode potentiellement eugéniste dans la mesure où elle permettrait, pour la première fois, d'effectuer un « tri génétique » des embryons humains.

Ces derniers temps, cette controverse semble avoir perdu de son intensité, le nombre des adversaires du DPI dans les milieux de l'assistance médicale à la procréation étant considérablement moins élevé que celui de ses partisans. Ce débat très hexagonal est en grande partie à l'origine du retard pris par la France dans ce domaine (des centres de DPI existent depuis plusieurs années à Londres, Bruxelles ou Barcelone).

Fin juin, il était apparu, lors du congrès de la Société européenne d'embryologie et de médecine de

la reproduction (ESHRE), que les maladies génétiques transmissibles pouvant faire l'objet d'un DPI sont de plus en plus nombreuses. On compte ainsi d'ores et déjà plusieurs dizaines de pathologies graves (myopathies, retards mentaux d'origine génétique, etc.) pouvant bénéficier d'un tel examen diagnostic. Il y a peu, cette technique a, pour la première fois, été mise en œuvre pour une affection sanguine – la drépanocytose –, que l'on sait par ailleurs traiter (*Le Monde* du 25 juin).

En Italie, le DPI est, d'autre part, utilisé par une équipe italienne de Bologne pour trier, chez les femmes âgées exposées à un risque élevé de fausses couches, les embryons indemnes des anomalies chromosomiques à l'origine de ces accidents obstétricaux. L'objectif n'est plus ici la prévention de la naissance d'un enfant atteint d'une maladie génétique grave, mais l'amélioration, chez certaines femmes, des possibilités de procréation.

Jean-Yves Nau

La Cour de cassation blanchit un avocat condamné pour outrage à magistrats

CINQ ANNÉES de résistance et une foi paradoxale en la justice auront été nécessaires à l'avocat niçois Miguel Grattirolo pour recouvrer son honneur, en même temps que le droit d'exercer librement sa profession. Dans un arrêt rendu le 8 juin, la chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé « en toutes ses dispositions » une décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui, en 1996, lui avait infligé une peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis assortie d'une amende de 10 000 francs pour outrage à magistrats.

Cette décision marque, pour l'avocat, une revanche éclatante contre la juridiction niçoise : celle-ci avait multiplié pressions et procédures à son encontre depuis qu'il avait émis, en marge d'une affaire de pédophilie, des soupçons contre des magistrats de cette ville.

Tout avait commencé en 1994, par un dossier tristement banal : l'affrontement de deux anciens époux pour la garde de leur enfant. La fillette, prénommée Lauriane, s'était plainte d'attouchements et de sévices, qu'elle attribuait au concubin de sa mère. Plusieurs médecins avaient constaté sur son corps la présence d'ecchymoses. Défenseur du père, M^e Grattirolo avait tenté, à de nombreuses reprises, de saisir la justice. Au parquet, il s'était heurté à l'incompréhension, puis à une certaine agressivité. Fille d'un ancien avocat général près la Cour de cassation, la mère de Lauriane bénéficiait, de toute évidence, d'un préjugé favorable. Lorsque son client commença à protester publiquement contre la « partialité » des juges niçois, l'avocat essuya une première contre-attaque. Le 7 avril 1994, le bâtonnier de Nice lui ordonna par écrit de « bien vouloir [se] décharger de la défense », dès lors que le père de l'enfant « persistait dans la mise en cause de magistrats et auxiliaires de justice ». Pour avoir refusé d'obtempérer, l'avocat fut l'objet de poursuites disciplinaires, qui aboutirent à sa suspension.

« FÊTES » À CARACTÈRE PÉDOPHILE

Il y eut pire encore. Après de multiples attaques émanant du procureur en personne, Paul-Louis Aumeras – aujourd'hui procureur général à Montpellier –, l'avocat se vit soupçonné, dans un autre dossier, d'avoir aidé l'une de ses clientes à « enlever » son enfant et fut mis en examen pour « complicité de soustraction d'enfant ». Il écrivit alors à son juge, le 15 février 1995, la lettre par laquelle le scandale devait arriver. Il y réclamait « qu'une enquête soit ordonnée », affirmant avoir « été amené à connaître », dans l'affaire de la petite Lauriane, « de l'existence d'un réseau de prostitution enfantine im-

pliquant peut-être des magistrats niçois ». « Je suis conduit à penser, concluait-il, que le fait d'être au courant de ce problème de pédophilie est lié à ce comportement atypique des autorités » (*Le Monde* du 9 avril 1996).

La dénonciation ne mentionnait aucun nom, mais elle avait un fondement précis : les déclarations effectuées par Lauriane elle-même, au mois de juin 1994, devant un expert psychologue américain. La fillette avait alors relaté les « fêtes » à caractère pédophile où l'aurait entraînée sa propre mère, en présence de « juges de Nice ». Le courrier de l'avocat provoqua l'ire du procureur Aumeras : décrétant que se trouvaient explicitement accusés « tous les magistrats ayant connu du droit de garde de l'enfant » – au premier rang desquels il se comptait lui-même –, le chef du parquet engagea aussitôt des poursuites contre l'auteur de cette « mise en cause outrageante ». Au terme d'une procédure rondement menée, le tribunal de Nice condamna M^e Grattirolo à un an de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende – peine qui ne fut que légèrement atténuée en appel.

« PROPOS LITIGIEUX »

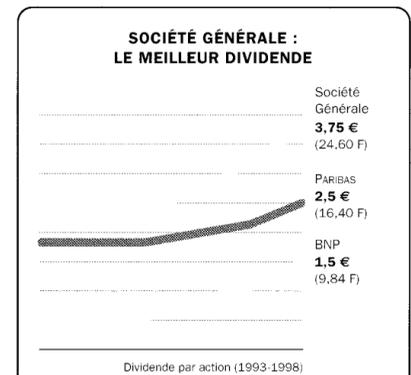
Dans son arrêt du 8 juin, la Cour de cassation a estimé que l'avocat avait été indûment privé de « l'immunité » attachée à « l'exercice des droits de la défense », dans la mesure où « les propos litigieux n'étaient pas étrangers » aux circonstances de sa mise en examen. La condamnation de M^e Grattirolo a ainsi été cassée, sans même que le dossier soit renvoyé devant une autre juridiction. Un an plus tôt, le 28 avril 1998, la haute juridiction avait donné à l'avocat une première raison d'espérer, en déclarant illégales les poursuites disciplinaires dont il avait été l'objet. « Aucune disposition, rappelait la chambre criminelle, ne confère au bâtonnier le pouvoir de donner injonction à un avocat de se dessaisir d'un dossier. »

Entre-temps, l'enquête d'un juge d'instruction de Grasse avait attesté l'existence de liens privilégiés entre la mère de Lauriane et un magistrat du parquet de Nice, accréditant les soupçons initiaux de « partialité » (*Le Monde* des 7 septembre 1996 et 14 mars 1997). Ces faits ont – pour partie au moins – suscité l'ouverture d'une enquête interne, confiée par la chancellerie à l'inspection générale des services judiciaires. Les résultats de cette enquête, effectuée à la fin 1998, n'ont pas été rendus publics. Aucun juge n'a jamais été chargé de vérifier les déclarations de Lauriane.

Hervé Gattegno

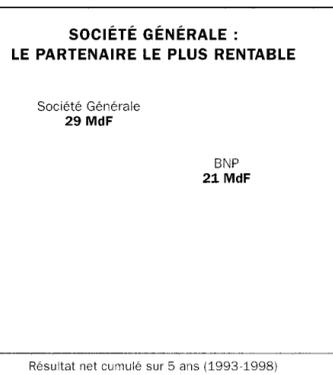
ACTIONNAIRES DE PARIBAS

Choisissez SG PARIBAS le projet le plus créateur de valeur



+ DE DIVIDENDE

Depuis 1993, Société Générale et PARIBAS ont toujours versé plus de dividendes que la BNP. Ainsi, sur la période 1993-1998, l'actionnaire de PARIBAS a perçu un dividende supérieur de 49 % à celui qu'il aurait obtenu sur la base des parités d'échange proposées par la BNP.



+ DE RÉSULTAT

Sur les cinq dernières années, le résultat net de Société Générale est supérieur à celui de la BNP. Pour l'avenir, le projet SG PARIBAS prévoit une croissance moyenne du résultat net de 18 % par an d'ici 2001. Les projets de la BNP prévoient une croissance moyenne de 15 % seulement d'ici 2002.

Vous avez jusqu'au 6 août pour apporter vos actions à l'offre de Société Générale

Conformément à la recommandation du Conseil de surveillance de PARIBAS du 12 juillet 1999. Vous pourrez profiter :

• **d'une offre numéraire : 5 actions Société Générale + 75 euros (491,97 F) pour 8 actions PARIBAS,**

• **ou de la fiscalité des OPE : 2 actions Société Générale pour 3 actions PARIBAS.**

Il vous suffit de renvoyer le document correspondant à l'offre de Société Générale à votre banque ou à votre intermédiaire financier habituel.

• **Ne remplissez pas le document correspondant à l'offre de la BNP qui vous a été adressé par votre banque ou par votre intermédiaire financier habituel.**

PARIBAS

PARIBAS Actionnaires
Numéro vert : 0 800 051 788
www.projetsgparibas.com

Une note écrite par la COB, relative aux nouveaux termes de l'offre publique d'échange de Société Générale sur Paribas ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-914 en date du 30 juin 1999, et une note en réponse à l'offre publique d'échange de la BNP ayant reçu le visa n° 99-412 en date du 16 avril 1999, ainsi que la note en réponse à la surenchère de la BNP ayant reçu le visa n° 99-968 en date du 13 juillet 1999 et son complément de note en réponse ayant reçu le visa n° 99-996 en date du 19 juillet 1999 sont à la disposition du public, sans frais, auprès de Paribas.

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 28 JUILLET 1999

Le cœur gros des métallos de la Navale

Le « Havre 99 » vient de se terminer. Les ouvriers des chantiers navals ont regardé de loin cette grande fête maritime, hymne aux bateaux qu'ils ont construits. Ils attendent leur lettre de licenciement qui signe la fin d'une histoire intime entre la ville et son industrie phare

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

A l'écart de la foule, l'ancien mate-lot évoque le temps des cheminées rouges et de la coque peinte en noir. « Là, c'était le salon des premières », se souvient-il, le doigt tendu vers l'arrière du paquebot. André a passé dix ans à bord du *Norway*, à l'époque où il s'appelait encore *France*. « Il était plus beau avant, soupire sa femme. La silhouette était plus fine, il n'y avait pas toutes ces coursives rajoutées. »

Comme des milliers de Havrais, le couple est descendu sur la pointe de Floride, lundi 19 juillet, pour s'attarder quelques instants à l'ombre d'un navire qui a fait la fierté du port avant d'être repeint en bleu et d'être « vendu aux Norvégiens, parce que le gouvernement n'en voulait plus ». « Dans les années 50 , il n'y avait pas un membre de la famille ou un voisin qui ne travaillait pas sur un transatlantique ou dans une compagnie maritime, poursuit le retraité. Quand les paquebots arrivaient, il y avait une activité folle. La ville a été profondément marquée par ses chantiers navals et ses compagnies maritimes. »

A quelques centaines de mètres, un autre bâtiment norvégien est amarré au même quai. Celui-ci ne fait pas partie du « Havre 99 », la grande fête maritime organisée du 15 au 21 juillet. Personne ne le visite, et pourtant toute la ville a entendu parler du *Stolt-Achievement*, le dernier bateau construit par les Ateliers et Chantiers du Havre (ACH). Flam-bant neuf, le « chimiquier maudit » s'apprête à être livré à son amateur, avec deux ans de retard. A son bord, une poignée de soudeurs s'active sur les finitions, la mort dans l'âme. Le 2 août, 120 des 683 salariés des

ACH vont recevoir leur lettre de licenciement. Les autres seront congédiés par vagues de cent au cours de l'été. Avec les intérimaires, les contrats de chantier et les sous-traitants, c'est plus de 2 500 personnes qui vont être touchées par la fermeture définitive du dernier chantier naval havrais, en juin 2000. « Un véritable gâchis industriel et financier », résume Etienne Jones, le directeur des ressources humaines des ACH.

« CE BATEAU, C'EST DE L'OR »

Loin de la fête, sur le site de Gra-ville, dans la zone industrielle du Havre, une centaine d'ouvriers achèvent la coque du deuxième des trois chimiquiers commandés aux ACH en 1995. « Ils l'ont appelé *Perseverance*, rapporte un soudeur. C'est vraiment se foutre de nous. » Les difficultés des ACH – deuxième chantier naval civil, après celui d'Alstom à Saint-Nazaire – sont apparues à la fin de 1996, à la suite d'une série de

revers accumulés lors de la construction du premier chimiquier. Le choix désastreux des sous-traitants, la désinvolture de la direction, l'inadaptation du chantier à ce type inédit de navire et les exigences « démesurées » de l'armateur expliquent en partie la transformation d'une commande providentielle en « accident industriel ».

« Ce bateau, c'est de l'or », commente Adrien, un monteur qui travaille aux ACH depuis vingt-huit ans.« Pour le prix d'une 2CV, les Norvégiens vont recevoir une *Rolls-Royce*. » L'ouvrier en veut pour preuve les innombrables traces de craie qui recouvrent la coque et les blocs métalliques prêts à être assemblés. Autant de retouches signalées par les « no-good », les inspecteurs tatillons de l'armateur norvégien qui ont obligé les ouvriers à refaire des milliers de pièces. « J'ai vu des mecs figurer leurs soudures au papier de verre, rapporte Adrien. Même dans

Des victimes de l'amiante

Depuis six mois, Amand Pitte ne peut plus dormir sur le dos. Il souffre d'asbestose et de mésothéliome primitif, c'est-à-dire d'un cancer primaire de la plèvre, du péricarde. Deux maux avec une même origine : l'amiante. Pendant trente-neuf ans, M. Pitte a travaillé pour les Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), comme menuisier de bord. « L'amiante, c'était le matériau idéal pour la Navale, rapporte-t-il. Tous les corps de métier l'utilisaient, pour isoler les cabines ou comme matelas de protection. Au bout de vingt ou trente ans, ça donne le cancer du poumon. C'est très long, ça pousse comme du corail. » Après avoir découvert sa maladie à la suite d'une visite médicale, M. Pitte décide de créer l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante, l'Adeva 76, qui compte aujourd'hui 143 membres. « Nous sommes beaucoup plus nombreux à être touchés, assure-t-il. Mais les anciens des ACH préfèrent ne pas savoir qu'ils sont atteints. » Depuis mai 1997, M. Pitte se bat pour que les salariés des constructions navales puissent être intégrés, au même titre que les dockers, parmi les victimes reconnues de l'amiante.

Quatre siècles d'histoire maritime

zeline. Avec les frères Caillard, inventeurs pour la marine des premiers treuils à vapeur, ces grandes familles d'industriels vont multiplier les innovations techniques.

En 1830, Augustin Normand fait naviguer un navire en bois avec la vapeur. Sept ans plus tard, *L'Etoile*, le premier navire doté d'une coque en fer, sort des chantiers Normand. En 1832, Frédéric Sauvage dépose le brevet de la propulsion par hélice. Augustin Normand reprend le projet en créant une hélice à plusieurs pales et lance, en 1842, le *Napoléon*, premier bâtiment équipé d'une hélice, qui devient le navire le plus rapide au monde (11 nœuds).

L'ÂGE D'OR DES GRANDES COMPAGNIES

Plus de quatre-vingts navires de guerre sont ainsi lancés du Havre de 1871 à 1906. Peu à peu, les coques en fer équipent les longs voiliers transatlantiques. Quand il fallait quarante-cinq jours en 1842 pour faire Le Havre-New York avec un brick ou un trois-mâts, il n'en faut plus que dix, vingt ans après, sur le *Ville-de-Paris*, à hélice. En 1912, le premier *France* traverse l'Atlantique en cinq jours et douze heures.

Les progrès techniques s'accompagnent aussi d'une expansion commerciale sans précédent. C'est l'âge d'or des grandes compagnies maritimes, qui ont leur port d'attache au Havre. Spécialisée dans le commerce avec l'Amérique, la Compagnie générale transatlantique, future CGM, est créée en

A. Ga.

même proposé d'habiller des magnums à leur goût.

Tirant la leçon du début des années 90, quand ils avaient augmenté imprudemment de quelque 50 % les prix pour se retrouver ensuite avec des stocks énormes dans les chais, les producteurs veulent cette fois-ci raison garder. « On se contentera d'un coup de pouce de 10 % à 20 %, pas plus, mais on ne contrôle pas le commerce de détail... », affirme Daniel Lorson. Une hausse qui profitera essentiellement aux champagnes premiers prix. Impossible de trouver désormais une bouteille à moins de 70 francs.

« IL FAUT RESTER PRUDENT »

Quand un acheteur demande 200 bouteilles, il s'entend répondre : 180, pas davantage ! En tout cas, qu'on se rassure : pas de risque de bogue du pétillant. Les négociants ont déjà déstocké en mettant sur le marché les vins de 1993 et 1994. De 315 millions à 320 millions de bouteilles pourraient être vendus cette année, contre 292 millions en 1998 et... 216 millions en 1991, dans la tourmente.

Comme si le passage à l'an 2000 ne suffisait pas pour attiser l'optimisme, la récolte 1999 se présente sous les meilleurs auspices. « Le potentiel est là, on s'attend à une vendange de qualité et bonne en quantité », assure Michel

1854, bientôt suivie, en 1865, par la Compagnie navale et commerciale péninsulaire, et en 1872 par la Compagnie des Chargeurs.

Après la seconde guerre mondiale, la Seine-Maritime paie au prix fort la décision politique de réduire les capacités françaises de construction navale. A la suite des regroupements européens dans le charbon et l'acier, le Livre blanc de 1959 prône une réduction de huit à cinq du nombre des grands chantiers français et un abaissement de 30 000 à 17 000 du nombre de salariés dans les constructions navales. Les chantiers de Rouen, Dieppe et du Trait ferment les uns après les autres, victimes de la construction européenne, des investissements financiers de plus en plus lourds et de la concurrence des chantiers étrangers.

A partir de 1976, la crise touche les chantiers de réparations, qui fermeront au Havre dix ans plus tard. La flotte des paquebots disparaît peu à peu et le *France*, qui faisait la fierté de la ville, est racheté en 1979 par les Norvégiens. Les deux chantiers de la ville, progressivement concentrés autour des Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), ont cru pouvoir tenir par l'innovation technologique et la conception de navires exceptionnels, comme la construction à partir de 1984 de cinq paquebots à voile. Sur ce marché en pleine expansion, les ACH n'auront pas su profiter de leur avance.

fiche de la CGT. Depuis des mois qu'il passe devant, Jean-Denis Dupéroux n'y prête plus attention. Secrétaire du comité d'entreprise, à longueur de journée il explique aux ouvriers désemparés les différentes mesures de reclassement. « Le plus difficile, c'est ceux qui me demandent ce que je ferais à leur place, confie-t-il. Nous n'avons tous connu que la Navale. Pour nous, dehors, c'est la jungle. »

Pour l'ancien enfant de chœur, qui allait baptiser les navires avec le curé,

575 millions de francs pour l'extension du port

L'extension du port autonome du Havre sera financée par l'Etat à hauteur de 575 millions de francs (87,6 millions d'euros), hors enveloppe du contrat de plan avec la Haute-Normandie. L'annonce a été faite par le gouvernement au comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (*Le Monde* du 24 juillet). L'enveloppe, à laquelle s'ajoutent 130 millions de francs pour des investissements routiers et ferroviaires, devrait représenter un cinquième des investissements prévus (2,6 milliards de francs) dans la première tranche. L'objectif du projet Port 2000 est d'accroître la part du Havre dans le trafic des conteneurs face à ses concurrents européens, notamment Anvers et Rotterdam. Il prévoit le creusement de nouveaux bassins et quais servant au déchargement des grands navires en créant un « port rapide » articulé avec une ligne de ferroutage (transport par remorques routières acheminées par wagons). Les travaux devraient débiter avant la fin de 2000.

Plusieurs villes enregistrent des pics de pollution à l'ozone

Plusieurs villes enregistrent des pics de pollution à l'ozone

L'ENSOLEILLEMENT et l'absence de vent, conjugués avec la circulation automobile, ont provoqué, lundi 26 juillet, des pics de pollution à l'ozone dans plusieurs agglomérations, notamment à Bordeaux, Saint-Etienne et dans les Bouches-du-Rhône. Sur une échelle de 3, le niveau 2 d'alerte, fixé à 180 microgrammes d'ozone par mètre cube, a été déclenché pour informer la population, notamment les personnes sensibles, des mesures de protection à prendre.

L'épisode de pollution le plus important a été enregistré à Saint-Etienne, où la concentration d'ozone a atteint 252 microgrammes par mètre cube d'air. A Bordeaux, la pollution par l'ozone a atteint 203 microgrammes par mètre cube pendant plusieurs heures. Dans les Bouches-du-Rhône, le seuil des 180 microgrammes par mètre cube a été dépassé, pour la cinquième fois en neuf jours, notamment à Vitrolles, Aix-en-Provence et Aups.

L'ozone résulte de la transformation, sous l'effet du soleil, des dioxydes d'azote émis par l'industrie et la circulation routière. Les concentrations les

« construire des bateaux, c'était faire reconnaître son savoir-faire au monde entier ». « La seule chose dont on n'est pas fier, c'est que la tradition s'est arrêtée avec nous, soupire-t-il. Après 450 ans de Navale, ça a du mal à passer. C'est pour ça que c'était si important qu'on travaille jusqu'au bout, pour que les salariés ne portent pas le chapeau de la fermeture. »

Comme la plupart de ses collègues, le traceur de coques n'a pas souhaité participer à la manifestation « Havre 99 ». « Ici, on n'a pas trop le moral pour aller faire les beaux et tenir un stand, lâche-t-il. On ne peut pas nous jeter comme des mal-propres pour nous inviter ensuite à célébrer les noces du Havre et de la mer. »

Avant d'être embauché dans les ateliers de réparation navale, Marius Bastide déchargeait les bagages des paquebots qui faisaient escale au Havre. Dans son salon, l'ancien secrétaire général CGT de l'entreprise Caillard a accroché une immense photo de navire au-dessus de la cheminée. « Pour notre génération, les ACH représentaient l'image même du passé de la ville ancré sur son histoire maritime, raconte-t-il. C'est pourquoi nous vivons une situation de choc et de rupture. Avec les chantiers, c'est tout un monde dominé par des grands ensembles industriels qui disparaît, un monde où se créaient un esprit et des réflexes collectifs beaucoup plus forts qu'aujourd'hui. De génération en génération, c'est là qu'on se transmettait la mémoire industrielle et celle des avantages acquis. »

La ville ne va pas mourir, assure le retraité. Il lui reste le pétrole, la raffinerie, les activités portuaires, les dockers, un tertiaire qui se développe et une université. « C'est notre poumon historique, notre poumon de la mémoire, qui s'arrête », lâche-t-il d'une voix sourde.

Alexandre Garcia

Plusieurs villes enregistrent des pics de pollution à l'ozone

L'ENSOLEILLEMENT et l'absence de vent, conjugués avec la circulation automobile, ont provoqué, lundi 26 juillet, des pics de pollution à l'ozone dans plusieurs agglomérations, notamment à Bordeaux, Saint-Etienne et dans les Bouches-du-Rhône. Sur une échelle de 3, le niveau 2 d'alerte, fixé à 180 microgrammes d'ozone par mètre cube, a été déclenché pour informer la population, notamment les personnes sensibles, des mesures de protection à prendre.

L'épisode de pollution le plus important a été enregistré à Saint-Etienne, où la concentration d'ozone a atteint 252 microgrammes par mètre cube d'air. A Bordeaux, la pollution par l'ozone a atteint 203 microgrammes par mètre cube pendant plusieurs heures. Dans les Bouches-du-Rhône, le seuil des 180 microgrammes par mètre cube a été dépassé, pour la cinquième fois en neuf jours, notamment à Vitrolles, Aix-en-Provence et Aups.

L'ozone résulte de la transformation, sous l'effet du soleil, des dioxydes d'azote émis par l'industrie et la circulation routière. Les concentrations les

Luc Bronner

SOS Loire vivante fête ses dix ans

L'ASSOCIATION SOS LOIRE VIVANTE, dont le siège se trouve à Nantes, organise, à partir du mercredi 28 juillet et pour cinq jours, des rencontres à Serre-de-la Fare (Haute-Loire), à l'occasion de son 10^e anniversaire. L'organisation, qui lutte contre les grands projets d'aménagement du fleuve, vient de recevoir, selon ses propres termes, « le plus beau cadeau » d'anniversaire : l'abandon par l'Etat du projet de barrage de Chambonchard annoncé vendredi à Arles, lors du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) (*Le Monde* du 24 juillet). Ces rencontres se déroulent sur le site d'un premier projet de barrage abandonné en 1991, une de ses grandes victoires. Le 19 juillet, la Nantaise Christine Jean, coordinatrice de SOS Loire vivante, a été désignée par le magazine américain *Time*, avec six autres personnes, comme « héroïne de la planète » pour son action en faveur de la sauvegarde des fleuves et voies d'eau.

DÉPÊCHE

■ **CHER : la préfecture du Cher a décidé de restreindre** les prélèvements d'eau dans certaines zones du département en raison de la sécheresse, a-t-elle annoncé lundi 26 juillet. Il sera interdit de prélever de l'eau dans plusieurs secteurs, du dimanche 8 heures au lundi 8 heures, pendant l'été. Ces mesures concernent le fonctionnement des plans d'eau, étangs et bassins d'agrément, et les éclusées des centrales hydroélectriques sont également interdites. Elles ne s'appliquent pas à l'irrigation des cultures.

DISPARITION

Jean Dewasne

Un maître de la peinture monumentale

LE PEINTRE Jean Dewasne est mort vendredi 23 juillet à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Né le 21 mai 1921 à Hellemmes-lès-Lille, il avait, dès sa vingtième année, choisi la voie de l'abstraction, qu'il qualifiait de « *bond en avant par rapport à la figuration, élément réactionnaire de la pensée plastique* ». Il espérait voir sa pratique contribuer à l'évolution du monde en tant que « *moyen de réunir les hommes entre eux* ». C'est dans cette perspective qu'il participa, en 1946, à la refondation du Salon des réalités nouvelles et qu'il créa avec Edgard Pillet, en 1950, un Atelier d'art abstrait, rue de la Grande-Chaumière, qui ne fut pas sans influence sur les jeunes artistes américains qui hantaient le Paris d'après-guerre.

C'est durant son cours de « *technologie de la peinture* » qu'il rencontra un étudiant, à peine libéré de ses obligations militaires, ancien secrétaire de Jean Moulin, Daniel Cordier. Celui-ci le décrivit comme un théoricien rigoureux, qui a su introduire dans la peinture construite « *les rêves tourmentés d'un Piranèse et garder une sensibilité exubérante au sein de la plus sévère des contraintes. La peinture géométrique était froide ; il l'a "baroquisée"* ».

« **ANTISCUPTURES** »

Daniel Cordier avait également pointé un des principaux apports de Dewasne à la peinture des années 50, devenu tellement commun aujourd'hui qu'on oublie trop souvent qu'il en fut l'initiateur : « *Dewasne a rejeté les facilités techniques de la peinture traditionnelle. Il a inventé des moyens nouveaux qui ne trichent pas avec la surface, la couleur, le spectateur, et traitent les problèmes sans les nier ou les éluder.* »

En 1946, Jean Dewasne reçoit le prix Kandinsky, et intègre l'équipe de la galerie Denise-René. En 1951, en plein débat sur le réalisme socialiste, Dewasne, compagnon de route et partisan du matérialisme dialectique appliqué aux arts plastiques, peint une *Apothéose de Marat* qui prend, quoiqu'il s'en soit toujours défendu, valeur de manifeste : on peut être pro-communiste et pratiquer une peinture moderne, aux antipodes de l'esthétique du Parti, représentée par la figuration d'un Fougeron. Cette œuvre monumentale inaugure plusieurs techniques novatrices, qu'il utilise ensuite systématiquement : support d'aluminium ou d'Isorel, et peinture industrielle.

La même année, il invente les « *antisculptures* » : « *En 1951, j'ai trouvé un arrière de voiture de course d'avant-guerre dont la forme m'a intéressé. J'en ai scié la base, je l'ai mis debout et je me suis aperçu que je pouvais peindre l'intérieur et l'extérieur en même temps (...). Ce n'est pas une sculpture : c'est une peinture qui, au lieu d'être sur un plan, est sur une surface creusée ou bombée.* » La première de la série est titrée *Le Tombeau d'Anton Webern*.

A la fin des années 60, Dewasne réalise des ensembles de plus en plus grands : 95 mètres carrés pour la patinoire de Grenoble, au moment des Jeux olympiques de 1968 ; *La Longue Marche*, trente-six panneaux de 86 mètres de long destinés à être vus, non d'un seul coup d'œil, mais dans le fil d'une déambulation, qui devaient trouver place à la faculté des lettres de Lille ; *Grenoble 70*, mille deux cents mètres carrés d'une peinture faisant écho au rythme de l'architecture du Musée de Grenoble. Il travaille également à une grande œuvre murale pour le métro de Hanovre, et entame le projet de quatre tableaux, chacun de cent mètres de haut, destinés à être installés à la Grande Arche de la Défense. Il était négligé ces dernières années, et rapidement expédié par les ignorants qui le qualifiaient de « *maître du Ripolin* » ; mais Jean Dewasne, par sa volonté obstinée d'ouvrir l'art à la ville en de grands décors publics, est à la peinture monumentale de la seconde moitié du siècle ce que Fernand Léger fut à celle d'avant-guerre.

Harry Bellet

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Suzanne et Guy MARTIN-AUGOT ont la joie d'annoncer la naissance de

Angèle,

le 15 juillet 1999, à Paris,

chez **Isabelle, Antoine et Justine SIMONET.**

— Pressée de découvrir le monde,

Jade

est apparue, le 24 juillet 1999, à Paris.

Hélène et Christophe CASTANER-REYNOUARD, ses parents,

lui souhaitent la bienvenue et lui promettent tout plein d'amour.

— Sa marraine félicite **Valérie DUMONT et Thierry LE PAVEC,** ses parents, de la venue au monde de

Lauranne,

le 24 juillet 1999, à Neuilly.

Amandine BOBIN a une petite sœur,

Ludivine,

née le 24 juillet 1999, à 16 h 40.

Merci maman, merci papa.

Longue et heureuse vie à cette nouvelle pichounette.

De la part de Super-Papy-CAPALDI.

Les familles **ROSSI et PIT** font part de leur très grande joie et félicitent

Laurence et Piersevero de la naissance, à Rome, le vendredi 23 juillet 1999, de

Sophie.

Bienvenue, avec tous nos vœux de santé, prospérité et de bonheur.

Anniversaires de naissance

— Le Mans, 28 juillet 1981. Freising, 28 juillet 1999.

Dix-huit ans déjà !

Anne-Céline.

Nous te souhaitons une très belle et longue route et t'embrassons tendrement.

[PA]+[MN]+A?

— 28 juillet 1979 - 28 juillet 1999.

Charlotte,

vingt ans, le « Monde » est à toi.

Joyeux anniversaire.

Eloïse, ta sœur, Et ta maman.

Anniversaires de mariage

— 28 juillet 1959 - 28 juillet 1999.

Jane et Claude-Daniel FORESTIER,

Vos enfants et petits-enfants vous félicitent pour vos quarante ans de mariage.

38120 Saint-Egreve.

Décès

— M^{me} Claudine Auliard, son épouse, Olivier et Annie Claire, Cécile et Philippe, ses enfants, Roxane et Salomé, ses petites-filles, Raymonde Auliard, sa mère, Toute sa famille et ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jacques AULIARD, inspecteur d'Académie, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques,

survenu en sa maison, le 25 juillet 1999, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 29 juillet, à 11 heures, au crématorium, rue du Souvenir, à Poitiers (Vienne).

La Ribardière, 86470 Lavausseau.

Chaque jeudi avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI retrouvez **LE MONDE DES LIVRES**

— Villefranche-sur-Cher.

M^{me} veuve Gisèle Bonneau De Villeneuve,

sa mère, M^{me} Christiane Bonneau, son épouse, M^{me} veuve Yvonne Guichenot, sa belle-mère, Camille et Giovanni, Carole et Pierre, ses enfants, Margot et Quentin, ses petits-enfants, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BONNEAU, lieutenant-colonel,

survenu le 23 juillet 1999.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 26 juillet, en l'église Saint-Etienne de Romorantin.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

— M^{me} Gilberte Gruppo, son épouse, Sylvie et Didier Lecombe, Françoise et Christian Zentz, Yves Gruppo, ses enfants, Guillaume, Delphine, Marianne, Clément, ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GRUPPO, professeur de mathématiques, médaillé de la Résistance,

survenu à Paris, le 20 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

M^{me} KENIGER, née Linda EHRENKRANZ,

survenue le 24 juillet 1999, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 juillet, à 15 h 45, au cimetière de Bagneux.

De la part de M. Paul Keniger, son époux, Stéphane et Liliane, M. et M^{me} Roland Keniger, M. et M^{me} Israël Kaimy, M^{me} Hélène Keniger, Toute sa famille aux Etats-Unis, Stephen, Roger, Marty et Stuart.

Jean-Pierre MANIEZ

nous a quittés en son Moulin de Laspiaux, le 24 juillet 1999.

Salut *Ombre* !

6, rue La Charme, 63100 Clermont-Ferrand.

— Liliane Pansieri, son épouse, Bernard, Joyce Pansieri et leur fils, Florence, Pierre Cohen-Tanugi et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques PANSIERI,

survenu le 25 juillet 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 juillet. On se réunira à 14 h 30 au cimetière de Bagneux, porte principale.

— Michel Le Bris, Et la société Mégaliths ont la tristesse de faire part du décès de

Christian ROLLAND, écrivain, cofondateur du festival « Saint-Malo Etonnants Voyageurs ».

Ses cendres reposent au cimetière de Pleucadeuc (Morbihan).

(Le Monde du 27 juillet)

— Son époux, Claude et Danièle, ses filles, Hito et Sarah, ses petits-enfants, Zachary Richard, Emmanuel Gomart, Edouard Cullin, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Yvette THOMAS, née NOGARET,

survenu le 22 juillet 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

18, rue Philibert-Delorme, 75017 Paris.

— Philippe-Guy Woog, son époux, Carl-André, son fils, André Ardoin et Eliane Juhellé, ses parents, Hugh Ardoin, son frère, Edouard et Lionel Woog, ses beaux-fils, ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M^{me} Isabelle WOOG, née ARDOIN,

le dimanche 25 juillet 1999, à Genève.

Les obsèques ont lieu le mercredi 28 juillet, à Genève.

Pensez aux œuvres tibétaines : CCP - 19 - 784 04 V Paris (mémoire Isabelle Woog).

7, chemin Botterel, CH-1222 Vésenaz-Genève, 4, rue des Granges, CH-1204 Genève.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

— Le docteur et M^{me} Yves Zelazko, Le docteur et M^{me} Patrick Maury, ses enfants, Et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Gwendla ZELAZKO,

survenu le 25 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 juillet, au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue de Maubeuge, 75010 Paris.

Anniversaires de décès

— Grenoble.

Il y a maintenant cinq ans que

Robert SILBER

s'en est allé.

Souvenez-vous de lui.

Remerciements

— La famille de

Pierre ALEKAN

remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné sympathie et affection.

— Maurice et Claudie Théloy, Et toute la famille remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Abel THÉLOY,

survenu 15 juillet 1999.

32, rue de l'Artoire, 78690 Les Essarts-le-Roi.

Conservez vos actions Société Générale

OBJECTIF DE BÉNÉFICE NET PAR ACTION POUR L'ACTIONNAIRE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Projet SG PARIBAS **+ 29%**

Projet BNP **+ 10%**

ACTIF NET PART DU GROUPE PAR ACTION SUR 5 ANS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE LA BNP

Société Générale **+ 44%**

BNP **+ 17%**

base 100

1993 1994 1995 1996 1997 1998

Choisissez SG PARIBAS le projet le plus rentable

Clair et immédiatement opérationnel, SG PARIBAS est un projet rentable qui valorise votre patrimoine. Dans votre intérêt :

- Conservez vos actions Société Générale.
- **N'apportez pas vos actions Société Générale à l'offre hostile de la BNP, conformément à la recommandation du Conseil d'administration de Société Générale du 12 juillet 1999.**
- Ne remplissez pas le document correspondant à l'offre de la BNP qui vous a été adressé par votre banque ou par votre intermédiaire financier habituel.

Société Générale Actionnaires
Numéro vert : 0 800 850 820
www.projetsgparibas.com

Une note votée par la CGE, relative aux nouvelles formes de l'offre publique d'échange de Société Générale sur Paribas ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-014 en date du 30 juin 1999, et une note en réponse à l'offre publique d'échange de la BNP ayant reçu le visa n° 99-411 en date du 16 avril 1999, ainsi que la note en réponse à la surcote de la BNP ayant reçu le visa n° 99-959 en date du 13 juillet 1999 et son complément de note en réponse ayant reçu le visa n° 99-995 en date du 19 juillet 1999 sont à la disposition du public, sans frais, auprès de Société Générale.

HORIZONS

ENQUÊTE

2 C'EST AUJOURD'HUI DEMAIN



Le livre qui contient une bibliothèque

Grâce à une « encre électronique » et une carte permettant de le connecter à un ordinateur ou à Internet, le livre pourra garder en mémoire des milliers d'ouvrages. Après Gutenberg, des chercheurs américains préparent la nouvelle révolution de la presse et de l'édition

UNE feuille de plastique transparent d'un quart de millimètre d'épaisseur, plus lourde que du papier, mais aussi souple, et moins fragile. Au recto, elle est recouverte d'une couche d'encre bleue, d'aspect terne et ordinaire. Au verso, elle est parcourue par un faisceau de fines électrodes. Accrochée à un coin de la feuille, une petite carte électronique pend au bout d'un fil. Contact, le courant passe : aussitôt, la feuille bleue devient d'un blanc éclatant. Un instant plus tard, le fond bleu réapparaît mais, cette fois, de grosses lettres blanches, parfaitement nettes, y sont imprimées. Peu importe la teneur du message, car il change à volonté en une fraction de seconde. La carte électronique est connectée à un ordinateur qui peut envoyer en temps réel n'importe quelle combinaison de caractères. Plus surprenant : dès que l'image se stabilise, on a l'impression d'être non pas devant un écran, mais devant une banale affiche de papier, statique, inerte. Une fois le courant coupé, le dernier texte reste inscrit. On peut même déchirer un morceau de la feuille et l'emporter pour le lire plus tard, comme une coupure de journal.

Cette « encre électronique » a été inventée au Media Lab du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston par le professeur Joseph Jacobson et deux de ses élèves, J.D. Albert et Barrett Comiskey. Ils hésitent à dévoiler leurs secrets de fabrication, mais expliquent volontiers le principe de fonctionnement. « L'encre » posée sur la couche d'électrodes est composée de capsules de plastique d'un dixième de millimètre de diamètre. Chaque capsule est elle-même remplie d'une émulsion de particules, blanches ou bleues. Lorsqu'elle est traversée par le courant électrique, les particules blanches montent vers la surface du papier, tandis que les bleues sont attirées vers l'arrière : le point occupé par la capsule est donc devenu blanc. Inversement, les capsules qui n'ont pas été activées resteront bleues. La mise au point de ce prototype a déjà pris plusieurs années, mais pour le professeur Jacobson et son équipe, il ne s'agit que de la première étape vers un objectif bien plus ambitieux : la création du livre de l'avenir, « *the last book* » (le livre ultime), qui va bouleverser le secteur de la presse et de l'édition et entraîner la plus grande révolution dans la transmission du savoir depuis Gutenberg...

Depuis une dizaine d'années, de nombreux chercheurs rêvent de créer l'objet-miracle qui posséderait la puissance d'un ordinateur, tout en conservant les qualités du livre en papier. Cet appareil sera compact, maniable, durable, facile à transporter et complètement autonome. En même temps, il sera doté d'une mémoire contenant l'équivalent de milliers d'ouvrages : on transportera dans sa poche non plus un livre, mais une bibliothèque. Il pourra être branché sur d'autres appareils du même type pour échanger et recopier des ouvrages, et connecté à Internet pour télécharger n'importe quel texte contenu dans les innombrables banques de données accessibles par le réseau.

Or, sur Internet, l'offre ne se limite plus aux ouvrages scientifiques et techniques. La mise en ligne d'œuvres littéraires commence à se généraliser aux Etats-Unis, et prend son essor en Europe et au Japon. Gratuites ou payantes, érudites ou populaires, publiques, associatives, commerciales ou pirates, les librairies et bibliothèques numériques en ligne se multiplient. Même les grandes bibliothèques nationales et universitaires, malgré la persistance de très fortes réticences culturelles et corporatistes, commencent à se tour-

ner vers le cyberspace. Accessibles 24 heures sur 24 en tous points du globe, ces banques de données offriront un jour l'essentiel du patrimoine littéraire de l'humanité.

Or, l'un des principaux freins à leur développement est qu'à ce jour un livre numérisé ne peut être lu que sur un écran d'ordinateur, ce qui condamne le lecteur à rester assis devant son bureau. Quelques fanatiques s'usent les yeux à lire des livres entiers sur leur ordinateur portable, ou même sur des organisateurs de poche, mais peu de professionnels misent sur la généralisation de cette pratique.

C'est pourquoi les inventeurs de l'encre électronique sont persuadés que leur système viendra répondre à un vrai besoin. En théorie, rien n'empêche de coller dos à dos deux de ces feuilles couvertes de capsules et d'électrodes, puis d'en brocher quelques centaines pour fabriquer un appareil qui se feuillettera réellement comme un livre. Dans un premier temps, les manettes de sélection et la mémoire seront logées dans la couverture ou dans la reliure. Il existe déjà des disques durs de moins de 3 cm capables de stocker six cents romans de la taille d'*Alice au pays des merveilles*. Plus tard, on saura imprimer des couches de mémoire dans l'épaisseur d'une page.

Par ailleurs, l'équipe de M. Jacobson a réussi à connecter son système à un serveur distant par ondes radio, en utilisant un simple pager. Ils imaginent déjà l'avène-

ment du journal rechargeable : le soir, l'abonné posera sur sa table de chevet son journal en papier électronique affichant l'édition du jour, et le retrouvera le lendemain matin avec la nouvelle édition, chargée automatiquement pendant la nuit...

Avant de produire ce « livre ultime » en série, de nombreux problèmes restent à résoudre. Il faudra notamment réduire l'épaisseur des feuilles de plastique pour atteindre la légèreté et la finesse du papier, et fabriquer des grilles d'électrodes plus denses et plus précises, permettant d'afficher des lettres de petite taille. Aux Etats-Unis, l'invention est déjà prise au sérieux. Jacobson et ses deux anciens élèves ont créé une société baptisée E-Ink, et n'ont eu aucun mal à convaincre des investisseurs de l'importance de leur décou-

PARMI les actionnaires, on trouve le fabricant informatique Motorola, l'imprimeur et éditeur Hearst, l'afficheur publicitaire Interpublic et la firme chimique allemande Creavis. E-Ink, installée dans une zone industrielle de la banlieue de Boston, compte déjà une cinquantaine d'employés. Afin de rentabiliser ses recherches et faire connaître son invention, elle s'est lancée sans attendre dans la commercialisation de panneaux publicitaires « intelligents » pour les supermarchés et les stations essence. Reliées à un serveur par pager, les affiches de toutes les suc-

ursales d'une chaîne de magasins pourront être réécrites simultanément depuis un point central, ou changer de texte en permanence. Un premier test a lieu depuis mai au rayon d'articles de sport d'un centre commercial de la ville de Marlborough, près de Boston.

Bien avant que son « livre ultime » soit prêt, E-Ink devra affronter des concurrents très sérieux. Au Japon, il semble que la société NOK travaille sur un projet presque identique. Par ailleurs, le chercheur Nicholas Sheridan, auteur des toutes premières découvertes sur le papier électronique dans les années 70, développe dans les laboratoires de Xerox en Californie un système baptisé Gyrycon. Au lieu de capsules, le « papier » de Xerox est composé de billes de plastique, noires d'un côté et blanches de l'autre, moulées dans une feuille flexible et lubrifiées par un bain d'huile. Quand on applique à la feuille un champ électrique, les billes tournent sur elles-mêmes, montrant selon le cas leur face noire ou blanche. La qualité graphique dépend donc de la taille des billes. Elle est aujourd'hui de cent microns, mais l'équipe de M. Sheridan espère la réduire de moitié. Le procédé est stable : une feuille Gyrycon, testée depuis deux ans, est toujours en bon état après trois millions de changements de textes. Comme E-Ink, Xerox songe à commercialiser son invention avant d'avoir atteint la qualité requise pour fabriquer un livre, mais se donne du temps pour tester le

marché. D'autres entrepreneurs sont plus pressés. Loin de ces projets ambitieux, on voit apparaître depuis quelques mois des appareils faisant appel à des technologies plus classiques. Une douzaine de sociétés se sont lancées dans la fabrication de « machines à lire », ordinateurs portables ultra-simplifiés ou dérivés d'organiseurs de poche. Ils se présentent comme de simples boîtiers dotés d'un écran, de quelques boutons de commande et d'un système de connexion pour charger les textes à partir d'un ordinateur ou d'un modem.

Deux modèles sont en vente depuis quelques mois sur Internet. Le Rocket e-book de la société Nuvo-media, de la taille d'un livre de poche, pèse 500 grammes et contient quatre mille pages de texte. Vendu 500 dollars au début de 1999, il était déjà bradé à 280 dollars en juin. Son principal concurrent, le Softbook, est plus grand, avec un écran de 20 cm sur 14, et un peu plus lourd. Pouvant stocker plus de 10 000 pages, il coûte 600 dollars. D'autres produits de ce type devraient être commercialisés avant la fin de l'année. La concurrence jouera sur la taille de la mémoire, la longévité des batteries et, surtout, sur la qualité de l'écran. La gamme sera étendue : Everybook, qui possède deux écrans haute résolution en vis-à-vis, coûtera plus de 1 500 dollars, tandis que le petit Millennium de Librius sera vendu moins de 200 dollars. La société de logiciels

Glassbook pourrait signer un accord avec un constructeur japonais pour la fabrication d'un lecteur bon marché.

Ces fabricants rêvent aussi de s'imposer comme distributeurs de livres numériques. Afin de familiariser les consommateurs avec ce nouveau concept, ils ont créé sur Internet des bibliothèques gratuites proposant des grands classiques de la littérature tombés dans le domaine public (c'est-à-dire, aux Etats-Unis, publiés depuis plus de quatre-vingt-quinze ans). Mais leur véritable objectif est de parvenir à vendre les œuvres les plus récentes des grands auteurs contemporains, ainsi que des collections de romans policiers ou sentimentaux à fort tirage. Ils ont donc engagé des négociations avec différents éditeurs, dans l'espoir d'obtenir les « droits numériques » de leurs dernières parutions.

Quelques éditeurs se laissent tenter, mais imposent des conditions draconiennes en matière de prix et de protection du copyright. Ils acceptent que les livres numériques, totalement immatériels, soient vendus moins cher que l'édition-papier, mais refusent des rabais trop importants. En outre, il a fallu mettre au point des nouveaux logiciels de cryptage, qui empêcheront les clients de redistribuer les livres sur Internet ou de faire des copies pour leurs amis. Certains systèmes sont complètement verrouillés, mais d'autres permettent un contrôle souple, empêchant le piratage tout en autorisant certaines formes de duplication. Ainsi, le procédé de Librius permettra aux bibliothèques d'ouvrir des services de prêts en ligne : l'abonné téléchargera une copie qui s'autodétruirait au bout d'une période allant d'une semaine à un mois. L'exemplaire « original » stocké dans le serveur sera désactivé pour la même durée, interdisant aux autres abonnés de charger le livre « manquant ». Cela dit, les spécialistes avouent sans détour que le piratage est inévitable, mais se disent persuadés qu'il restera marginal si les prix baissent.

S I ces produits pionniers s'imposent auprès du grand public, le développement des machines à lire n'aura plus de limite. Personne n'a l'intention de « tuer le livre », mais la logique propre à l'informatique pousse les inventeurs à doter toute nouvelle machine de fonctions multiples et enchevêtrées. Les lecteurs électroniques sont aussi des cahiers sur lesquels on peut écrire avec un stylo, et deviendront rapidement des appareils de synthèse vocale et de consultation de sites Web. De même, le « livre ultime » du professeur Jacobson sera aussi un recueil de textes écrits par son propriétaire. En outre, si on parvient à changer le contenu d'une feuille au rythme de trente fois par seconde, on pourra afficher dans un coin de page des séquences vidéo. Par ailleurs, puisqu'une seule feuille peut contenir l'équivalent d'un roman entier, pourquoi en relier des centaines pour reproduire l'apparence d'un livre d'antan, si ce n'est par fiabilité à la tradition ?

Parallèlement, le concept de « bibliothèque nomade » intéresse les scientifiques occupés à concevoir des prototypes de *wearable computers*, ces ordinateurs de la prochaine génération que l'on portera partout avec soi, dans sa ceinture, sa chaussure ou ses branches de lunettes. Quand les chercheurs disposeront d'un boîtier plat contenant des milliers d'ouvrages, ils le connecteront à un mini-écran enchâssé dans un verre de lunette, qui projettera la page directement sur la rétine. Ils n'osent pas prétendre que la lecture sera agréable, mais sont convaincus qu'il y aura une demande pour le livre « 100 % mains libres », à lire d'un œil tout en faisant autre chose... Ils songent aussi à affranchir l'encre électronique de son support plastique. Les capsules et les électrodes pourraient être couchées sur un tissu qui servirait à confectionner un costume. Ainsi vêtu, l'utilisateur fera apparaître à volonté un texte ou une page Web sur la manche de sa veste, qui reprendra son aspect normal dès que la lecture sera terminée.

Yves Eudes
Dessin : Paul Cox



PROCHAIN ARTICLE :
La voiture qui parle,
réveille, conduit...

Le sport au risque de la transparence

LE 86^e TOUR DE FRANCE cycliste s'est achevé dimanche 25 juillet sur les Champs-Élysées. Son vainqueur s'appelle Lance Armstrong. Il a 28 ans et vient de guérir d'un cancer aux testicules. Cette double victoire est un formidable exemple pour tous les malades. Personne ne dit le contraire. Pour autant, ce succès ne suffit pas à faire croire que le cyclisme s'est engagé sans retenue sur la voie de la transparence. Il a, au contraire, démontré que ce combat-là, sans doute le plus important que cette discipline ait jamais eu à livrer, est loin d'être gagné.

Face à ce qui n'est ni de l'animosité, ni de l'acrimonie et encore moins de la curiosité mal placée, mais bien plutôt la manifestation du simple désir d'informer, le peloton et l'ensemble de son encadrement ont réagi comme les légions romaines en cas d'attaque, en formant la tortue. Apparemment, dans ce milieu-là, il ne fait pas bon prendre la parole. Ceux qui ont tenté de lever le voile – coureurs ou journalistes – sont bien placés pour savoir que la vérité figure encore au rang des produits interdits.

Pourtant, c'est bien en empruntant ce chemin, celui de la sincérité, que le cyclisme et avec lui l'ensemble des disciplines sportives parviendront à se sortir du piège du dopage, à vaincre le mensonge, à rompre avec la tricherie. Alors, pourquoi ces cris d'effraie ? C'est que les acteurs du drame se sentent réellement menacés. Les organisateurs tremblent pour leurs recettes, les responsables fédéraux pour leur pouvoir et les athlètes pour leur travail et leur avenir. Le silence est leur seule défense. C'est dire le poids de la culpabilité.

Et que penser du fossé d'incompréhension qui sépare, depuis toujours, les champions et leurs chroniqueurs ? A force de se sentir accom-

Pour un quinquennat de cohérence

Suite de la première page

J'ajoute que la cohabitation quasi permanente dans la cohabitation ou voit les uns gouverner avec les autres, puis les autres gouverner avec les uns, sans que les différences soient toujours manifestes, fait le lit des abstentionnistes et des votes marginaux ou extrêmes, beaucoup de citoyens ne se sentant ni représentés ni impliqués, cependant que le fameux consensus dont on nous rebat les oreilles est souvent un consensus d'apparence, en l'absence de débats de fond.

On objectera que, selon les sondages, les Français apparaissent favorables à la cohabitation. Sans doute ; mais si l'on interrogeait les mêmes Français sur leur volonté que le président de la République et le premier ministre se retrouvent en cohérence plutôt qu'en coexistence, il est vraisemblable qu'ils n'y seraient pas hostiles. Ce que nos concitoyens apprécient, avec raison, n'est-ce pas surtout une vie publique pacifiée, des dirigeants politiques qui ne mènent pas entre eux une guerre civile permanente ?

Pour ma part, je préfère le système le plus clair, dans lequel une équipe accède au pouvoir, l'exerce sous le contrôle de sa majorité et de l'opposition et est démocratiquement jugée au terme de son mandat. Cette équipe est reconduite en cas de succès et remplacée par l'opposition en cas d'échec. Cela s'appelle la démocratie d'alternance.

C'est là où intervient la proposition de quinquennat. Personnellement, je m'y suis rallié après avoir constaté que, tant que la durée du

AU COURRIER DU « MONDE »

CONFUCIUS DANS LE TEXTE

Tout récemment, par l'une de ces déclarations dont la vie politique française a le secret, l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a voulu appeler l'actuel président de la République, Jacques Chirac, à prendre position sur la question du quinquennat, et par là, sur celle d'une éventuelle élection anticipée. Pour ce faire, il s'est appuyé sur une citation de Confucius, qu'il a rapportée dans ces termes : *« Celui qui a commis une erreur, et qui ne la corrige pas, commet une seconde erreur. »*

Lorsqu'on se reporte à Confucius dans le texte, on lit (XV, 29) :

pagnés, les premiers se sont crus soutenus. Première erreur. A force de se voir accrédités, les seconds se sont crus bienvenus. Seconde erreur. On a pensé trop longtemps (était-ce réellement de la naïveté ?) que le seul récit des exploits suffisait à faire vivre les uns et les autres. On a pensé trop longtemps (ce n'était déjà plus de la naïveté) que la légende suffisait à nourrir l'information.

C'était oublier que le texte fondateur du mythe du Tour de France, le célèbre *« Les Forçats de la route »* d'Albert Londres, alors reporter au *Petit-Parisien*, dénonçait, dès 1924, les conditions de vie des coureurs de la Grande Boucle, en l'occurrence celles des frères Francis et Charles Pélissier, contraints de recourir au dopage pour oublier la douleur. C'était oublier que Pierre Chany, le plus fin des experts en cyclisme de la rédaction du quotidien *L'Equipe*, épinglea quelques tricheurs célèbres au fil des chapitres de sa *« Fabuleuse histoire du Tour de France »*.

PERTE DE CONFIANCE

Le sport a toujours vécu de records, de larmes, de sueur, parfois de sang. Il n'existe que par la performance. Seulement voilà, depuis quelques temps l'opinion exige que soient portées à sa connaissance les conditions exactes dans lesquelles ses la tricherie. Alors, pourquoi ces cris d'effraie ? C'est que les acteurs du drame se sentent réellement menacés. Les organisateurs tremblent pour leurs recettes, les responsables fédéraux pour leur pouvoir et les athlètes pour leur travail et leur avenir. Le silence est leur seule défense. C'est dire le poids de la culpabilité.

De même, pour avoir cru que tout était permis et que les lois du marché – quel qu'il soit – pouvaient se substi-

mandat présidentiel diffèrera de celle du mandat législatif, la cohabitation sera à peu près inévitable. D'où la force du quinquennat. A condition bien sûr qu'il garantisse contre les défauts dénoncés plus haut. Et c'est là l'objection chiracienne : si les Français étaient appelés à désigner le même jour le président de la République et l'Assemblée nationale, que ce soit pour 7 ans, 5 ans ou 6 ans, qui peut assurer qu'ils n'opéreraient pas des choix politiques divergents ? La solution consiste à décider que le mandat présidentiel sera de 5 ans, que l'élection présidentielle entraînera automatiquement une élection législative et que celle-ci aura lieu, non pas exactement en même temps, mais un mois après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle. Dans cette hypothèse, la majorité parlementaire se retrouvera dans la quasi-totalité des cas conforme à la majorité présidentielle.

Les précédents – et l'intuition – vont en effet tous en ce sens. Lorsque François Mitterrand a dissous l'Assemblée nationale après sa première élection, il a obtenu facilement une majorité parlementaire. Lorsqu'il a de nouveau dissous immédiatement après sa réélection en 1988, il a emporté une majorité au Palais Bourbon malgré une campagne assez originale de sa part demandant qu'on ne lui donne pas une majorité trop large. A contrario, Jacques Chirac n'a pas dissous l'Assemblée en 1995 après sa propre élection, commettant ainsi une véritable erreur stratégique, il a dès lors perdu – en 1997 – la majorité parlementaire, alors que dans la foulée de l'élection présidentielle, en 1995, il l'aurait, même amoindrie, certainement conservée.

Un tel schéma, que j'appelle le quinquennat de cohérence, est juridiquement simple. Il implique de réviser deux articles de la Constitution. Le premier alinéa de l'article 6

« Ne pas se corriger après une faute involontaire, c'est commettre là une faute véritable. » Certes il n'y a là la distance que d'une nuance, mais on sait l'importance que la rhétorique confucéenne accordé à l'exercice de la sagacité et du perfectionnement. (...)

Confucius a longuement observé et analysé la difficulté de l'exercice du pouvoir, et nous a laissé de nombreuses sources de réflexion. Entre autres celle-ci (XV,14) : *« Celui qui se reproche sévèrement ses fautes à lui-même, et reprend les autres avec indulgence, évite les mécontentements. »* Un adage qui garde, on le voit, toute son actualité.

Désirée Lenoir
Paris

tuer aux lois de la société civile, élus et chefs d'entreprises ont dû fournir des explications à la justice. On se souvient de leur protestation : *« Comment ? Nous punir ? Nous ? Pour cette malheureuse fausse facture, ce ridicule pot-de-vin ? Mais tout le monde a toujours agi de cette manière... Pourquoi sanctionner ? C'est inique ! »* Les mondes humains sont comme les lignes géométriques, même parallèles ils finissent pas se rejoindre.

Aux élus, les citoyens demandent le respect du mandat qu'ils leur ont confié. Aux chefs d'entreprise, les salariés demandent le respect des principes auxquels ils sont eux-mêmes soumis. Aux champions, les spectateurs demandent le respect des règles du jeu telles qu'elles ont été édictées. Au moindre dérapage, c'est la perte de confiance. On peut comprendre le désarroi du sportif de haut niveau réalisant soudain qu'on le surveille, lui qui se croyait seulement admiré, qu'on lui réclame des comptes, lui qui se sentait intouchable.

La tentation est grande, alors, de tirer le rideau, de serrer les rangs, de placer des cerbères devant la porte des vestiaires pour éconduire les vilains petits curieux. *« Faut pas rester là, messieurs, y'a rien à voir ! »*, entend-on. Le problème, c'est que, justement, il y a quelque chose à voir et qu'il est de notre devoir de le raconter. Quand on se veut exemplaire – et les héros du sport sont, malgré eux parfois, des exemples –, on ne cache rien. On ne peut être l'idole des foules, vivre (plutôt bien) de la ferveur populaire, et mépriser les gens.

Il n'est évidemment pas question ici d'en appeler au bon vieux temps mythique des *sportsmen* ou de défendre une éthique dont on est en

devrait être rédigé ainsi : *« Le président de la République est élu pour 5 ans au suffrage universel. »* Le deuxième alinéa de l'article 24 de la Constitution serait, lui, complété par cette phrase : *« Une élection générale est organisée un mois après la proclamation des résultats de l'élection du président de la République. »*

Cette nouvelle donne devra-t-elle aller jusqu'à adopter un régime présidentiel, ainsi que le proposent certains, avec suppression du poste de premier ministre et du droit de dissolution, piliers d'un régime parlementaire ? Je ne le pense pas. Depuis plus de quarante ans en effet, à travers des circonstances extrêmement variées, la Constitution de la V^e République a prouvé

Tant que la durée du mandat présidentiel diffèrera de celle du mandat législatif, la cohabitation sera à peu près inévitable

ses qualités, sa solidité, sa capacité à durer et à évoluer. Mais autant des aménagements sont nécessaires, autant on ne change pas, comme cela, de Constitution, donc de République. Le droit de dissolution doit être conservé au cas rarissime où... Dans ce cas, je le répète rarissime, la nouvelle Assemblée exercerait son mandat jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Si cohabitation il devait y avoir, elle serait alors exceptionnelle et courte.

Quant au régime présidentiel, qu'il faudrait plutôt appeler régime à l'américaine, il ne me paraît pas adapté à la réalité française, compte tenu au moins de deux différences majeures avec les Etats-Unis : nous ne sommes pas un Etat fédéral, nous ne fonctionnons pas jusqu'ici selon un système bipartite. Rappelons-nous aussi que le système américain ne possède pas que des vertus et peut conduire à des blocages graves.

La question de la durée du mandat présidentiel et de la date des élections législatives subséquentes n'épuise pas le sujet important de l'équilibre des pouvoirs. L'adoption du quinquennat de cohérence devra s'accompagner en tout état de cause d'une revalorisation du Parlement. Une place plus importante devra être confiée aux commissions permanentes de l'Assemblée, où s'accomplit une part essentielle du travail parlementaire. Cela implique de porter leur nombre de six à une dizaine, pour permettre la création d'une commission des affaires européennes, dédoubler l'encyclopé-

droit de se demander si elle est vraiment de mise dans le monde du sport, compte tenu de la vigueur de son principe de base – la victoire revient toujours au plus fort. Il est seulement question de réclamer à ceux qui ont édicté les règlements le respect de leurs textes, d'exiger de ceux qui se montrent en exemple qu'ils assument toutes les charges du rôle. Le courage ne se décrete pas, il se prouve.

UNE « CERTAINE PRESSE »

Evidemment, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait une *« certaine presse »*. Une certaine presse ? Qu'est-ce donc ? Y aurait-il une *« certaine presse »* comme il y a, au Festival international du film de Cannes, « un certain regard » sur le cinéma, un regard toujours indépendant, souvent novateur ? Si oui, alors, nous en sommes. On a le droit de ne pas être d'accord avec les options tactiques d'Aimé Jacquet et échapper au gibet. On peut écrire que le Tour de France 1999 était celui du mensonge par omission sans être lapidé.

Nous savons que le sport de haut niveau réclame d'incroyables sacrifices, des années de travail obscur, un caractère hors norme. Nous savons que l'immense majorité des champions sont des hommes et des femmes pétris d'honnêteté, conscients de leur rôle dans la société du XXI^e siècle. Et c'est pour cela aussi que nous les admirons. Faire croire le contraire relève du procès en sorcellerie. Mais, au nom de la passion qui nous anime, nous sommes prêts à dénoncer les scandales, les petits comme les grands, parce qu'on ne triche pas, non plus, avec ses passions.

Michel Dalloni

dique commission des affaires culturelles, familiales et sociales, et traiter d'une façon plus approfondie les problèmes cruciaux du développement et de l'environnement. Cette extension du nombre des commissions permettra de diversifier leur présidence au bénéfice des diverses sensibilités de la majorité plurielle et – pourquoi pas ? – de l'opposition. De même, je suis partisan que la discussion à l'Assemblée se mène désormais sur la base du texte de la commission qui l'examine et non, comme aujourd'hui, à partir du texte du gouvernement.

Le Parlement devra également voir renforcée sa capacité de contrôle, qui, dans les Assemblées contemporaines, constitue désormais sa mission centrale. Le contrôle devra s'exercer dans le domaine des engagements militaires de la France : on l'a constaté avec la guerre du Kosovo, l'Assemblée ayant été bien informée du déroulement des opérations une fois celles-ci lancées, mais pas consultée sur la décision même de la guerre, ce qui n'est pas du tout satisfaisant. Un contrôle plus étendu devra aussi être établi en matière de finances budgétaires et sociales. La mission d'évaluation et de contrôle (MEC), récemment créée au sein de la commission des finances, a pris un bon départ ; il faudra aller plus loin : revoir la fameuse ordonnance organique du 2 janvier 1959 qui corsete à l'excès les initiatives financières du Parlement et confie quasiment tous les pouvoirs à l'administration ; les députés devraient pouvoir proposer, non pas d'augmenter les dépenses, mais de remplacer une dépense par une autre, ce qu'aujourd'hui ils ne peuvent faire.

Pour parvenir à un meilleur équilibre des pouvoirs politiques, je citerai enfin une indispensable prise en compte du fait européen. N'oublions pas que la participation citoyenne aux récentes élections européennes a été un fiasco notamment parce que, en plus d'un mode de scrutin absurde, le fonctionnement de l'Europe reste abscons. Les procédures européennes de décision devront se faire plus efficaces et plus démocratiques ; l'association des Parlements nationaux avec ces institutions être plus étroite. Questions essentielles pour l'avenir de l'Europe, dont la résolution devra précéder tout élargissement de l'Union.

Quinquennat de cohérence, donc, le moment venu. Et, sans trop attendre, renforcement du rôle du Parlement. Ce n'est sans doute pas la première préoccupation des Français en vacances légitimes. Mais ce ne serait pas une mauvaise façon pour notre imparfaite démocratie de commencer le nouveau siècle.

Laurent Fabius

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00**. Télécopieur : **01-42-17-21-21**. Téléc. : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Et l'euro va

La baisse, il monte. Né le 1^{er} janvier de cette année, l'euro a d'abord connu, pendant ses six premiers mois d'existence, une longue glissade vis-à-vis du dollar. La jeune devise européenne vit maintenant, depuis une quinzaine de jours, un véritable rebond. Certains ont voulu voir, dans sa baisse initiale, le signe de son échec ; d'autres, parfois les mêmes, s'inquiètent aujourd'hui et à nouveau des risques d'un euro fort. Ces craintes sont, pour l'instant, largement injustifiées.

S'il est impossible de prétendre définir la bonne parité d'une monnaie, tous les experts s'accordent à reconnaître que, depuis le début de l'année, l'euro navigue dans des eaux raisonnables, ni trop chaudes ni trop froides. Fixé à l'origine à un niveau peut-être un peu trop élevé, il s'est rapidement ajusté, permettant d'éviter la récession en Europe. Il rebondit aujourd'hui alors que la croissance européenne redémarre. Il va falloir s'habituer à ces mouvements de Yo-Yo.

La baisse de l'euro par rapport au dollar ne doit pas être interprétée comme l'expression de son échec, pas plus que sa hausse comme celle de son succès. Dans les années 80, le billet vert a pu être successivement « fort » ou « faible » vis-à-vis du franc ou du mark, sans que personne ne doute de son influence. La puissance d'une monnaie ne se mesure pas à sa seule parité vis-à-vis d'une autre devise, mais aussi à son rôle dans les échanges commerciaux et dans les placements internationaux. Dans ces domaines, l'euro s'est d'ores et déjà imposé, à côté du dollar,

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani , Dominique Aldy , directeur général ; Noël-Jean Bergeroux , directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynet Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Joysane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
<i>Le Monde</i> est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du <i>Monde</i> , Fonds commun de placement des personnels du <i>Monde</i> , Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du <i>Monde</i> , Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde De nouveaux pensionnaires au zoo

BRANLE-BAS de première au zoo. Débarqués à Bordeaux lundi soir du cargo *Boffa*, une vingtaine d'animaux font à 16 heures leur entrée à Vincennes. Vétérinaires, soigneurs, gardiens, chacun est à son poste, et pour ce début sur la scène parisienne la température s'est mise à l'unisson du Sahara. La collection est d'importance : deux panthères, qui retrouveront sous les ombrages du parc un autre couple africain et deux cousins d'Asie ; trois jeunes chimpanzés frileux, fragiles, très partisans du 50° à l'ombre, et qui pour nos hivers générateurs de bronchites posent toujours des questions vitales ; une demi-douzaine de gazelles, la grâce même, remarquables par la finesse de leurs membres et la splendeur de leur robe ; six autruches dont le zoo avait grand besoin pour renforcer sa troupe de demoiselles empana-

chées, réduite à trois ou quatre sujets ; enfin, vedette de la troupe, un guépard, le plus civilisé des animaux que l'on dit sauvages.

Il n'y avait plus de guépard au zoo depuis la guerre. Il sera mis immédiatement en plein air, la promiscuité de la fauverie ne convenant ni à son humeur ni à sa santé. Ses compagnons de route subiront, sous l'œil des vétérinaires, une quarantaine de prudence, le temps de prouver qu'ils ne sont porteurs d'aucune maladie contagieuse. Il semble que cette fois nos voyageurs n'aient pas eu trop à souffrir des épreuves de la route, de la mer et du rail. Plus heureux que les passagers du *Bakala*, pitoyables héros l'an passé d'une odyssée interminable, il ne leur a fallu que dix jours pour venir de Dakar à Bordeaux. On ne saurait raisonnablement demander mieux.

(28 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
<i>Le Monde</i> sur CD-ROM : 01-44-08-78-30 Index et microfilms du <i>Monde</i> : 01-42-17-29-33
<i>Le Monde</i> sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 28 JUILLET 1999

Les médias au cœur de la démocratisation en Bosnie

Les efforts pour mettre en place des médias indépendants en Bosnie, trois ans et demi après la fin de la guerre, ne sont guère couronnés de succès, même si la communauté internationale tente de renforcer son contrôle sur les 80 télévisions existantes

SARAJEVO

de notre envoyé spécial
« Européaniser les Balkans » : cette formule résume l'objectif stratégique poursuivi par la communauté internationale au lendemain de la guerre contre Belgrade. Dans toute la région, l'enjeu numéro un de la reconstruction est de permettre la réconciliation entre communautés ethniques ennemies et de susciter la création d'une société civile démocratique digne de ce nom. D'où le rôle central joué par les médias.

présentant de la communauté internationale en Bosnie, l'Espagnol Carlos Westendorp, basé à Sarajevo. Comme au Rwanda avant le génocide de 1994, les radios et les télévisions ont joué un rôle-clé dans la diffusion de la haine entre communautés ethniques à partir de la fin des années 80 en Bosnie. Pas de paix durable, du coup, sans médias crédibles et indépendants. Or « l'ignorance de l'opinion publique et les malentendus de toutes sortes continuent de rendre difficiles nos efforts dans presque tous

miner toutes les licences d'émission. L'IMC a fait adopter par les associations de journalistes bosniaques un code de bonne pratique et de déontologie. La commission veille quotidiennement au maintien d'un climat apaisé entre les communautés : elle impose des pénalités qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction temporaire de diffusion lorsqu'une chaîne fait appel à la haine intercommunautaire...

L'IMC a beaucoup de pouvoir. « Nous devons faire un duplicata de tous nos programmes sur cassette VHS et leur faire parvenir », souligne Adil Kulenovic, directeur d'une petite chaîne de télévision indépendante et multiethnique de Sarajevo (Studio 99). Cette chaîne a dû payer une amende parce qu'un de ses présentateurs avait évoqué un jour l'« agression serbe » sur la Bosnie en 1992, un terme trop fort au goût des Occidentaux qui maintiennent la paix en Bosnie au prix d'une certaine « censure », comme le déplore Adil Kulenovic. Ce dernier regrette aussi de ne pas avoir le droit de parler de « génocide » à propos du massacre de Srebrenica par les troupes serbes en juillet 1995.

Les journalistes bosniaques sont encore très souvent la cible d'intimidations et de violences politico-mafieuses. Contre ce genre de dérapages, le haut représentant a mis en place un cadre juridique permettant aux journalistes bosniaques de s'abriter derrière la confidentialité des sources et de bénéficier d'une interprétation moins restrictive du délit de diffamation... « Il se pourrait bien que la Bosnie-Herzégovine dispose bientôt du droit des médias le plus libéral d'Europe », souligne Regan

McCarthy, responsable des médias à l'antenne bosniaque de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE).

Pour l'instant, tout est à faire. Le haut représentant a placé des observateurs occidentaux auprès des organes de direction des principales chaînes de télévision, jusqu'ici considérées comme de simples relais de transmission par les partis serbes, croates ou musulmans qui se partagent le pouvoir dans le pays.

On ne peut guère imaginer paysage médiatique à la fois plus riche et plus « miné » que celui de la Bosnie-Herzégovine

On ne peut guère imaginer paysage médiatique à la fois plus riche et plus « miné » que celui de la Bosnie-Herzégovine. Il y a 200 radios et 80 chaînes de télévision en Bosnie, mais toutes ou presque sont – tout comme les imprimeries de presse – directement affiliées à un parti ou à un pouvoir local, et ont donc une raison d'être avant tout ethnique. La Télévision de la République serbe (la SRT) n'a pas encore coupé ses liens d'affiliation au parti au pouvoir à Banja Luka lié à Belgrade. Eurotel, la principale chaîne croate de Bosnie, est encore largement contrôlée par Zagreb. Quant

à la télévision bosniaque musulmane, la RTV-BIH, elle est sous la coupe du parti SDA d'Alia Izetbegovic, membre musulman de la présidence tournante de l'Etat fédéral.

La communauté internationale a créé, à l'occasion des élections de 1996, une nouvelle chaîne de télévision (OBN, Open Broadcast Network), et une radio (FERN), qui sont les seules aujourd'hui à diffuser leurs programmes sur l'ensemble du territoire de Bosnie-Herzégovine et à offrir une alternative aux médias officiels, souvent d'inspiration nationaliste. OBN, financée à 90 % de l'extérieur, estime avoir une part de marché de 22 % sur tout le territoire bosniaque.

Alors qu'elle doit surtout son existence à l'Union européenne, OBN diffuse surtout des programmes américains – souvent des sitcoms de deuxième catégorie – alors que « les Européens sont beaucoup plus lents à nous aider », comme le constate avec regret Jenny Ranson, une ancienne diplomate britannique qui dirige la chaîne.

Au-delà de ces efforts ponctuels, la communauté internationale tente en ce moment même de mettre en place un système de redevance afin de rendre plus transparentes et surtout plus autonomes les finances des chaînes... Elle cherche aussi à séparer les responsabilités entre, d'une part, les programmes et le contenu et, d'autre part, les infrastructures de transmission. Ce vaste chantier fait l'objet d'une loi sur l'audiovisuel qui devrait être adoptée au cours des prochaines semaines.

Lucas Delattre

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : l'année 1998 s'est soldée pour France Télévision** par un « bilan en demi-teinte », selon le bilan du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) publié lundi 26 juillet. Le CSA relève la stagnation de l'audience et les modestes performances financières des deux chaînes, mais salue le respect de leurs obligations en matière d'investissement dans la production. France 2 termine l'année 1998 avec un déficit budgétaire de 103,6 millions de francs (15,8 M€), « fortement alourdi par rapport à celui de 1997 », et un bénéfice comptable de 3,7 millions de francs. Le résultat d'exploitation est en déficit de 117,6 M€. France 3 affiche un excédent budgétaire de 2,3 MF et un bénéfice comptable de 5,3 MF mais un résultat d'exploitation en forte baisse à 271 MF (contre 371 MF en 1997).

■ **La CLT-UFA, premier groupe de télévision en clair en Europe**, a racheté les 50 % détenus dans la chaîne polonaise RTL 7 par le groupe américain Universal Television & Networks (Seagram). La CLT-UFA qui détenait précédemment 50 % de cette chaîne polonaise, en contrôle désormais la totalité, a annoncé le groupe lundi 26 juillet.

■ **La Société européenne de satellites (SES) va commander** un douzième et un treizième satellite pour faire face à une demande croissante de capacité de diffusion, a annoncé lundi 26 juillet le groupe luxembourgeois.

■ **France Télécom est sorti du capital de M5**, la dernière importante société de distribution de programmes audiovisuels indépendante (3 500 heures de programmes) en cédant sa participation de 26 % au président de M5, Frank Soloveicik, qui en détient désormais 90 %.

■ **PRESSE : le gouvernement britannique a donné vendredi** 23 juillet son accord de principe à une reprise de l'ancien groupe de presse de Robert Maxwell, Mirror Group. Deux groupes de presse régionaux, Trinity et RIM sont sur les rangs. – (AFP)

Une école franco-bosniaque de journalisme a vu le jour à Sarajevo

Parmi d'autres initiatives internationales du même genre, l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) a créé en 1998 à Sarajevo une école franco-bosniaque de journalisme, en collaboration avec un partenaire local et avec le soutien financier du Quai d'Orsay. Dans un premier temps, le but de l'opération est d'« aider les jeunes journalistes entrés dans les rédactions de Sarajevo pendant la guerre à rester dans les médias » et de « favoriser l'émergence d'un réseau de journalistes bosniaques maîtrisant la langue française ».

Dans un second temps, l'école (qui dispose de professeurs français et bosniaques) dispensera un enseignement complet à de jeunes journalistes ne disposant pas de formation initiale. Les élèves de la première promotion sont déjà sortis de l'école munis de leur diplôme.

Au Kosovo, l'administration internationale mandatée par l'ONU et dirigée par Bernard Kouchner tente de mettre en place des médias indépendants, avec plus ou moins de réussite (lire *Le Monde* du 22 juillet). En Bosnie, trois ans et demi après la fin de la guerre, les efforts déployés dans la même direction n'ont pas été couronnés de succès.

« La guerre s'est faite à travers les médias », comme le dit le haut re-

les domaines : retour des réfugiés, droits de l'homme, privatisations...», ajoute Carlos Westendorp.

Ayant compris un peu tardivement l'enjeu de ce dossier, la communauté internationale tente depuis un an de renforcer son contrôle sur les structures existantes, essentiellement dans l'audiovisuel. Une « commission indépendante des médias » (IMC) a vu le jour en juin 1998 afin de réexa-

annoncé le 27 juillet un résultat net de 138 millions d'euros au premier semestre 1999, soit une progression de 22 % par rapport à la même période de 1998.

● **AUTOGRILL : le groupe italien de restauration rapide** pour voyageurs, filiale de Benetton, a lancé lundi une OPA amicale de 529 millions d'euros (3,46 milliards de francs) sur son concurrent américain Host Marriott Services.

● **WOLBER : la filiale du groupe Michelin, fabricant de pneus** pour vélos, va cesser ses activités au premier trimestre 2000, entraînant la suppression de 451 emplois à Soissons.

● **VRANKEN MONOPOLE : la maison de champagne** a racheté la marque Porto Rozès au groupe de luxe LVMH. Rozès produit et commercialise 1,5 million de bouteilles de vin de Porto par an.

● **AIR FRANCE : une mission technique de la compagnie aérienne** est arrivée lundi à Alger pour étudier les conditions de sécurité de l'aéroport de cette ville en vue d'une éventuelle reprise des liaisons entre la capitale algérienne et la France.

● **TÉLÉCOM : le groupe britannique British Telecommunications (BT)** a annoncé lundi qu'il prenait le contrôle total de Cellnet, l'un des opérateurs britanniques de téléphone mobile, en rachetant à Securicor sa part de 40 % pour environ 4,7 milliards d'euros.

● **BOLLORÉ : la Société industrielle et financière de l'Artois**, l'une des holdings de l'homme d'affaires Vincent Bolloré, a acquis plus de 20 % du capital de l'équipementier aéronautique Inter Technique, selon un avis du Conseil des marchés financiers du mardi 27 juillet. Le groupe Bolloré détient désormais 30,2 % du capital et 21,2 % des droits de vote d'un des sous-traitants de Boeing et d'Airbus, au côté de la Foncière Immobilière Marcel-Dassault (31,3 % du capital et 40,77 % des droits de vote).

TABLEAU DE BORD

ECONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : la balance des paiements** de la zone euro a affiché un excédent de ses comptes courants de 2,5 milliards d'euros en mai, a annoncé lundi la Banque centrale européenne (BCE) dans un communiqué.

■ **ALLEMAGNE : les prix à l'importation ont augmenté** de 0,3 % en juin par rapport à mai, ce qui réduit leur recul sur un an à 1,8 %, a indiqué mardi l'Office des statistiques.

■ **FRANCE : le nombre de permis de construire** délivrés en France a reculé de 2,2 % au deuxième trimestre 1999 par rapport à la même période de 1998. Les mises en chantier ont bondi de 16,7 %, selon des données publiées mardi par le ministère de l'Équipement et de Logement.

■ **SINGAPOUR : la production manufacturière** a augmenté de 10,4 % au premier semestre 1999, a indiqué lundi le Bureau du développement économique.

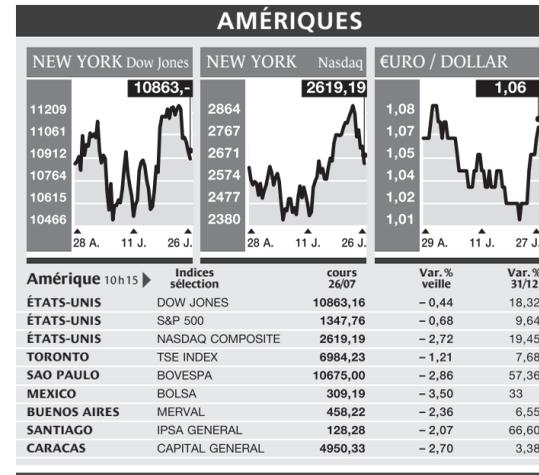
■ **JAPON : les ventes de détail ont chuté** de 2,7 % en juin par rapport au même mois de 1998.

AFFAIRES

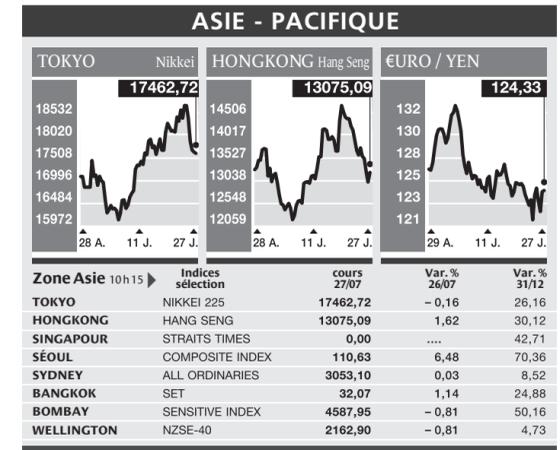
● **ELF-EP : les salariés d'Elf Exploration Production (Elf-EP)**, réunis en assemblée générale à Pau et à Paris après 106 jours de grève, ont voté lundi 26 juillet à l'unanimité la reprise du travail.

● **ELF ATOCHEM : Jacques Puéchal, président d'Elf Atochem**, a défendu le 26 juillet l'idée d'une chimie indépendante « débarrassée de ses contraintes et capable de se battre » avec les plus grands, à l'issue d'une fusion entre Elf Aquitaine et Total. Le groupe baptisé Chemco occuperait le cinquième rang mondial, derrière Dupont, BASF, Bayer et Dow, avec un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et 75 000 salariés.

● **RHODIA : le groupe chimique filiale de Rhône-Poulenc** a



Cours de change croisés						
27/07 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours Ft. S.
DOLLAR	0,85811	1,06665	0,16259	1,59400	0,66525
YEN	116,53500	124,33500	18,95500	185,84000	77,52500
EURO	0,93751	0,80428	0,15245	1,49445	0,62365
FRANC	6,15055	5,27715	6,55957	9,80195	4,09045
LIVRE	0,62735	0,53815	0,66915	0,10200	0,41730
FRANC SUISSE	1,50320	1,28985	1,60365	0,24445	2,39630



Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	26/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4425
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,3410
LIRE ITALIENNE (100)	1,93627	LIRE ITAL. (100)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,6200
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,643
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6483
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,6203
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0244
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	325,13
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	253,6
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0888

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 26/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 10h15	Volume 27/07	dernier prix	premier prix
FRANCE	2,62	2,41	4,80	5,50	Notionnel 5			
ALLEMAGNE	2,62	2,66	4,68	5,45	SEPTEMBRE 99	1402	89,81	89,92
GDE-BRETAG.	5,12	4,92	5,24	4,73	Euribor 3 mois			
ITALIE	2,62	2,63	4,94	5,70	SEPTEMBRE 99	857	97,23	97,23
JAPON	0,05	0,05	1,70				
ÉTATS-UNIS	5,09	4,69	5,88	6,06				
SUISSE	0,43	1	2,80	4,13				
PAYS-BAS	2,58	2,63	4,81	5,51				

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,34 % à 4 175,70 points à l'ouverture, mardi 27 juillet, tandis que l'indice Dax de la Bourse de Francfort restait stable à 5 206,13 (-0,01 %). La veille, la séance s'était achevée par une perte de 1 % pour le CAC 40 à 4 395,91 points, et de 1,96 % à 5 206,44 points pour le Dax. A Wall Street lundi, l'indice Dow Jones a abandonné 0,44 % à 10 863,16 points, tandis que le Nasdaq a chuté de 2,72 % à 2 619,19 points. Dans le sillage des Etats-Unis, le Footsie de Londres a terminé, lundi, en repli de 0,6 % à 6 169,1 points. Mardi, l'indice Nikkei de Tokyo a terminé en légère baisse de 0,2 % à 17 462,72 points.

CHANGES-TAUX

EN DÉPÎT des déclarations du secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, en faveur d'un dollar fort, le billet vert reculait face au yen mardi 27 juillet. Il se négociait à 116,59 yens mardi 27 juillet. La monnaie américaine poursuivait également son recul contre l'euro. La devise européenne cotait mardi matin à 1,0689 dollar. Sur les marchés obligataires, le rendement des obligations assimilables du Trésor français émises à 10 ans s'établissait mardi lors des premières transactions à 4,77 %. Celui des bunds allemands émis à même échéance s'inscrivait à 4,66 %. Outre-Atlantique, le rendement de l'emprunt du Trésor à 30 ans a clôturé lundi à 6,034 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Les titres de certaines sociétés exportatrices ont été affectés lundi 26 juillet par le rebond de l'euro contre le dollar. L'action Daimler-Chrysler a ainsi perdu 1,41%, à 79,18 euros. La moitié des ventes du constructeur automobile sont libellées en dollars.

Le titre Lufthansa a terminé une nouvelle fois en baisse lundi, pour s'établir à 17,53 euros, en recul de 3,58% par rapport à vendredi. Des analyses montrent que les revenus des compagnies aériennes seront en recul au second semestre, notamment en raison de la hausse du prix du pétrole.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'AUTOMOBILE' with entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BANQUES' with entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' with entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CONSTRUCTION' with entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'PRODUITS DE BASE' with entries like ALUMINIUM GREEK, ARBO LIGNINS AP, ASSIDOMMAEN AB, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CHIMIE' with entries like ACA-A, ACA-B, AIR LIQUIDE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'PHARMACIE' with entries like ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' with entries like ABB PARTICIP-A, ABB PARTICIP-B, ABB PARTI, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'ÉNERGIE' with entries like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' with entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CONSTRUCTION' with entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'CONSTRUCTION' with entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

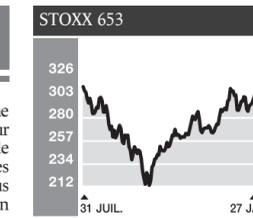


Table listing various stocks and their performance, including G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP P, HERMES INTL, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

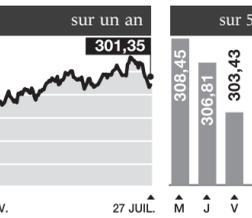


Table listing various stocks and their performance, including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

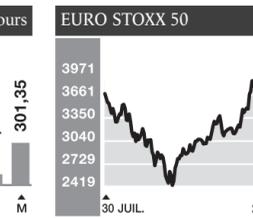


Table listing various stocks and their performance, including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

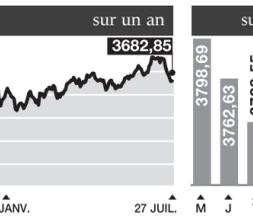


Table listing various stocks and their performance, including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, etc.

Table listing various stocks and their performance, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various stocks and their performance, including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'AMSTERDAM' with entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'BRUXELLES' with entries like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'FRANCFORT' with entries like I & I AG & CO, AIXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' with entries like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'HAUTE TECHNOLOGIE' with entries like ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BANY COMPANY, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-section 'COMMERCE DISTRIBUTION' with entries like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● Mardi 27 juillet, le titre Elf Aquitaine restait stable, dans les premières transactions, à 157 euros et l'action TotalFina cédait 0,68 %, à 116,6 euros.

● L'action Alcatel abandonnait, mardi matin, 0,73 %, à 136 euros, malgré l'annonce d'une commande auprès de China Unicom, la seconde compagnie de télécommunications en Chine, pour son développement dans la téléphonie mobile.

● La valeur Pechiney perdait 0,63 %, à 44,03 euros mardi, après l'annonce de la reprise de deux divisions de l'américain Century Aluminium pour 248 millions de dollars.

● Mardi matin, l'action BNP gagnait 1,13 %, à 71,9 euros, tandis que le titre Société générale progressait de 0,46 %, à 152,7 euros, et que celui de Paribas montait de 1,55 %, à 98 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 162,64 euros pour l'offre principale et à 158,18 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 111,95 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros).

L'offre principale de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 104,8 euros, tandis que l'offre subsidiaire la valorise à 101,8 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 27 JUILLET Cours relevés à 10h 15

Table of stock prices for French companies including B.N.P., Renault, Alcatel, Elf Aquitaine, etc.

Main table of stock prices for various companies, including international and domestic markets.

International

Table of international stock prices for companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupé détaché; ● droit détaché; ○ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE R (1):

Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 26 JUILLET

Table of new market stock prices for companies like ADL Partner, Alb Soft, Alphamedia, etc.

(Publicité)

Advertisement for Rhône-Poulenc 2ème trimestre 1999, featuring a presentation of results and the company logo.

SECOND MARCHÉ

MARDI 27 JUILLET

Table of second market stock prices for companies like ADA, Aiclé, Algeco, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of SICAV and FCP fund prices for various investment vehicles.

CRÉDIT LYONNAIS

Table of Crédit Lyonnais financial products and services.

LA POSTE

Table of La Poste financial products and services.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Table of Multi-Promoteurs CCBP-CDC fund prices.

Fonds communs de placements

Table of various common funds and investment vehicles.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

GASTRONOMES À L'ESCALE. 2

Les deux fringales d'un Danois à Paris

Juillet 1946. Jörn Riel se souvient d'un bistrot à l'enseigne Chez Louis et d'une dame nommée Yvette

IL FAUT BIEN un début à tout. Il y eut donc pour moi une première incursion, mémorable, dans la France culinaire. A quinze ans, je suis parti à Paris en compagnie d'un copain de mon âge, surnommé D' Braun ; ce fut un voyage fantastique où les impressions nouvelles se bousculaient en un tourbillon rageur. Nous étions gloutons de tout et vivions les choses sans y réfléchir.

C'est debout, entre des bidons brinquebalant sur la benne d'un camion laitier, que D' Braun et moi avons débarqué à Paris. Été 1946. L'entrée dans la ville fut fabuleuse. Partout les gens jubilaient et dansaient, il y avait des lampions de toutes les couleurs, des feux d'artifice, des flonflons et des chansons. Nous étions tombés en plein 14 juillet boulevard Brune, immédiatement entourés et dévisagés par toute une foule de Français.

Avant de partir, nous avions pris soin de nous documenter sur cette espèce un peu particulière de la faune européenne, et ce que nous en savions n'était pas spécialement fait pour nous inspirer confiance. Ma grand-mère paternelle avait constitué une source d'information inépuisable, son propre père ayant renoué avec le Danemark après un demi-millénaire d'exil familial en Normandie. Selon elle, les Français étaient bruyants, ivrognes et passablement charmants.

Nous voilà donc entourés d'indigènes qui criaient et chantaient et nous offraient du vin rouge. Ils parlaient un dialecte tout à fait différent du français dont notre professeur, Ole-le-Ballon, nous avait en pure perte martelé la tête. Nous avons cependant opté pour des sourires prévenants tout en essayant de garder notre dignité.

« *Heureusement qu'il ne pleut pas* », soufflai-je à D' Braun. Il me regarda un peu déconcerté par-dessus ses lunettes, puis hochait la tête d'un air entendu. J'étais vêtu d'un *battledress* jaune moutarde,

mais nous n'avions rien goûté de pareil. C'était divin. Nous qui avions vécu des vaches maigres au Danemark pendant la guerre, nous nous gavions à nous en faire éclater la panse.

« *C'est quoi ?*, demandai-je à D' Braun.

– *C'est de la cuisine française, gémit-il.*

– *Mais comment s'appelle ce plat ?*, insistai-je.

Il me regarda, agacé. « *Ferme-la et mange. Tu vois bien que c'est de la cuisine française. C'est ce qu'il y a de meilleur au monde après les boulettes à la viande de ma mère.* » Quand il ne nous fut plus possible de nous empiffrer davantage, nous nous remîmes en quête de Monsieur Jensen. Le monsieur en question était un Danois manchot qui avait émigré à Paris dans les années trente en tant qu'apprenti fourreur. On nous avait dit qu'il serait sûrement disposé à nous changer en francs nos 150 couronnes dûment épargnées.

« *Rue Richelieu* », rajoutai-je. Parce que c'était dans ce quartier-là, d'après ce qu'on nous avait dit, qu'il était censé habiter. La foule dansait avec frénésie. Nous fûmes traînés dans un autre café où on nous servit un dessert fait de gâteaux sucrés et d'un nouveau pichet de vin rouge.

La rue de Richelieu était longue et noire de monde. Ce fut seulement au moment où D' Braun eut l'idée géniale de sortir son bras de la chemise en laissant flotter la manche vide, tout en répétant le mot « *Danemark, Danemark* », que les habitants de la rue eurent le déclic.

« *Ah, Monsieur Emile, le résistant danois, le patriote !* » Nous fûmes entraînés sous un portail, puis à travers une cour, dans une étroite cage d'escalier. Sur la porte était bel et bien marqué « Jensen ».

Emile Jensen était connu et aimé dans toute la rue de Richelieu. Bien qu'étranger, il avait sacrifié un de

conduisant vers un petit hôtel où nous pourrions loger pour une somme modique à la journée. La chambre donnait sur la rue Vivienne, et Madame nous expliqua, en français interprété par Monsieur Jensen, que les toilettes et les commodités du bain se trouvaient à l'étage au-dessus du nôtre.

Elle estima cependant que nous devions tout d'abord manger quelque chose et nous emmena dans la cave sous l'hôtel. Là, il y avait le restaurant Chez Louis où les couverts et les assiettes étaient enchaînés à la table de manière à ce que personne ne les embarque. Et voilà qu'on nous servit à nouveau de la cuisine française qui, tout comme ce que nous en avions déjà goûté, s'avéra succulente. Vin *ad libitum* bien que nous n'ayons que quinze ans et jamais touché à l'alcool auparavant.

« *Yvette* », dit-elle plusieurs fois en me montrant sa poitrine. Je supposai qu'il s'agissait là d'une leçon de français

Une fois gavés de nourriture et imbibés de vin, nous nous éclip-sâmes tout en haut des escaliers et nous jetâmes sur le lit. Il y avait des va-et-vient incessants, des gens parlaient, riaient et couinaient dans les couloirs. Les portes claquaient et les lits grinçaient frénétiquement. Ce n'est que bien plus tard que Monsieur Jensen nous expliqua que les chambres étaient normalement louées à l'heure, et que c'était seulement eu égard à sa popularité que Madame avait consenti à nous en louer une à la journée.

Avant de dormir je fus contraint de partir à la recherche des toilettes. C'est pourquoi je quittai mon lit, nouai une serviette autour de mes reins et sortis de la chambre sur la pointe des pieds. Les toilettes étaient une installation fantasque qu'il convenait sûrement d'étudier de près avant usage. Dans un coin, deux larges marches menaient à un podium en porcelaine. Une chaîne pendait du plafond, avec une poignée de porcelaine au bout. J'essayai les marques de pieds et les trouvai adéquatement écartées.

Le résultat dépassa mes espérances. Fier de m'être approprié tout un pan de la culture des toilettes à la française en si peu de temps, j'attrapai la chaîne et tirai. Geste malencontreux s'il en est ! L'eau déferla du plafond en lessivant les murs, oui, toute la petite pièce, avec une efficacité redoutable. Trempe, j'essorai ma serviette et entrepris d'éponger le sol. Puis, j'ouvris la porte et sortis à reculons pour aller encadrer tout en douceur une dame imposante.

Elle rit chaleureusement en me



DESSIN DE THIERRY DALBY

voyant, me dit quelque chose d'incompréhensible et ébouriffa doucement mes cheveux mouillés. Puis, elle m'agrippa résolument le bras, m'entraîna dans le couloir et m'emmena dans une chambre pratiquement exclusivement meublée d'un énorme lit. Là, elle prit une serviette propre d'un grand tas sur une chaise juste à l'entrée. Elle avait une très grande quantité de serviettes, et je ne comprenais pas pourquoi elle ne les rangeait pas dans une armoire, comme ma mère l'avait toujours fait.

Elle se mit à frotter énergiquement mes cheveux, puis elle me coiffa avec une brosse et me donna un verre de vin. Je bus docilement, espérant fébrilement qu'elle n'allait pas m'offrir de la cuisine française, parce que j'aurais été dans l'incapacité absolue d'ingérer davantage de ces délices. Tout d'un coup, elle m'arracha la serviette. En rougissant j'avançai la main pour rattraper ma serviette mouillée. Je pensai alors qu'elle me congédiait. « *Non, non, non* », dit-elle en souriant et en secouant son index en l'air.

De tout temps je me suis intéressé à l'anthropologie, et jamais, qu'il s'agisse de Papous, de Français ou d'Eskimos, je n'ai protesté contre les comportements indigènes. Cela m'a sûrement épargné beaucoup de désagréments.

Cette Française s'est comportée d'une manière jusqu'alors tout-à-fait inconnue pour moi. Aucune dame (elle avait probablement autour de vingt-cinq ans) ne s'était comportée avec un tel naturel impudique. Je la fixai, paralysé, quand elle enleva son soutien-gorge ; j'étais proche de l'évanouissement. Je l'attrapai mécaniquement quand elle me le balança, et je déchiffrai, les yeux embués, l'étiquette de lavage « *Hollywood Maxwell 40* ». Cela devait être la taille maxi, *full house*, un de ces soutiens-gorge

qui, comme je devais l'apprendre plus tard, pigeonne, écarte et rehausse. « *Yvette* », dit-elle plusieurs fois en me montrant sa poitrine. Je supposai qu'il s'agissait là d'une leçon de français et que le mot signifiait « sein » car Yvette ressemblait, à s'y méprendre, au mot danois « *yver* » qui signifie pis de vache. Je touchai le sein d'un doigt et répétais le mot. Puis je touchai avec deux doigts, et rapidement je lui montrai de toute la main que j'avais bien compris. Elle avait des yvettes volumineux, fermes et vraiment très beaux, et je pensai alors que le talent exceptionnel dont je faisais preuve dans mon apprentissage du français, aurait rempli d'aise mon vieux prof, Ole-le-Ballon.

Quelques heures plus tard j'étais de retour à l'étage du dessous.

D' Braun se réveilla quand je m'installai dans le grand lit. « *Où t'étais ?* » « *Aux toilettes*, répondis-je. *Trop mangé de cuisine française.* » Il murmura quelque chose en se rendormant, et moi, je me mis à réfléchir à tous ces étranges événements qui m'étaient tombés dessus parce que j'avais abusé de la cuisine française.

« *Fais gaffe quand tu tires la chasse* », lui dis-je.

– *Ah bon, pourquoi ça ?*
– *Parce que ça déclenche plein de choses étranges* », répondis-je. Puis je fermai les yeux et quittai sur le champ mon premier jour à Paris.

Jörn Riel

★ Traduit du danois par Susanne Juul et Bernard Saint Bonnet.

Ethnologue, conteur et romancier

Né au Danemark en 1931, Jörn Riel a bourlingué sa vie durant à travers le monde en ethnologue, conteur, romancier et observateur des Nations unies. Hors ses tournées de lectures en Europe, il vit en Malaisie, non sans longues échappées dans une des tribus les plus reculées d'Irian Jaya. Projeté au Groenland à peine sorti de l'adolescence, il en a fait le terrain d'élection de ses premières histoires courtes, ces « *racontars* » qui mettent en scène les trappeurs envoyés par la Couronne, jusqu'aux années 50, dans un univers de glace et qui se mettent à délirer, sans partage.

Son attachement à l'univers arctique se marque également par une série d'ethno-romans sur la vie des Esquimaux. Jörn Riel est immensément populaire dans son pays, et commence à le devenir en France, où quinze de ses titres ont été publiés par l'éditeur Gaïa. Quatre tomes de la saga des « *racontars* » ont été réédités en collection de poche chez 10/18.

taillé dans un ersatz de tissu fait de pâte à bois, temps de pénurie obligeant. Le vêtement était beau et chaud et sans aucune écharde.

« *Jensen* », hurlait D' Braun aux Français. « *Monsieur Jensen !* » Les gens hochaient la tête et rigolaient ; nous fûmes traînés dans un bistrot et installés à table sur un banc. Un repas nous fut servi. Ja-

ses bras pour la France et il avait des amis partout dans le quartier. Il éclata de rire en nous voyant, un rire probablement justifié : D' Braun était vêtu d'un large pantalon à ceinture et bretelles, de sandales de capucin aux pieds, un béret rabattu sur les oreilles.

Monsieur Jensen continua à glousser doucement, tout en nous

GASTRONOMIE
Publiques

PARIS 6°

La Chope d'Alsace

Repas d'affaires
Menu 169 F

4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6°
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6°

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et
Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.J. jusqu'à 0h30

PARIS 14°

AU MOULIN VERT
À 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, ...) un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, ...) et le choix entre fromage ou dessert lors de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. Menu spécial anniversaire 185 F avec flûte de champagne. En semaine menu "express-midi" à 109 F. Salle climatisée.
Ouvert tous les jours - Métro ALÉSIA
34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

PARIS 14°

LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

AIRCORE

14 ustensiles de cuisine en acier inoxydable. 4 produits en 1. Un set complet qui des appareils pour cuisiner soi-même, des ustensiles de service, des ustensiles de rangement, et des ustensiles conventionnels pour gourmets.
Les ustensiles de cuisine qui s'imposent facilement
4 498 F
Tel. 00 44 171 465 1234
Quantum International Ltd., Manor House
21 Soho Square, Londres W1V 6 HN - UK

PARIS 5°

BRASSERIE BALZAR

L'ÉQUIPE DU BALZAR
VOUS ACCUEILLE
TOUT LE MOIS D'AOÛT.
Du Lundi au Dimanche de 8h30 à Minuit.
49, RUE DES ÉCOLES - 75005 PARIS - TÉL.: 01 43 54 13 67

Retrouvez chaque semaine la rubrique
"GASTRONOMIE",
Renseignements
☎ 01.42.17.39.40 - Fax : 01.42.17.39.25

POINTS DE PASSAGE

La Grille

À L'ÉPOQUE de la Révolution, cette échoppe offrait un casse-croûte aux mareyeurs sur la route de Dieppe. Une carte postale de 1906 montre un banc d'huîtres devant sa façade. Et depuis près de trente ans, Yves Cullière fait apprécier son fameux turbot au beurre blanc, l'une des gloires de la maison. A la carte, compter 350 F (53,36 €).

★ 80, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01-47-70-89-73. Fermé samedi et dimanche. Ouvert jusqu'au 6 août.

Perraudin

LES VRAIS bistrot à Paris, ce sont les humbles qui les fréquentent. C'étaient les ouvriers, les artisans. Entre normalisation et fast-food, dans le quartier du Panthéon, c'est là encore que viennent les étudiants et les étrangers amoureux du Quartier latin. La mémoire étudiante, c'est aussi la jeunesse de la ville. Jules Vallès a fréquenté ce bistrot à la mode de 1880, boiseries sombres et cuisine de ménage. Gambetta et Jaurès ont connu les mêmes toiles cirées, et le bœuf bourguignon, familial et abondant. A la carte, compter 150 F (22,87 €).

★ 157, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01-46-33-15-75. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert jusqu'au 10 août.

L'Énothèque

UN BISTROT, c'est d'abord un monde d'habités. Cette ancienne cave de quartier depuis 1847 aurait pu être le « Sweet Caboolaw », où René Fallet met en scène trois personnages revêtus de masques à gaz « pour y araser l'an 2000 ». Le patron a conservé les casiers où étaient présentés les précieux flacons. C'est l'atmosphère de l'Hôtel du Nord, chère à Eugène Ionesco, le meilleur écrivain de ce Paris-là. L'été, on y déguste la terrine de lapin au genièvre, le saumon fumé maison, le paleron juste saisi ou la côte de bœuf savoureuse. Beaujolais de Chermantier ; gigondas de Redortier ; cheverny de Quenieux. Menu : 180 F (27,44 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

★ 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 01-48-78-08-76. Fermé samedi et dimanche. Ouvert en août.

La Mascotte

SELON L'HUMEUR ou l'approvisionnement à Rungis, les os à moelle à la fleur de sel alternent avec l'entrecôte à l'échalote. Mais, toute l'année, les produits d'Auvergne (lard maigre rôti et salade fritee, saucisse sèche, pâté de campagne, saucisse purée) sont au rendez-vous. Cuisine joviale, s'il en est. Rien n'altère ici l'humeur : les propos de comptoir sont légers, comme les vins. Viandes magnifiques. Ouvert tout l'été, sauf la semaine du 15 août pour cause de pèlerinage annuel en pays arverne, du côté de Laguiole ou de Mur-de-Barrez. A la carte, compter de 150 F à 300 F (22,87 à 45,73 €).

★ 270, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 01-42-27-75-26. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence connaît un succès public grandissant

Aix/Musique. 42 000 spectateurs ont assisté aux représentations

AIX

de notre envoyé spécial

La deuxième édition du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence sous la direction de Stéphane Lissner aura été celle de la transition. Les spectacles présentés cette année ont connu des sorts divers et suscité la controverse. A s'en tenir aux chiffres, le bilan est bon : le budget (94 millions de francs) est en équilibre ; les recettes de la billetterie (19 millions) et celles du mécénat (10,3 millions) sont conformes aux prévisions. 42 000 spectateurs ont assisté à une ou plusieurs représentations (une augmentation de 20 %), mais le taux de fréquentation a baissé : 92 % contre 98 % en 1998.

Cette contre-performance s'explique par la désaffection des mélomanes pour *La Belle Hélène*, d'Offenbach, dans la mise en scène d'Herbert Wernicke, qui a connu un taux de fréquentation de 78 %. Les trois autres créations ont connu un sort autrement favorable : *La Flûte enchantée*, de Mozart (Braunschweig/Stern), a fait salle comble, suivie de *Cena Furiosa*, de Monteverdi (Wantoch Rekowski/Minkowski), et du *Couronnement de Poppée*, du même Monteverdi (Grüber/Minkowski), qui ont connu respectivement un taux de fréquentation de 97 % et

de 95 %, comme la reprise de *Don Giovanni* (Brook/Harding).

L'inauguration du nouveau Grand Saint-Jean, théâtre en plein air de 834 places situé à 12 kilomètres du centre-ville, a été couronnée de succès. Au point que dans les prairies de cette propriété sera installée en 2000 une conque acoustique afin d'accueillir une sé-

Le programme de l'an 2000

● **Opéras.** *L'Affaire Makropoulos*, de Leos Janacek, Stéphane Braunschweig (mise en scène), Orchestre de Birmingham, Simon Rattle (direction). *Journal d'un disparu*, de Leos Janacek, Claude Régy (mise en scène), Alain Planès (piano). *Così fan tutte*, de Mozart, Chen Shi-Zheng (mise en scène), Concerto Köln, René Jacobs (direction). *Le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, Klaus Michael Grüber (mise en scène), Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction). *Le Retour d'Ulysse dans sa patrie*, de Monteverdi, Adrian Noble (mise en scène), membres de l'Académie européenne de musique, William Christie (direction). *Cenerentola*, de Rossini, Claude Buchwald (mise en scène), solistes de l'Orchestre de Paris et membres de l'Académie

européenne de musique. Laurence Equilbey (direction). ● **Académie européenne de musique.** Thèmes de l'an 2000 : chant, direction d'orchestre, composition, alto, direction de chœur, musiques traditionnelles... Tuteurs : Pierre Boulez, William Christie, Laurence Equilbey... Compositeurs en résidence : Giovanni Verrando et Frédéric Verrières.

● **Concerts.** Les musiques du millénaire. En plein air au Grand Saint-Jean. Poulenc, Schoenberg, Stravinsky, Varèse, Boulez, par le Mahler Chamber Orchestra, l'Orchestre de Birmingham, Les Musiciens du Louvre-Grenoble, le Chœur Accentus, Les Arts florissants, l'Ensemble InterContemporain, le Concerto Köln...

Trois grands pianistes dans le parc de Florans

La Roque d'Anthéron/Musique. Chopin servi par Maurizio Baglini, Abdel Rahman El Bacha et Philippe Giusiano

NUIT DU PIANO CHOPIN. Maurizio Baglini : première *Ballade* ; *Etudes op. 25* ; *Trois nouvelles études pour la Méthode des méthodes de Moscheles* ; *Polonaise « héroïque »*. Abdel Rahman El Bacha : *Allegro de concert* ; *Mazurkas op. 41* ; *Rondo op. 73* ; *Mazurkas op. 59* ; *Introduction et variations sur un air national allemand*. Philippe Giusiano : *Barcarolle* ; *Nocturnes op. 32 et 72* ; *Etudes op. 10*.

Parc du château de Florans, 20 heures.

LA ROQUE D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Quelle santé ! Invité à remplacer le Canadien Louis Lortie au tout dernier moment, le jeune Italien Maurizio Baglini est arrivé à La Roque d'Anthéron au milieu de l'après-midi. Après avoir choisi son piano en un éclair : « *Les trois Steinway sont excellents, je ne vais pas vous faire perdre votre temps, je prends celui-là !* » Denijs De Winter, l'accordeur, est admiratif : « *Quand il a mis ses mains sur le piano, j'ai tout de suite vu qu'il savait le faire sonner et en tirer des couleurs magnifiques.* » Ensuite, Baglini est allé dormir un peu : il vient de donner trois récitals en trois jours (*Le Monde* du 27 juillet).

A 20 heures, il entre sur la scène du parc de

Florans. Il paraît détendu. Malgré les bruits ambiants, la lumière encore trop forte, son jeu accroche tout de suite l'attention par une présence, un investissement expressif rares. Qu'on aime ce Chopin libre, chantant, cette sonorité pétillante dans la profondeur du clavier, ces fulgurances, cette attention portée au moindre détail de la partition ! Baglini fait quelques fausses notes : elles sont à la mesure des risques pris par cet artiste qui ose et triomphe. En bis, *Nun Komm der Heiden Heiland*, un prélude de choral de Bach arrangé par Busoni. Ce n'est plus du piano, mais un chant immatériel qui s'appuie sur des basses mystérieuses, lointaines.

UN MYSTÈRE À ÉLUCIDER

Abdel Rahman El Bacha est un pianiste bien différent. Il a une technique qui lui permet de tout dominer, de se jouer des pires difficultés, d'éclaircir les lignes touffues de l'*Allegro de concert*, comme de ciseler les mazurkas. Avec des doigts pareils, El Bacha pourrait mettre le public à ses pieds en en faisant des tonnes. Ce n'est pas son genre. Le pianiste propose une épure chopinienne. Il n'est pas sec, il est aérien. Sans doute, pourrait-il se laisser davantage aller, prendre un peu plus la parole, dire « Je ». A défaut d'être ému, d'avoir le sentiment d'avoir partagé un grand moment avec cet artiste sin-

gulier, au moins est-on respectueux envers l'honnêteté, au sens fort du terme, d'un pianiste dont le jeu témoigne d'une quête vers la sagesse.

Le Français Philippe Giusiano revient à La Roque après des débuts remarquables en 1998. Son jeu s'est élargi, sa sonorité est plus timbrée, plus rayonnante. Sans rien perdre de ce classicisme admirable qui le fait tant ressembler à Dinu Lipatti, cet artiste ose aujourd'hui prendre davantage de risques qu'autrefois. Sa quatrième étude de l'*Opus 10* cloue sur place par sa fulgurance presque démoniaque ; ses *Nocturnes* ont cet allant, ces couleurs moirées, cette absence d'afféterie qui distinguent les grands chopiniens.

Comment se fait-il qu'un pianiste aussi attachant que simple, vainqueur du Concours Chopin de Varsovie, n'ait pas encore été invité par l'une des grandes formations parisiennes ? Il y a là un mystère qu'il faudra élucider et une faute qu'il faudra réparer. Giusiano a vingt-sept ans, faudra-t-il qu'il attende d'en avoir dix de plus pour faire ses grands débuts parisiens, comme son confrère Jean-Efflam Bavouzet ? Les 1 600 membres du public de La Roque l'ont d'ores et déjà adoubé.

Alain Lompech

rope, et rencontre à Paris une autre fille qui finira par conquérir son cœur. Là-dessus, cultivant des reminiscences vaguement wendésiennes, le réalisateur fait de la multiplication des détails insolites le fin mot d'une mise en scène qui, à force de tics et de toc, prouve d'autant mieux le caractère insaisissable du désir qu'elle ne parvient jamais à le susciter.

J. M. Film américain de Michael Haussman. Avec Glen Fitzgerald, Karine Adrover, Ewen Bremner. (1 h 35.)

VIOLA

■ Une jeune femme solitaire découvre les joies de la correspondance anonyme sur Internet. Elle échange des messages coquins avec un mystérieux correspondant. Celui-ci devient de plus en plus inquietant, et inquisiteur, jusqu'à ce que l'héroïne découvre que l'homme a réussi à trouver son

nom et son adresse et commence à la menacer. Avec une naïveté somme toute très commune lorsque le cinéma s'avise de parler de sexe, ce film détaille la façon dont le personnage principal succombe inexorablement à un dérèglement des sens qui lui fait (après une demi-heure de projection) se jeter sur le premier homme situé dans un périmètre proche (un ouvrier venu réparer le chauffage de son appartement), avant de basculer dans un suspense qui prendra fin avec la révélation finale de l'identité du mystérieux correspondant. Celle-ci constitue la surprise qui semble la seule raison pour laquelle le script de cet hybride entre téléfilm érotique et thriller d'angoisse chic a pu être écrit.

Jean-François Rauger Film italien de Donatella Maiorca. Avec Stefania Rocca, Stefano Rota, Rossana Mortara. (1 h 30.)

SORTIR

PARIS

Sylvain Beuf Quintet

Cinq soirs avec le saxophoniste Sylvain Beuf ne se refusent pas. D'autant qu'il jouera dans le confort du club de jazz du Méridien Etoile avec une formation de musiciens talentueux. Ainsi, Manuel Rocheman sera au piano, Christophe Walleme (de Prysm) à la contrebasse, Laurent Robin à la batterie et François Verly aux percussions. Le répertoire pourrait puiser dans les morceaux de l'excellent nouvel enregistrement de Beuf, *La Danse des inter-nôtres* (RDC Records), où le saxophoniste affirme sa singularité dans le registre d'un jazz moderne nourri des codes des années 50 et 60.

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17^e. *M^o Porte-Maillot*. Du 27 au 31 juillet, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Loudon Wainwright III Depuis une trentaine d'années, ce compositeur tire des portraits à l'acide de son environnement domestique comme du quotidien de l'Amérique (son nouvel album s'intitule *Social Studies*). Spécialiste de l'humour noir sur fond de ballades folk ou country, le père – trop méconnu – de Rufus Wainwright n'a pas de rivaux dans ce style subtil, drôle et méchant mis en valeur dans l'intimisme des clubs et de la formule acoustique. *Hôtel du Nord*, 102, quai de Jemmapes, 10^e. *M^o Jacques-Bonsergent*. Les 27 et 28 juillet, à 20 heures. Tél. : 01-53-19-98-88. De 90 F à 110 F.

Hamlet sur la route Adapté de William Shakespeare, ce *Hamlet* pour quatre comédiens intègre des éléments aussi divers que marionnettes et films. Mise en scène par Paul Golub, la pièce se trouve encadrée par une histoire parallèle : celle d'une équipe de théâtre ambulante qui, en dépit de la menace de guerre et du nombre

réduit de comédiens, décide de monter *Hamlet* avec les moyens du bord. Les deux histoires s'entrechoquent jusqu'à trouver une résolution commune. Un théâtre de couleurs, de mouvements, de musique, de fête, mais ancré dans le monde et ses fractures. *Square Sorbier, rue Sorbier, 20^e. M^o Gambetta*. Du 27 au 31 juillet, à 21 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. 50 F et 70 F. Dans le cadre de Paris Quartier d'été.

ARLES

14^e MIMI

Le festival du Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) s'ouvre cette année à la danse dans un programme toujours axé sur l'inédit et l'innovation musicale. Ouverture le 28 juillet sous le titre de nuit Afrrique frichiste avec le groupe pop-rock Nekprosi (Turquie), puis la Compagnie Gàara pour *Cleansing* (Kenya), suivie de *Moment*, présenté par Georges Appaix et Richard Dubelski (France). Nuit quasi pataphysique le 29, avec *Le Brame des fous*, de Daniel Laloux et Joseph Racaille (France), puis Lol Coxhill et Steve Beresford (Grande-Bretagne). Nuit friche africaine le 30, et retour de la danse avec Râle, qui présente *Netopyr* (République tchèque, Japon, France), puis la Compagnie Salia Nî Seydou dans *Le Siècle des fous* (Burkina Faso). Nuit des ballades le 31, avec Jean Huguénin seul avec sa guitare (Suisse), Buru (Sénégal, France) et le trio Dupain (France). Nuit paranormale le 1^{er} août, avec Huutajat, un chœur dirigé par Petri Sirviö (Finlande), et conclusion avec Moondog et Dominique Ponty (Etats-Unis). *Théâtre antique*, 13 Arles. 21 heures. Tél. : 04-90-18-41-20. www.lafriche.org/mimi99. 100 F par soirée ou pass-festival cinq jours 180 F. Scène ouverte à la Salle des fêtes, boulevard des Lices, en fin de soirée.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*) de Terrence Malick. Américain, 1974 (1 h 35). *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40) ; *Le Balzac*, 8^e (01-45-61-10-60) ; *La Bastille*, 11^e (01-43-07-48-60) ; *Bienvenue Montparnasse, dolby*, 15^e. **Bonnie and Clyde** d'Arthur Penn. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25). *Action Ecoles*, 5^e (01-43-29-79-89) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8^e ; *Gaumont Conventio*, 15^e. **Du rififi chez les hommes** de Jules Dassin. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). *Gaumont Opéra Impérial*, 2^e ; *MK2 Beaubourg*, 3^e ; *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80).

Fog (*) de John Carpenter. Américain, 1979 (1 h 30). *MK2 Odéon*, 6^e.

Un homme est passé de John Sturges. Américain, 1954 (1 h 21). *L'Arlequin*, 6^e (01-45-44-28-80).

La Panthère rose de Blake Edwards. Américain, 1964 (1 h 54).

Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).

La Promesse de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Belge, 1996 (1 h 33).

Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

Pulp Fiction de Quentin Tarantino. Américain, 1994, copie neuve (2 h 29).

Quand l'inspecteur s'emmêle de Blake Edwards. Britannique, 1964 (1 h 41).

Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).

Rashomon d'Akira Kurosawa. Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 30).

Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Mini-

tel. 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmin).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Lecture de textes d'August Stramm** avec Brahim Aït-el-Kadi, Toussaint Carilien, Julie Cortella, Maurice Choukroun, Eric Jakobiak, Emmanuelle Rigaud et Elisabetta Vaccari.

Salle Wilson, 120, avenue du Président-Wilson, 93 La Plaine-Saint-Denis. Le 28, à 18 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Entrée libre.

Le Royaume oublié Musiques, chants et danses des îles de la Sonde. *Cour du Palais-Royal*, 13, rue de Rivoli, 1^{er}. *M^o Palais-Royal*. Les 27, 28, 29 et 30, à 22 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. De 80 F à 100 F. Dans le cadre de Paris, Quartier d'été.

Orchestre Antonio Vivaldi Œuvres de Haendel, Vivaldi, Pachelbel, Barber et Grieg. *Eglise Saint-Germain-des-Prés*, 3, place Saint-Germain-des-Prés, 6^e. *M^o Saint-Germain-des-Prés*. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-42-64-83-16. De 100 F à 150 F.

Caratini Jazz Ensemble *Hôtel d'Albret*, 31, rue des Francs-Bourgeois, 4^e. *M^o Saint-Paul*. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25. 120 F.

David Sanchez Quintet *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. *M^o Château-d'Eau*. Le 27, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

D'ici et d'ailleurs Jazz et chanson française. *Arènes de Montmartre, rue Saint-Elu-thère*, 18^e. *M^o Abbesses*. Le 27, à 18 h 30. Tél. : 08-36-68-22-19.

Jaipur Kawa Brass Band *Jardin du Luxembourg (kiosque)*, 6^e. *M^o Luxembourg*. Les 27 et 28, à 18 heures. Le 29, à 21 heures, au parc de Choisy. Le 30, à 20 heures, au parc de Belleville. Tél. : 08-03-80-88-03. Accès libre. Dans le cadre de Paris, Quartier d'été.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS

Recommandé par

FRANCE INTER

MUSÉE DE LA MUSIQUE

CHOC MUSIQUE

ALFRED BRENDEL

schubert. impromptus.

Recueils de confessions. Ces deux séries de quatre impromptus pour piano demeurent pour beaucoup de pianistes amateurs, de redoutables défis ! Composées entre 1827 et 1828, ces pages aux mélodies si génialement inspirées, annoncent les timbres de Chopin et de Schumann. Alfred Brendel a percé le secret de ces confidences douloureuses, si proches du lied. Le pianiste autrichien ne cherche ni à plaire, encore moins à éblouir. Son interprétation est celle de l'évidence et du naturel. Elle porte chaque impromptu dans une tragique et envoûtante sobriété.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde

www.francfr

MARDI 27 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Les Chansons de la Grande Guerre. Invités : Jean-François Kahn ; Hervé Luxardo ; Pierre Miquel ; Claude Ribouillault ; Marc Robine. Forum Planète

23.20 Les Conquistadors de l'impossible. Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

19.00 Archimède. Arte

20.00 20h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première

21.00 Le Gai Savoir. Faut-il brûler l'Internet ? Paris Première

0.30 Un siècle d'écrivains. Bertolt Brecht. France 3

0.35 Capital. Le prix du talent. M 6

DOCUMENTAIRES

17.55 Les Métros du monde. Hongkong. La Cinquième

18.20 Tebebiella, télé pirate en Italie. Planète

18.30 Le Monde des animaux dans la tourmente. La Cinquième

18.45 Vietnam, point de départ. Histoire

19.10 Melvin Van Peebles, Classified X. Planète

19.25 Paul Gauguin, un goût barbare. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

20.00 L'Espagne à l'opéra En comparaison de l'italienne ou de sa cousine germanique, la musique espagnole représente bien peu de chose, à tort. Du Barbier de Séville à L'Heure espagnole en passant par Don Carlos et Carmen, l'Espagne est très présente sur les scènes d'opéra. Elle est le lieu des passions fatales, du mystère, des duels, des aventures sans pareil. Du lundi au vendredi dans « Les Chemins de la musique ».

20.15 Reportage. La Tête dans les nuages. Arte

20.40 La Vie en face. Une voiture est née. Arte

20.45 Les Empereurs romains. [1/6]. César (100-44 avant J.-C.). Histoire

20.50 Le Fleuve Jaune. Les nomades du Nord. Odyssee

20.55 Le Temps d'une chanson. [5/6]. Les racines - «Une quelconque parts». France 2

21.00 20 ans de courses automobiles. [13/20]. Carnets secrets d'un passionné : 1959-1960. Canal Jimmy

21.30 Thema. Sibérie, terre lointaine. Arte

21.30 Concessions à perpétuité. Planète

21.45 Alfred Sauvy. [2/2]. Histoire

22.30 Futur Fantastique. Le mystère des extraterrestres. 13ème RUE

22.35 Lonely Planet. New York. Planète

23.40 Intégrales coulisses. Les Sales Gosses. France 3

23.50 L'Affaire O.J. Simpson. TSR

0.55 Un siècle de science-fiction. Ovnis. 13ème RUE

0.55 Terre brûlée. Les Stuka. Odyssee

MUSIQUE

18.00 James Carter. Montréal 1996. Muzzik

19.45 Schumann. L'Ouverture Manfred, opus 115. Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande. Muzzik

20.45 Tristan et Isolde. Opéra de Wagner. Mise en scène de Heiner Müller. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. Mezzo

21.25 Jazz à Antibes 87. Muzzik

22.35 Zarzuela : La Gran Via. Muzzik

23.25 Tropical Beat. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Le Groom. Marc Simenon. Festival

20.35 Le ciel est en feu. Dan Lerner. O.

22.00 Bonne fête papa. Didier Fontan. Festival

22.20 L'Eté sanglant. Charles Hald. RTL 9

23.35 Un amour impossible. Patrick Volson. Festival

SÉRIES

20.10 Les Simpson. Homer contre New York. O. Canal +

20.45 Code Quantum. Futur Boy. Le prix d'un enfant. Série Club

20.50 Ally McBeal. Le pingouin. RTBF 1

20.55 La Vie à cinq. Cœur à cœur. Question de temps. Téva

21.45 Monty Python's Flying Circus. The Spanish Inquisition (v.o.). Canal Jimmy

22.05 De la Terre à la Lune. Mare tranquillitatis. O. Canal +

22.20 C-16. [1/2]. Le prix d'un enfant. Série Club

22.20 Father Ted. Une chanson pour l'Europe (v.o.). Canal Jimmy

22.50 Star Trek, la nouvelle génération. La fin du voyage (v.o.). Canal Jimmy

23.40 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2]. Le maquis (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

19.00 Manège. Carmine Gallone (Allemagne, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

19.25 Princess Bride. Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, 95 min) O. Cinéstar 2

20.30 Drôle d'endroit pour une rencontre. François Dupeyron (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinéma 1

20.30 Une étrange affaire. Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) O. Ciné Cinéma 3

20.35 Khartoum. Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) O. TMC

20.55 Jason et les Argonautes. Don Chaffey (Grande-Bretagne, 1963, 110 min) O. M 6

21.00 Le Club de la chance. Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2

22.05 Misery. Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 1

22.10 Les Géants de l'Ouest. Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1969, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3



COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.30 Cria cuervos. Carlos Saura. Avec Geraldine Chaplin, Ana Torrent (Espagne, 1975, v.o., 105 min) O. Paris Première

22.45 Maman. R. Goupil (Fr., 1989, 100 min) O. TF 1

22.45 La Joyeuse Suicidée. William Wellman (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 75 min) O. Cinétoile

23.15 Brigham Young. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics

23.45 Le Secret magnifique. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, 105 min) O. Ciné Cinéma 2

0.20 La Tentatrice. Fred Niblo et Mauritz Stiller (Etats-Unis, 1926, N., muet, 110 min) O. Arte

MERCREDI 28 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Billets et cartes bleues, attention aux faux ! Invités : Alain Armand ; Alain Defer ; Jean-Michel Dinand ; Claude Lecou ; Jean de Mailard. Forum Planète

23.20 Algérie, cultures croisées. Invités : Claude Baudéan ; Anouar Benmalek ; Malika Domrane ; Leïla Seïbbar ; Aziz Smati ; Rachid Taha ; Mahmoud Zemmouri. Forum Planète

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... les Français : Saint-Paul-de-Vence. La Cinquième

14.00 20h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première

16.05 C'est l'été. Bénodet. France 3

18.00 Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn. Paris Première

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

20.00 20h Paris Première. Invité : Guy Bedos. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Papes et le Pouvoir [4/5] : Jean-Paul 1er et la mort. Arte

20.50 Sagas. L'Italie des stars et des princes. TF 1

21.00 Paris modes. Lamine Badian Kouyate. Paris Première

21.10 Science été. L'eau et les climats. Invité : Robert Kandel. LCI

22.45 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Des araignées venues d'ailleurs. La Cinquième

18.45 Méditerranée. [8/12]. Rome, vers l'unité. Histoire

18.55 Cinq colonnes à la une. Planète

19.00 Connaissance. A propos de sexe. Pour le meilleur et pour le pire. Arte

19.00 Les Aventures du récif bleu. [2/6]. Le sourire du requin. Odyssee

19.25 Le Fleuve Jaune. Les nomades du Nord. Odyssee

19.40 Tebebiella, télé pirate en Italie. Planète

19.45 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

20.00 Promenades sous-marines. Les Phoques de l'Arctique. TMC

20.05 Les Mystères du corps humain. Le cerveau. TSR

20.15 Reportage. Le Business des épaves. Arte

20.15 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssee

SÉRIE CLUB

22.20 C-16 : FBI Créée par Michael Duggan et Michael Robbin en 1997, cette série policière décrit le fonctionnement d'une unité d'élite du FBI. Spécialisés dans les affaires de kidnapping, prises d'otages, attentats terroristes et missions d'infiltration, ces G-men sont entraînés à faire face à tous les types de situation. La trame policière n'est que secondaire, la série s'attachant surtout à la psychologie des personnages.

20.35 Melvin Van Peebles, Classified X. Planète

20.40 Super Héros. 13ème RUE

20.45 La Conquête du cosmos. [2/2]. Objectif Mars. Histoire

20.45 Transports de piano. Mezzo

20.55 Femmes dans le monde. Femmes à Pékin. Femmes de Somalie. Téva

21.10 Canaries, continent atlantique. [2/5]. Mer d'Amérique. Odyssee

21.30 Paroles peintes. Planète

21.40 Adieu et merci, Tonkin. Mémoires de paix. Odyssee

21.45 Musica. Chercher sa voix. Arte

21.45 Au nom de 30 000 fils. Histoire

22.00 Itzhak Perlman. Ballades en pays klezmer. Planète

22.00 Afrique, SOS espèces menacées. Dans les mailles du filet. Disney Channel

22.00 La France aux mille villages. Téva

22.15 Les Stars espagnoles de l'opéra. Angèles Guin. Muzzik

22.40 Musica. Belcanto, les grands ténors : Georges Thill, 1897-1984. Arte

22.55 Concessions à perpétuité. Planète

23.10 100 ans de cinéma polonais. Arte

23.10 Opération survie. Au large de l'île de Coll. Odyssee

23.35 Les Aventuriers. Neil Armstrong, premiers pas sur la Lune. TSR

23.40 Global Family VIII. La mer de Cortez ; Eldorado sauvage. Odyssee

23.55 Lonely Planet. New York. Planète

0.10 Au royaume des tigres. [1/6]. Sur les terres du tigre. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

13.00 Plongeon. Championnats d'Europe : 1m dames (finale). Eurosport

13.45 Tennis. Tournoi de Kitzbühel (Autriche). Eurosport

15.45 Natation. Championnats d'Europe : finales dames et messieurs. Eurosport

20.15 Football. Ligue des Champions (2e phase qualificative, match aller) : Partizan Belgrade - Rijeka. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Ornette Coleman à Montréal 1988. Muzzik

20.00 Midnight Classics II. Muzzik

21.45 XVF Festival Chopin. Juin 1999. Avec Dorothée Bocquet ; Sodi Braïde ; Mathilde Carré ; Elina Hata ; kaori Kawashima ; Julien Le Pape ; Ezequiel Spuches. Mezzo

21.55 Motown Live. Paris Première

23.10 Festival de Reading. Avec Audioweb ; Dodgy ; Rage Against the Machine. Paris Première

PARIS PREMIÈRE

22.30 Cría Cuervos. Dans une maison de Madrid, Ana (Ana Torent, bouleversante), orpheline de mère, vit avec sa famille. Verrouillée sur ses secrets, elle revit des souvenirs avec la disparue et croit détenir un pouvoir de vie et de mort sur son entourage. La mise en scène se promène entre rêve et réalité, présent, passé et avenir. Geraldine Chaplin se révèle, une fois de plus, la grande inspiratrice de Saura. En v.o.

THÉÂTRE

21.50 Les Mains sales. Pièce de Sartre. Mise en scène de Jean-Pierre Dravel et Olivier Macé. RTBF 1

22.50 La Poule aux œufs d'or. Pièce de Vial. Mise en scène de Michel Galabru. TMC

TÉLÉFILMS

17.40 La Patrie en danger. Michel Carrier. Festival

18.30 Le Paradis absolument. Patrick Volson. Téva

20.40 L'Enfant du miracle. Michael Scott. RTL 9

20.55 Sur un air de mambo. Jean-Louis Bertuccelli. France 2

20.55 Secret défense. John Harrison. O. France 3

21.00 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Vallois. Muzzik

21.30 L'Incredyable Hulk. Kenneth Johnson. 13ème RUE

22.10 Meurtres dans l'espace. Steven Hilliard Stern. Festival

22.40 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble. Philippe de Broca. France 2

COURTS MÉTRAGES

0.15 Les Nuits de la pleine lune. Une nuit de la poésie. Voyage à la lune. Frédéric Amat ; Les États-Unis de la poésie, un jour de la vie. Mark Pellington ; Les Corps flottants. Natsume Sôseki ; Bestiaire. Eku Wand ; Histoire de l'œil. Jo Ann Kaplan ; Le Baiser. Eric Choisy ; Absence. Christian Barami ; Poèmes à l'infant. Jean-Michel Bruyère. Arte

SÉRIES

20.05 Les Simpson. Le principal principal. O. Canal +

21.35 Le Caméléon. [1/2]. Donotera (v.o.). Série Club

22.15 Brooklyn South. Folie russe (v.o.). Série Club

22.25 Friends. Celui qui remplace celui qui part (v.o.). Canal Jimmy

23.00 3e planète après le Soleil. Sensitive Dick (v.o.). Série Club

0.05 New York Police Blues. Voir dire this (v.o.). Canal Jimmy

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Billets et cartes bleues, attention aux faux ! Invités : Alain Armand ; Alain Defer ; Jean-Michel Dinand ; Claude Lecou ; Jean de Mailard. Forum Planète

23.20 Algérie, cultures croisées. Invités : Claude Baudéan ; Anouar Benmalek ; Malika Domrane ; Leïla Seïbbar ; Aziz Smati ; Rachid Taha ; Mahmoud Zemmouri. Forum Planète

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... les Français : Saint-Paul-de-Vence. La Cinquième

14.00 20h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première

16.05 C'est l'été. Bénodet. France 3

18.00 Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn. Paris Première

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

20.00 20h Paris Première. Invité : Guy Bedos. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Papes et le Pouvoir [4/5] : Jean-Paul 1er et la mort. Arte

20.50 Sagas. L'Italie des stars et des princes. TF 1

21.00 Paris modes. Lamine Badian Kouyate. Paris Première

21.10 Science été. L'eau et les climats. Invité : Robert Kandel. LCI

22.45 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Des araignées venues d'ailleurs. La Cinquième

18.45 Méditerranée. [8/12]. Rome, vers l'unité. Histoire

18.55 Cinq colonnes à la une. Planète

19.00 Connaissance. A propos de sexe. Pour le meilleur et pour le pire. Arte

19.00 Les Aventures du récif bleu. [2/6]. Le sourire du requin. Odyssee

19.25 Le Fleuve Jaune. Les nomades du Nord. Odyssee

19.40 Tebebiella, télé pirate en Italie. Planète

19.45 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

20.00 Promenades sous-marines. Les Phoques de l'Arctique. TMC

20.05 Les Mystères du corps humain. Le cerveau. TSR

20.15 Reportage. Le Business des épaves. Arte

20.15 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Sur un air de mambo Arlette et Louis tiennent un coquet salon de coiffure dans une station balnéaire. Englué dans sa vie routinière, Louis se complait à brimer son épouse, une femme exubérante, en quête de fantaisie (Catherine Jacob, épâtante). Lassée, celle-ci tente de se divertir auprès d'un amant. A la suite d'un accident de voiture, Louis se retrouve amnésique. Une comédie grinçante de Jean-Louis Bertuccelli.

FILMS

19.00 Manège. Carmine Gallone (Allemagne, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

19.25 Princess Bride. Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, 95 min) O. Cinéstar 2

20.30 Drôle d'endroit pour une rencontre. François Dupeyron (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinéma 1

20.30 Une étrange affaire. Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) O. Ciné Cinéma 3

20.35 Khartoum. Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) O. TMC

20.55 Jason et les Argonautes. Don Chaffey (Grande-Bretagne, 1963, 110 min) O. M 6

21.00 Le Club de la chance. Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2

22.05 Misery. Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 1

22.10 Les Géants de l'Ouest. Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1969, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3



COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.30 Cria cuervos. Carlos Saura. Avec Geraldine Chaplin, Ana Torrent (Espagne, 1975, v.o., 105 min) O. Paris Première

22.45 Maman. R. Goupil (Fr., 1989, 100 min) O. TF 1

22.45 La Joyeuse Suicidée. William Wellman (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 75 min) O. Cinétoile

23.15 Brigham Young. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics

23.45 Le Secret magnifique. Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, 105 min) O. Ciné Cinéma 2

0.20 La Tentatrice. Fred Niblo et Mauritz Stiller (Etats-Unis, 1926, N., muet, 110 min) O. Arte

MERCREDI 28 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Billets et cartes bleues, attention aux faux ! Invités : Alain Armand ; Alain Defer ; Jean-Michel Dinand ; Claude Lecou ; Jean de Mailard. Forum Planète

23.20 Algérie, cultures croisées. Invités : Claude Baudéan ; Anouar Benmalek ; Malika Domrane ; Leïla Seïbbar ; Aziz Smati ; Rachid Taha ; Mahmoud Zemmouri. Forum Planète

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... les Français : Saint-Paul-de-Vence. La Cinquième

14.00 20h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première

16.05 C'est l'été. Bénodet. France 3

18.00 Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn. Paris Première

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

20.00 20h Paris Première. Invité : Guy Bedos. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Papes et le Pouvoir [4/5] : Jean-Paul 1er et la mort. Arte

20.50 Sagas. L'Italie des stars et des princes. TF 1

21.00 Paris modes. Lamine Badian Kouyate. Paris Première

21.10 Science été. L'eau et les climats. Invité : Robert Kandel. LCI

22.45 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Des araignées venues d'ailleurs. La Cinquième

18.45 Méditerranée. [8/12]. Rome, vers l'unité. Histoire

18.55 Cinq colonnes à la une. Planète

19.00 Connaissance. A propos de sexe. Pour le meilleur et pour le pire. Arte

19.00 Les Aventures du récif bleu. [2/6]. Le sourire du requin. Odyssee

19.25 Le Fleuve Jaune. Les nomades du Nord. Odyssee

19.40 Tebebiella, télé pirate en Italie. Planète

19.45 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

20.00 Promenades sous-marines. Les Phoques de l'Arctique. TMC

20.05 Les Mystères du corps humain. Le cerveau. TSR

20.15 Reportage. Le Business des épaves. Arte

20.15 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Sur un air de mambo Arlette et Louis tiennent un coquet salon de coiffure dans une station balnéaire. Englué dans sa vie routinière, Louis se complait à brimer son épouse, une femme exubérante, en quête de fantaisie (Catherine Jacob, épâtante). Lassée, celle-ci tente de se divertir auprès d'un amant. A la suite d'un accident de voiture, Louis se retrouve amnésique. Une comédie grinçante de Jean-Louis Bertuccelli.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil. O.

19.05 Les Dessous de Palm Beach. O.

20.00 Journal, Météo.

20.50 La Cage aux folles 2. Film. Edouard Molinaro. O.

22.45 Maman. Film. Romain Goupil. O.

0.25 Très pêche. Spécial carpe.

FRANCE 2

18.25 Hartley, cœurs à vif. O.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.20 Qui est qui ?

20.00 Journal, Météo.

20.55 Le Temps d'une chanson. [5/6].

23.10 Le filic de mon cœur. Film. Jim McBride. O.

0.45 Journal de la nuit, Météo.

1.05 Docteur Markus Merthin. Repros complet. O.

FRANCE 3

17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage.

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Météo des plages.

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Fa Si La.

20.35 Tout le sport.

20.55 La Carte aux trésors. L'Arrière : le pays cathare.

23.10 Météo, Soir 3.

23.40 Intégrales coulisses. Les Sales Gosses.

0.30 Un siècle d'écrivains. Bertolt Brecht.

CANAL +

18.29 Jean-Luc et Faïpassa. En clair jusqu'à 20.35

18.30 Seinfeld. O.

19.00 Best of Nulle part ailleurs.

20.05 Le Zapping.

20.10 Les Simpson. O.

20.35 Le ciel est en feu. Téléfilm. Dan Lerner. O.

22.05 De la Terre à la Lune. [5/12]. Mare tranquillitatis. O.

23.00 Menace toxique. Film. Felix Enriquez Alcalá (v.o.). O.

0.39 10 secondes et des poussières. O.

0.40 Seinfeld. Le chandail. O.

1.05 Bingo ! Film. Maurice Illouz. O.

MERCREDI 28 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Billets et cartes bleues, attention aux faux ! Invités : Alain Armand ; Alain Defer ; Jean-Michel Dinand ; Claude Lecou ; Jean de Mailard. Forum Planète

23.20 Algérie, cultures croisées. Invités : Claude Baudéan ; Anouar Benmalek ; Malika Domrane ; Leïla Seïbbar ; Aziz Smati ; Rachid Taha ; Mahmoud Zemmouri. Forum Planète

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... les Français : Saint-Paul-de-Vence. La Cinquième

14.00 20h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première

16.05 C'est l'été. Bénodet. France 3

18.00 Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn. Paris Première

19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +

20.00 20h Paris Première. Invité : Guy Bedos. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Papes et le Pouvoir [4/5] : Jean-Paul 1er et la mort. Arte

20.50 Sagas. L'Italie des stars et des princes. TF 1

21.00 Paris modes. Lamine Badian Kouyate. Paris Première

21.10 Science été. L'eau et les climats. Invité : Robert Kandel. LCI

22.45 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Des araignées venues d'ailleurs. La Cinquième

18.45 Méditerranée. [8/12]. Rome, vers l'unité. Histoire

18.55 Cinq colonnes à la une. Planète

19.00 Connaissance. A propos de sexe. Pour le meilleur et pour le pire. Arte

19.00 Les Aventures du récif bleu. [2/6]. Le sourire du requin. Odyssee

19.25 Le Fleuve Jaune. Les nomades du Nord. Odyssee

19.40 Tebebiella, télé pirate en Italie. Planète

19.45 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

20.00 Promenades sous-marines. Les Phoques de l'Arctique. TMC

20.05 Les Mystères du corps humain. Le cerveau. TSR

20.15 Reportage. Le Business des épaves. Arte

20.15 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Sur un air de mambo Arlette et Louis tiennent un coquet salon de coiffure dans une station balnéaire. Englué dans sa vie routinière, Louis se complait à brimer son épouse, une femme exubérante, en quête de fantaisie (Catherine Jacob, épâtante). Lassée, celle-ci tente de se divertir auprès d'un amant. A la suite d'un accident de voiture, Louis se retrouve amnésique. Une comédie grinçante de Jean-Louis Bertuccelli.

ARTE

M^{me} Guigou annonce la rénovation de cinq prisons

Le coût serait de 1 à 2 milliards de francs

LA MINISTRE DE LA JUSTICE, Elisabeth Guigou, a annoncé, lundi 26 juillet, d'« importants travaux de rénovation » dans cinq établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt des Baumettes à Marseille (Bouches-du-Rhône), de Fleury-Mérogis (Essonne), de Fresnes (Val-de-Marne), de la Santé à Paris, et de Loos-lès-Lille (Nord).

En déplacement aux Baumettes un mois après qu'un détenu a réussi à s'évader de cet établissement par hélicoptère (*Le Monde* du 29 juin), M^{me} Guigou a indiqué qu'une « évaluation du montant des travaux serait effectuée au début de l'année prochaine ». Elle a cependant indiqué que ces rénovations devraient coûter de 1 à 2 milliards de francs.

Par ailleurs, la directrice de l'administration pénitentiaire, Martine Viallet, devait présenter, mardi 27 juillet, un programme de construction de six nouvelles prisons (trois maisons d'arrêt théoriquement réservées au prévenu, trois centres pénitentiaires pour les condamnés).

Une première tranche de ce programme, d'un coût de 800 millions de francs (122 millions d'euros), et

pour laquelle l'architecte Guy Atran a été désigné, prévoit, d'ici à la fin 2002, l'ouverture de deux nouvelles maisons d'arrêt, l'une à Seysses, près de Toulouse, l'autre à Séquedin, près de Lille, et d'un centre pénitentiaire au Pontet, près d'Avignon.

HYGIÈNE ET HÉBERGEMENT

Ces établissements, de six cents places chacun, devront, selon l'administration, « améliorer les conditions d'hygiène et d'hébergement et favoriser le maintien des liens familiaux ». Les cellules seront équipées de douches. Des laveries seront installées dans les quartiers et les nouveaux établissements recevant des condamnés seront dotés de locaux pouvant être utilisés comme « unités de visites familiales », ces petits appartements exempts de surveillance qui devraient permettre aux prisonniers de recevoir librement leur famille. Des équipements spécifiques sont également prévus pour les mères élevant leurs enfants et les détenus handicapés.

Jean-Michel Dumay

Nouvelles arrestations de contestataires en Iran et tension croissante avec la Turquie

Deux proches du président Khatami ont été condamnés pour trouble à l'ordre public

ON AURAIT PU espérer qu'au fil des jours les tensions consécutives à la récente révolte des étudiants se dissiperaient en Iran, au profit d'une négociation politique au plus haut niveau et dans le plus grand secret entre les factions au pouvoir. Visiblement, il n'en est rien. Une nouvelle vague d'arrestations de contestataires a été annoncée, lundi 26 juillet, par les services de renseignements. La veille, deux proches du président réformateur Mohamad Khatami étaient condamnés pour trouble à l'ordre public.

Accusés d'être « impliqués dans les récentes tensions et agitations », Khosro Seif, Bahram Namazi, Farzine Mokhber et Mehran Mir Abdol-Baghi ont été arrêtés par les services de renseignements qui les présentent comme des membres des instances dirigeantes du Parti de la nation iranienne (opposition) – dont le chef, Dariush Forouhar, et son épouse Parvaneh avaient été assassinés en novembre 1998, à leur domicile de Téhéran. Hassan Zareh-Zadeh, porte-parole d'une importante as-

sociation d'étudiants, a également été interpellé, de même que trois autres personnes nommément identifiées et un nombre important de « hors-la-loi ».

L'Agence France-Presse rapporte en outre, selon des informations non confirmées de source officielle, que M^{me} Elahé Amir Entezam, épouse d'Amir Abbas Entezam, ancien ministre, a été arrêtée. Son époux, lui, est derrière les barreaux depuis dix-huit ans.

L'INCARCÉRATION DE M. KADIVAR

Dimanche, le tribunal spécial du clergé avait reconnu Mohamad Mossavi-Khooiniha, directeur du quotidien réformiste *Salam*, coupable notamment de désinformation, de diffamation et de publication d'un document confidentiel, alors même que le ministère des renseignements, qui avait porté plainte contre le journal, avait retiré sa plainte. Celle-ci se fondait sur le fait que *Salam* avait révélé, document à l'appui, que Saïd Emami, le principal responsable des meurtres d'opposants en novembre 1998 – dont celui du

couple Forouhar – qui, avant d'être arrêté, avait occupé des fonctions importantes au sein du ministère des renseignements, avait préconisé par écrit le meurtre de libéraux.

Le même jour, le tribunal confirmait la peine de dix-huit mois de prison infligée en avril à l'un des penseurs les plus modernistes du pays, Mohsen Kadivar, beau-frère du ministre de la culture, Attaollah Mohadjariani. M. Kadivar est coupable d'avoir prôné la séparation du politique et du religieux. Comme pour faire bonne mesure, les directeurs de deux journaux conservateurs, *Keyhan* et *Javan*, ont été traduits en justice, après que le ministère de la culture eut porté plainte contre eux pour publication d'un document « ultra-confidentiel ». Il s'agit de la lettre adressée par vingt-quatre officiers du corps des gardiens de la révolution, les *pasdarans*, avertissant le président Khatami qu'ils sont pratiquement à bout de patience face aux désordres.

Parallèlement, le ton est monté avec la Turquie voisine, qui accuse

désormais l'Iran – à la grande indignation de Téhéran – d'avoir pris le relais de la Syrie comme soutien du Parti des travailleurs kurdes (PKK). L'ancien président iranien, Ali Akbar Hachémi-Rafsanjani, aujourd'hui président du Conseil de discernement, n'a pas hésité à soupçonner Ankara d'avoir cherché à « soutenir les agitateurs », lors de la révolte des étudiants.

A l'origine de cette escalade, des accusations iraniennes selon lesquelles l'aviation turque a bombardé, le 23 juillet, des cibles en territoire iranien, faisant cinq morts. Depuis une semaine, Ankara s'emploie à démentir une telle incursion et Téhéran à la confirmer et à réclamer des excuses.

Lundi, le chef d'état-major de l'armée de l'air turque a affirmé que les cibles du PKK bombardées se trouvaient en territoire irakien et non iranien et que si des Iraniens y sont morts, c'est qu'ils se trouvaient là où ils n'auraient pas dû être.

Mouna Naïm

Poursuites judiciaires contre le porte-parole d'AC !

FIGURE du mouvement des chômeurs de l'hiver 1997, Jean-Marie Honoret, porte-parole d'Agir contre le chômage ! (AC !), est cité à comparaître, avec deux autres membres de son association, mardi 27 juillet, devant le tribunal correctionnel de Saint-Omer (Pas-de-Calais), à la suite d'une opération contre une saisie d'huissier. Poursuivi pour « menaces et intimidations à l'encontre d'un officier ministériel », le leader des chômeurs d'Arras est en posture délicate, car il est déjà sous le coup d'une mise à l'épreuve.

L'Association des chômeurs et précaires de l'Audomarois (Adepa) qu'il préside a multiplié ces derniers mois les actions s'opposant aux saisies mobilières dans la région de Saint-Omer et de Béthune. Mais, là où dans la plupart des cas l'affaire se conclut par des négociations, le ton est monté le 29 mai. Maître Emmanuel Fischer, l'huissier qui officie ce jour-là, est la bête noire de l'association. Le 15 avril, l'Adepa a organisé une rencontre avec les huissiers du département afin d'obtenir des échéanciers plus souples. Tous acceptent, à l'exclusion de l'huissier

de justice de Saint-Omer qui s'entend aux principes de sa charge.

Lors de la saisie opérée fin mai – pour 590 francs dus par une famille au titre de la redevance télévision –, les esprits s'échauffent. L'officier ministériel refuse de transiger. Les véhicules du commissaire-priseur et du serrurier l'accompagnant ont leurs vitres brisées. Les injures pleuvent. M. Fischer indique avoir été menacé de mort. « C'est vrai qu'on a pu avoir des mots déplacés, mais il n'y a jamais eu de menaces », déclare M. Honoret, qui affirme être victime d'un règlement de compte. Son défenseur, M^e Antoine Deguines, s'étonne, par ailleurs, de la rapidité de convocation de l'audience. « Une affaire audientielle fin juillet pour des faits qui se sont déroulés fin mai, on n'a jamais vu cela ! » Joint à Saint-Omer, M. Fischer a refusé de s'exprimer sur cette affaire.

M. Honoret a reçu le soutien de l'abbé Pierre, de l'ancien évêque d'Evreux, Jacques Gaillot, du cinéaste Bertrand Tavernier, ainsi que de plusieurs syndicats et associations.

Caroline Monnot

Philippe Barret quitte le cabinet de Jean-Pierre Chevènement

CONSEILLER POLITIQUE au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, Philippe Barret a quitté ses fonctions cette semaine, « pour des raisons personnelles ». Âgé de 54 ans, cet ami de longue date du ministre de l'intérieur avait été présenté comme l'un des interlocuteurs essentiels de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, dans l'appareil gouvernemental. Correspondant régulier du préfet au sein de la Place Beauvau, M. Barret avait ainsi été destinataire de copies des notes de synthèse adressées par M. Bonnet – à la demande de Matignon – au procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac. Egalement en contact étroit avec la conseillère de Lionel Jospin pour les questions de police, Clotilde Valter, M. Barret passait pour l'un des rares soutiens du préfet Bonnet au sein du ministère de l'intérieur. Inspecteur général de l'éducation nationale, il devrait réintégrer son corps d'origine.

Une élection cantonale partielle

SAVOIE [SAINT-GENIX-SUR-GUIERS] (second tour).
I., 3 815 ; V., 2 048 ; A., 46,32 % ; E., 2 004.

Gaston Arthaud-Berthet, div. d., m. de Sainte-Marie d'Alvey, 1 144 (57,09 %)... *ELU*

Joël Primard, div. g., m. de Saint-Genix-sur-Guiers, 860 (42,91 %).

La droite conserve facilement ce siège occupé depuis 1970 par Henri Guicherd (UDF), récemment décédé. Ayant obtenu au premier tour 51,03 % des suffrages exprimés mais moins du quart des électeurs inscrits, Gaston Arthaud-Berthet, maire de Sainte-Marie-d'Alvey, a été contraint à un second tour. Bénéficiant du soutien de Michel Barnier, sénateur RPR et président du conseil général de la Savoie, il l'emporte aisément devant Joël Primard, maire de Saint-Genix-sur-Guiers, qui, de son côté, avait l'appui du Parti socialiste.

18 juillet 1999 : I., 3 815 ; V., 1 831 ; A., 52,01 % ; E., 1 789 ; Gaston Arthaud-Berthet, div. d., m. de Sainte-Marie d'Alvey, 913 (51,03 %) ; Joël Primard, div. g., m. de Saint-Genix-sur-Guiers, 663 (37,06 %) ; Danièle Perdigue, PCF, 99 (5,53 %) ; René Bonillo, FN, 48 (2,68 %) ; Guy Carlassare, rég., 34 (1,90 %) ; Jean-Pierre Massait, rég., 18 (1,01 %) ; Robert Sibuet, rég., 14 (0,78 %).



Avril 1970.
6 ingénieurs ont 10 HEURES
pour SAUVER la vie
de 3 personnes.

{ PROCESSUS DE PENSÉE PERPÉTUELLE }

LE CYCLE INFINEON

"Houston, nous avons un problème !"

Perte d'oxygène dans l'espace, augmentation anormale du niveau de dioxyde de carbone.

Situation désespérée.

Des ingénieurs mettent rapidement au point un purificateur constitué de tuyaux, de batteries, de ruban adhésif, de plastique et même de carton provenant d'un manuel de bord.

Suivant leurs instructions, les astronautes construisent ce purificateur qui les sauvera d'une mort certaine.

Rendons hommage à tous ces ingénieurs qui font face à l'impossible, restent positifs et surmontent ainsi tous les obstacles pour proposer une solution réaliste. Car l'avenir est entre leurs mains, ou mieux dans leur tête. Chez Infineon, nous savons aussi ce que signifie ne jamais abandonner, car le monde de la microélectronique est jalonné d'obstacles et de délais intenable. Et ce n'est pas cela qui arrêtera nos ingénieurs.

Visitez notre site @ www.infineon.com